|  |
| --- |
| Philippe Carrer et al.Ethnopsychiatre et psychanalyste, Bretagne(1986)L’enfant bretonet ses images parentales*Études ethno-psychologiques*Préface de Gérard MENDEL**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**CHICOUTIMI, QUÉBEC<http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation
de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Philippe CARRER, Didier HOUZEL, Gwenaël LE BECHENNEC,
Nicole MEYER, Claude VEDEILHIE, Patricia VIOLETTE

**L’enfant breton et ses images parentales. Études ethno-psychologiques**

Préface de Gérard Mendel. Institut culturel de Bretagne, 1986, 168 pp. Collection : “Anthropologie médicale.”

L’épouse de l’auteur, Madame Ghislaine Carrer, ayant-droit des œuvres de son mari, nous a autorisé le 21 novembre 2023 la diffusion en libre accès à tous de la totalité des œuvres de l’auteur dans Les Classiques des sciences sociales.

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 12 janvier 2024 à Chicoutimi, Québec.



Philippe CARRER, Didier HOUZEL, Gwenaël LE BECHENNEC,
Nicole MEYER, Claude VEDEILHIE, Patricia VIOLETTE

L’enfant breton
et ses images parentales.
*Études ethno-psychologiques*



Préface de Gérard Mendel. Institut culturel de Bretagne, 1986, 168 pp. Collection : “Anthropologie médicale.”

**L’enfant breton et ses images parentales.***Études ethno-psychologiques*

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#tdm)

L’identité culturelle bretonne a fait l’objet de travaux importants depuis quelques années. Des études ont été également consacrées aux troubles de la personnalité et aux conduites pathologiques suscités ou aggravés par les atteintes portées à cette identité culturelle depuis quelques générations, en particulier dans sa composante linguistique. Aujourd’hui c’est un nouvel aspect de la question qu’abordent les membres de la Société Bretonne d’Ethno-Psychiatrie (créée en 1976) en collaboration avec l’institut Culturel de Bretagne. Le présent ouvrage est consacré à l’enfant breton, un sujet qui a été jusqu’ici encore assez peu exploré.

La première partie de l’ouvrage constitue la synthèse d’un travail de recherche mené de 1983 à 1986 par le docteur Philippe Carrer et M. Gwenaël Le Béchennec sur les images du père et de la mère à partir du dessin de famille. Cette recherche met en lumière un fait remarquable : en Bretagne, chez l’enfant de 10 à 11 ans, l’image de la mère est plus valorisée que dans d’autres régions et l’image du père apparaît moins présente. La seconde partie réunit quatre contributions présentées lors de la VIIe Journée d’Études Ethno-Psychiatriques tenue à Quimper en 1985 sur le thème de l’enfant breton par les docteurs Didier Houzel et Claude Vedeilhie et Mmes Patricia Violette et Nicole Meyer-Vray. L’ouvrage est préfacé par le docteur Gérard Mendel, pionnier de la sociopsychanalyse, dont les travaux sur l’enfance et la jeunesse sont internationalement connus, notamment : La Révolte contre le père (1968), La Crise des générations (1969), Pour décoloniser l’enfant (1971), Le Manifeste éducatif (1973) et 54 millions d’individus sans appartenance (1983).

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[1]

Ph. CARRER, D. HOUZEL, Gw. LE BECHENNEC,
N. MEYER, Cl. VEDEILHIE, P. VIOLETTE

L’ENFANT
BRETON

ET SES IMAGES
PARENTALES

Études ethno-psychologiques

Préface de Gérard MENDEL

“*Anthropologie médicale*”

**Institut Culturel de Bretagne**

[2]

Les opinions et doctrines exprimées dans cet ouvrage n’engagent que la seule responsabilité de leurs auteurs.

Tous droits de traduction, de reproduction et d’adaptation réservés pour tout pays.

© Institut Culturel de Bretagne
Skol-Uhel ar Vro 1986

[3]

AVIS AU LECTEUR

Le présent ouvrage, que Gérard Mendel a accepté de préfacer, présente les résultats d’une recherche psychosociologique effectuée sous l’égide de l’Institut Culturel de Bretagne/Skol Uhel ar Vro, ainsi que les textes présentés à la VIIe Journée d’Études Ethnopsychiatriques (à Quimper, le 26 Octobre 1985). Trois d’entre eux sont de caractère ethnopsychiatrique. Le quatrième est une étude ethnohistorique sur le jeu en Bretagne au XVIIIe siècle.

[4]

[171]

**L’enfant breton et ses images parentales.***Études ethno-psychologiques*

Table des matières

[Quatrième de couverture](#Enfant_breton_couverture)

[Préface](#Enfant_breton_preface), par Gérard MENDEL [5]

[Images du père et de la mère d’après le test de dessin de la famille en Bretagne et dans d’autres régions. Bilan d’une recherche](#Enfant_breton_texte_01), par Philippe CARRER et Gwenaël LE BECHENNEC. [19]

[Remerciements](#Enfant_breton_texte_01_remerciements) [21]

[1re partie](#Enfant_breton_texte_01_pt_1) [23]

[Méthodologie](#Enfant_breton_texte_01_pt_1_1_metho), par Gw. Le Bechennec [25]

[2e partie. Tableaux](#Enfant_breton_texte_01_pt_2) [53]

[3e partie](#Enfant_breton_texte_01_pt_3) [71]

[Approche analytique et bref commentaire](#Enfant_breton_texte_01_pt_3_approche), par Ph. Carrer [73]

[Aspects psychopathologiques de la matrilocalité en Bretagne](#Enfant_breton_texte_02), par Didier HOUZEL. [85]

[Approche des toxicomanies chez l’adolescent en Bretagne](#Enfant_breton_texte_03), par Claude VEDEILHIE. [97]

[Conflit œdipien et choc des cultures](#Enfant_breton_texte_04), par Patricia VIOLETTE [111]

[Le jeu en Bretagne au XVIIIe siècle](#Enfant_breton_texte_05), par Nicole MEYER [141]

[Bibliographie](#Enfant_breton_biblio) [167]

[L’Institut Culturel de Bretagne](#Enfant_breton_Institut_culturel) - Skol-Uhel ar Vro. [169]

[Quelques publications de l’institut Culturel de Bretagne](#Enfant_breton_Publications) [170]

Table des matières [171]

[5]

**L’enfant breton et ses images parentales.***Études ethno-psychologiques*

PRÉFACE

Par Gérard MENDEL

« Tu fais là, dit-il, une étrange description, et tes prisonniers sont étranges !

C’est à nous qu’ils sont pareils ! répartis-je. »

La République, Platon

[Retour à la table des matières](#tdm)

Ce livre présente à la réflexion un fait rien moins qu’énigmatique. En Bretagne, l’image de la mère pour l’enfant de 10 à 11 ans est davantage valorisée que dans d’autres régions de France, et l’image du père apparait comme relativement marquée d'un manque.

On ne saurait assez remercier le docteur Philippe Carrer, et les personnes qui travaillent avec lui, d’avoir solidement établi la réalité de ce fait singulier. Depuis une dizaine d’années maintenant, le docteur Carrer étudie avec rigueur et finesse, sous des perspectives variées, culturelles en particulier, le matricentrisme psychologique des Bretons, pour lequel il a inventé le terme de « matriarcat psychologique » [[1]](#footnote-1).

Un tel fait établi, et le livre apporte à ce sujet des éléments non contestables, reste ensuite à l’expliquer, à le comprendre. D’où vient ainsi la place privilégiée accordée à la mère dans la constellation psychique des Bretons ? L’interprétation que propose le docteur Carrer (et à laquelle j’adhère) s’appuie sur certains de mes livres [[2]](#footnote-2). Je voudrais donc montrer l’importance des enjeux de la recherche du docteur Carrer, mais, aussi, j’aimerais essayer d’apporter une contribution personnelle à [6] cette investigation en abordant le problème très général que pose l’existence dans l’Inconscient d’une image double de la Mère [[3]](#footnote-3). Car, en effet, en Bretagne, de quelle image s’agit-il quand on parle d’une image (prévalente) de la Mère : de l’image de la Mère archaïque, correspondant à la première période de la vie de l’enfant, ou de celle de la Mère œdipienne, classiquement entre trois et cinq ans ?

Les enjeux ? Ils ne sont pas minces. C’est toute la question de savoir si l’inconscient découvert par Freud (un « conquistador » selon ses termes), si le continent inconscient tel qu’il l’a décrit pour son époque est ou bien n’est pas un invariant anthropologique valable en tous temps et en tous lieux. Un jour, il faudra bien reprendre, sous un autre éclairage et avec des données complémentaires, la vieille controverse des années 20 qui opposa Malinowski et Jones à propos du caractère universel ou non du complexe d’Œdipe. Oui, l’inconscient et le complexe d’Œdipe sont-ils des invariants ; ou bien des éléments basaux de l’inconscient — les imagos (parentales) et les fantasmes inconscients — sont-ils différemment travaillés de l’extérieur quand les sociétés et les cultures sont elles-mêmes différentes ?... Le complexe d’Œdipe est-il l’édifice immuable décrit par Freud — immuable dès les débuts de l’humanité, moment où il aurait été produit tel quel et pour toujours — ou bien les pierres qui le composent (des pierres impalpables : les imagos, les fantasmes) sont-elles douées d’une plasticité qui soumet l’édifice lui-même à leurs variations ? Mais, alors, en ce cas, comment pourrait-on comprendre, à partir de ces matériaux internes et de ces facteurs externes, le processus de production des contenus de l’inconscient ? Car, nous allons le voir, c’est bien le problème d’une telle production que le mythe freudien du Meurtre du Père permet d’éviter en l’éloignant, en le reléguant, [7] dans un passé mythique.

Tel est, en dernier ressort l’enjeu d’études comme celles du docteur Carrer. Des études qui ne se limitent pas à l’examen de cas individuels, mais entendent avoir accès — et la chose n’est jamais facile, et je sais bien que nombre de psychanalystes la récuseront — à l’imaginaire inconscient commun aux hommes et aux femmes d’une certaine culture, d'une certaine société.

Bien entendu, tout psychanalyste a eu à connaître sur son divan des analysants masculins chez lesquels l’image inconsciente de la mère l’emportait sur celle du père. Il sait, alors, d’entrée de jeu, que, dans ce cas, des problèmes d’identification n’ont pas manqué d’exister dans le passé de cet individu et vont inévitablement reparaître ; des problèmes qui concernent l’identification au père... Mais le psychanalyste clinicien sait également que, au-delà même de la problématique des identifications, c’est souvent un mode particulier (pré-œdipien, prégénital) de relation du Moi à ses imagos (et corrélativement aux objets externes) qui se manifestera dans le transfert : une relation peu ou insuffisamment distanciée et délimitée, pouvant même aller à certains moments jusqu’à la fusion identificatoire ; une relation marquée par la mise en jeu de mécanismes psychiques précoces.

Mais comment comprendre et que comprendre quand il ne s’agit pas d’un individu particulier et extrêmement minoritaire dans sa société, mais du commun des mortels d’une société ? A-t-on ou non, en ce cas, changé de « registre » ? Ce que dans le cas du simple particulier (avec ses particularités), l’on nommerait un dysfonctionnement continue-t-il de l’être quand il s’agit de la moyenne d’une population, perspective que pourrait autoriser, apparemment, l’association en Bretagne d’un alcoolisme particulièrement sévère et d’une constellation imagoîque inusuelle ? Pour ma part, je pense qu’un tel amalgame serait fallacieux et trompeur, et que l’on a véritablement changé de « registre ». Mais une telle appréciation oblige nécessairement [8] alors à prendre en compte la socio-culture ambiante, ce que rien dans la théorie psychanalytique ne permet.

Là est la difficulté d’une démarche non-orthodoxe : rester à l’intérieur de la théorie freudienne, mais y introduire le paramètre socio-culturel. Et tant est dure cette double contrainte que les psychanalystes qui se sont lancés dans l’aventure — Reich et Fromm sont les deux exemples les plus célèbres — ont généralement fini par sortir (et complètement) du cercle de fer de la théorie psychanalytique.

Qu’enseigne donc l’orthodoxie à propos des imagos et du complexe d’Œdipe ? Eh bien, pour reprendre en l’inversant la fameuse formule sartrienne, chez Freud « l’essence précède l’existence ». Remontons bien plus avant, au premier des philosophes idéalistes : le rapprochement est en effet saisissant entre les imagos et les fantasmes inconscients concernant le Père et la Mère chez Freud, et ce que sont les Idées telles que Platon les présente dans le mythe de la Caverne [[4]](#footnote-4). Nous aussi, tels les prisonniers enchaînés de la caverne souterraine, des liens nous enserrent, qui sont les mécanismes de défense du Moi ; ces liens nous interdisent de regarder derrière nous vers l’inconscient refoulé, nous protégeant ainsi d’une lumière trop vive qui, aveuglant les yeux de la raison, nous mènerait à la folie. Ainsi étroitement maintenus par ces liens et ainsi regardant vers le fond de la caverne, nous ne sommes capables, dans le meilleur des cas, c’est-à-dire dans l’analyse, que de péniblement déchiffrer et au travers de nombre de difficultés le reflet porté des ombres parentales inconscientes sur la paroi devant nous, une paroi qui n’est pas sans évoquer l’analyste lui-même — drap blanc, toile vierge, — écran vide, nombreuses ont été les images à son propos — sur lequel nous « transférons », nous projetons, nos inaccessibles imagos. La conception freudienne du complexe d’Œdipe est aussi belle, aussi forte que la [9] conception platonicienne (et idéaliste) des Idées. De même que pour Platon les Idées sont la réalité ultime, tout-de-même chez Freud un Père autrefois mis à mort par ses fils — on a reconnu Totem et Tabou — est l’ultime réalité qui hante à jamais l’inconscient humain. Non seulement nous répétons, la vie durant, et sans le savoir, notre enfance, mais cette enfance familiale elle-même ne fait que reproduire sans grande variation la culpabilité et l’angoisse de castration venues des temps originels de la « horde primitive ».

Si on ne saisissait pas quels sont les enjeux en cause, elle deviendrait alors véritablement incompréhensible ! obstination de Freud — esprit scientifique et même scientiste — à s’accrocher, contre la Biologie de son temps, à la thèse lamarckienne déjà dépassée de l’hérédité des caractères acquis. Il faut que Lamarck ait raison, sinon — ah, sinon, alors tout devient terriblement mouvant — et Freud-conquistador aurait non pas découvert une immobile Amérique, mais réalisé (ce qui ne serait déjà pas rien !) la première des navigations parmi des îles aux positions changeantes et aux contours variables. Il faut choisir : l’Amérique ou bien le sextant et la boussole. Il faut choisir : une nature humaine fixe et invariable qui serait celle du complexe d’Œdipe de la Vienne de la fin du XIXe siècle et un Inconscient invariant, ou bien seulement le sextant et la boussole qui permettent de faire le point parmi des paysages mobiles et changeants. Il faut choisir. Et les psychanalystes d’aujourd’hui devant des analysants qui ne ressemblent plus guère à ceux décrits par Freud savent ce qu’il peut en coûter de naviguer à l’estime, quand les cartes sont devenues trompeuses et qu’ils ne se reconnaissent pas le droit de les tenir à jour. Ainsi que l’exprimait dans un Colloque récent, avec une amère franchise, un éminent psychanalyste : « J’ignore si mes collègues comprennent grand chose à ce qui se dit aujourd’hui sur les divans ; pour ma part je n’y comprends goutte ! » Si une telle franchise n’est pas davantage répandue, c’est peut-être [10] seulement que les analystes ne voient pas à quoi elle servirait, sur quoi elle déboucherait. Car si l’on abandonne la thèse freudienne fixiste, on ne peut plus se contenter de points de repère seulement à l’intérieur du huis clos psychanalytique : il faut les chercher, ces repères, en dehors de ce huis clos. Et sortir du cercle devenu magique de la seule Psychanalyse, replacer ce cercle parmi les autres cercles de la connaissance, articuler ce cercle à d’autres cercles ; à cela, les psychanalystes se refusent encore. J’écrivais plus haut que ceux qui tentèrent l’aventure s’y perdirent. Peut-être, aussi, dérivèrent-ils à ce point qu’en raison d’un isolement trop absolu. Car, dans cette quête, combien furent-ils depuis les débuts de la Psychanalyse, les navigateurs solitaires ? Avec les doigts des deux mains on en ferait vite le compte. Et encore certains d’entre eux se limitèrent-ils à la navigation côtière.

Prenons la mer.

Et c’est des deux côtés qu’il faut que nous regardions également, de droite et de gauche. Ici, d’un côté, c’est la matière biologique de l’espèce, sa neuro-physiologie particulière. Là, de l’autre côté, ce sont les œuvres de l’homme et de la femme en société. À la rencontre de ces deux grands courants se forment, différents pour chaque époque et pour chaque civilisation, les rêves et les pensées, ! Inconscient et la Conscience, le plus profond et l’apparent, le Fantasme et l’Acte.

La grande particularité neuro-physiologique de l’espèce humaine serait une maturation en deux phases : la première correspond à l’absolu du Fantasme, qui intéresse tous les sens et tous les appareils sensoriels ; la seconde phase, retardée par rapport à ce qui se passe chez l’animal, voit se développer l’Acte et le pouvoir relatif qu’il donne sur l’environnement.

Les sociétés et leurs cultures interviennent de multiples manières à l’intérieur même de ces deux phases. Et, certes, ce n’est pas le monde de l’extériorité qui est constitutif du monde de l’intériorité : ne paraissent recevables ni la vieille théorie [11] positiviste du « reflet », ni le culturalisme qui en est comme la version moderne, ni même le subtil et savant modèle normatif de Devereux et son anathème jeté sur le Fantasme. Les matériaux de base de l’espèce sont, avec une légitimité et un rang strictement égaux, le fantasme et l’acte. Etant entendu que ce que nous dénommons habituellement fantasme (dans ses apparitions toujours surprenantes à l’intérieur de la vie mentale consciente, apparitions que Proust a si lucidement dépeintes) n’est que l’ombre portée sur la caverne dont parle Platon : la source, la vraie vie du fantasme sont ailleurs, dans l’Inconscient.

Qu’en est-il, alors, des imagos parentales ?

Dans toutes les socio-cultures, la première phase du développement de l’enfant (nommons-là archaïque) voit le fantasme se déployer dans toute son irrationalité magique, source ultérieure de son asocialité foncière ; le fantasme qui ne connaît ni limites ni degrés et qui de tout quand il apparaît devient, sans transition, un rien quand il n’est plus ; le fantasme qui, par nature, est capricieux, arbitraire, totalitaire. Cette première phase de l’enfant est personnalisée par la mère et, de gré ou de force, elle devient comme l’attribut fantasmatique du monde féminin. Et la seconde phase (nommons-là celle de l’Actepouvoir) voit l’Acte et son pouvoir limité se développer, connaît l’ébauche d'une coopération sociale (dans le jeu collectif par exemple) et permet à la raison de naître à se mesurer ainsi à la réalité extérieure. Cette phase, le père, les pères, vont la personnaliser, et elle devient, symbolisée sous une forme sexuelle, l’attribut emblématique du monde masculin.

Problème : l’image de la mère, de la femme, se présente toujours avec l’ambiguïté inquiétante d’une double face : la face archaïque, mais aussi la face post-archaïque. En effet, la femme n’est pas seulement la représentante de l’inconscient, pas seulement la Mère toute-puissante des origines et [12] l’incarnation sociale du Fantasme : elle devient la compagne du père et doit tenir sa place dans la division sexuelle du travail, la place d’une femme soumise à la Loi du Père dans la forme freudienne de l’Œdipe. De sa toute-puissance originelle (magique), la voilà tombée dans cette chute au rang d’un être châtré : « l’anatomie, c’est le destin » (Freud). Dans un tel schéma, l’infériorisation sociale féminine garantit de l’extérieur le verrouillage intérieur, intra-psychique, du contenu de la première phase. La femme tenue socialement en lisière, c’est la Mère originelle mise au ban du vrai monde humain, c’est l’Archaïsme et le Fantasme inconscient assimilés à la part de la « nature » en l’espèce humaine à laquelle s’opposerait victorieusement, mais de manière toujours fragile, la « culture ». Il y a là une économie d’ensemble qui relie vie psychique et vie sociale, qui articule et assemble toute une combinaison de facteurs externes et internes, de représentation diverses mêlant « pour la bonne cause » le religieux, le social, le psychologique ; et, de ce schéma, la civilisation judéo-chrétienne offre l’exemple accompli. Tout se tient, et pour que la construction tienne, il faut que le Père judéo-chrétien règne dans le Ciel, dans la Cité, dans la famille, dans l’âme, partout.

Une telle triangulation œdipienne se situerait ainsi entre l’enfant, le Père judéo-chrétien et la Mère œdipienne-soumise, et c’est cette triangulation-là, dans sa forme viennoise et fin de siècle, que Freud a décrite, une fois pour toutes à ses yeux, comme étant le complexe d’Œdipe universel.

Pour nous, au contraire, la triangulation œdipienne fondamentale se situerait entre l’enfant et la première et la seconde phase de maturation. Toute société, toute culture, auraient pour destin premier de donner une forme socialement et psychiquement viable à la différence structurelle entre le Fantasme et l’Acte. Et là où la civilisation judéo-chrétienne a entendu opposer ces deux structures (et leurs représentants historiques , la femme et l’homme), la civilisation celtique a, elle, il le semble bien, souhaité les marier plus harmonieusement.

[13]

Ainsi, dans notre schéma, la triangulation œdipienne se trouve solidement arrimée dans la matière neuro-physiologique de l’espèce humaine, mais cette matière elle-même est travaillée en profondeur par la socio-culture de chaque époque — avec le retard dû au fait que ce n’est pas l’inconscient de l’enfant qui est ainsi tout d’abord directement travaillé, mais l’inconscient des parents dans sa transmission à l’enfant. Pour un tel travail d’ensemble au long des années de l’enfance, chaque socio-culture utilise à sa façon les rôles parentaux et conjugaux, le statut de l'enfant et le degré du clivage chez lui entre acte et pouvoir de l’acte, le caractère subcontinu ou discontinu des décharges auto-érotiques, la plus ou moins grande sévérité du dressage sphinctérien, la différence des sexes et des générations quant à la distribution du pouvoir dans la société, le rapport entre la répression précoce du sexe et de l’agressivité et les libérations et les sublimations autorisées ou prescrites. Et chaque civilisation va utiliser ces éléments, comme nous avons essayé de le montrer dans Anthropologie différentielle, comme autant de facteurs intervenant sur le refoulement, les projections, les identifications, pour imprimer à la production psychique des caractères significatifs et des contenus représentatifs particuliers.

Pour chaque civilisation, un accord s’établit ainsi entre ce qui est de l’ordre de la matière neuro-physiologique de l’espèce dans son surgeon double et inévitable du Fantasme et de l’Acte comme catégories, et la société et la culture ambiantes. Un accord qui régule les grands rythmes et les complexes chaînes associatives de l’inconscient, ses activités et ses décharges, avec les réalisations individuelles et collectives.

Que se passe-t-il quand une civilisation devient comme coupée à mi-corps ? Quand une autre civilisation entend lui imposer sa marque propre, ses traits, son caractère, son identité ? Il naît alors un être hybride, comme un arbre dont les racines et le tronc auraient perdus leur complémentarité originelle. La [14] plupart des civilisations colonisées ainsi meurent, d’autres s’essaient à survivre. C’est, pour passer de la métaphore végétale à l’animale, comme si le poumon d’une espèce vivante adapté à une certaine atmosphère se trouvait transplanté dans un milieu étranger à sa nature, et, bien qu’atteint dans ses forces vives, continuait de lutter pour respirer.

Il en fut ainsi, peut-on penser, pour la civilisation celte. Certes, elle fut, cette Civilisation, comme toutes celles connues, patriarcale : c’est-à-dire que le pouvoir social y appartenait aux hommes. Mais, comme l’a rappelé Jean Markale, le droit celtique accordait à la femme « des prérogatives qui auraient fait mourir d’envie les Romaines de la même époque (...) il existait un équilibre entre le rôle de l’homme et celui de la femme, équilibre qui n’était pas dû à une supériorité mais à une égalité dans laquelle chacun pouvait se sentir à l’aise ». [[5]](#footnote-5)

Dans ce schéma général plus égalitaire, le vivant contenu légué par la phase archaïque se trouvait moindrement verrouillé ; les deux imagos maternelles archaïque et œdipienne pouvaient plus largement communiquer (serait-ce là, de manière générale, l’origine de cette « porosité » entre Inconscient et Conscient dont Freud reconnaissait la présence chez l’artiste). Chez tout garçon l’identification à la mère existe aussi bien que l’identification au père, même si cette dernière finit par prévaloir chez lui. Mais rappelons-nous le point décisif : ! Archaïsme « attribué » à la mère, aux femmes (et dont on les force à être les représentants sociaux) est de chacun au même titre. C’est-à-dire que, coupés socialement et psychologiquement de ! Archaïsme, le garçon, l’homme s’appauvrissent d’une partie essentielle d’eux-mêmes, celle-là même de laquelle l’artiste ou le créateur tirent inspiration et créativité. Le Celte communiquait plus librement avec l’archaïsme en lui, d’où les traits (ce quelque chose « d’étrange et d’extrême », Le [15] Lannou) que lui connurent les peuples qui furent ses contemporains et ses voisins : un exceptionnel dynamisme vital, un rapport particulier avec la vie et avec la mort, la capacité à se mouvoir avec une aisance égale dans le monde du rêve, du fantasme, de la poésie, et dans l’ici-bas. Pour reprendre l’image « respiratoire » que nous utilisions à l’instant : son « poumon » psychique se trouvait adapté à une certaine atmosphère socioculturelle. La religion, la culture, le droit, les mœurs, les rapports sociaux étaient tels qu’ils permettaient d’élaborer, de canaliser, d’utiliser la puissance excessive de l’Archaïsme.

C’est l’ensemble de ce milieu externe adaptateur de l’Archaïsme, qui a été déculturé, acculturé.

Demeure alors, dans cette désorganisation entre dedans et dehors, l’Archaïsme peu et mal tempéré. La colonisation, en détruisant ce qui était de l’ordre du social, a fini par atteindre les racines même de l’identité en s’attaquant à la langue elle-même ; elle n’est jamais parvenue pourtant à coloniser l’intérieur du psychisme, à substituer sa propre structure psychologique à celle qui si longtemps avait existé. Mais l’équilibre se trouva rompu quand le garçon dut dialoguer seul (et en huis clos) avec l’archaïsme en lui en disposant pour tout moyen et comme seul medium de la « langue » sociale et culturelle — c’est-à-dire des représentations culturelles des outils mentaux, des modèles de comportements, etc. — d’une civilisation autre : une « langue » qui ne permettait plus ni dialogue ni médiation. Une telle situation est à décrire avec l’image du « porte-à-faux », d’un hors-d’aplomb.

Il s’agit là d’un cas de figure tout différent de celui que nous avons décrit longuement dans plusieurs livres comme le « déclin de la société patriarcale » en Europe Occidentale depuis le XVIe siècle, avec le développement de la société marchande, puis industrielle. Ce déclin serait dû en effet à un affaiblissement progressif depuis plusieurs siècles des composantes intérieures, sociales, culturelles, de la société patriarcale, finissant, avec un [16] certain retard relatif, par affaiblir les imagos paternelles elles-mêmes à l’intérieur de la psyché.

Sans pouvoir développer ici ce point, on peut penser que le chemin vers une solution au drame breton, à ce drame humain que reflète un trop riche cortège psycho-pathologique, serait à trouver dans une action autant sociale que culturelle. Retrouver certaines racines (c’est le renouveau actuel de la culture bretonne), mais aussi greffer un nouveau tronc social. C’est-à-dire créer des formes de rapports sociaux plus égalitaires, plus solidaires, et surtout qui permettraient à chacun un meilleur pouvoir direct sur ses actes et pourraient ouvrir ainsi, chez l’individu et dans les groupes, à un meilleur accord entre dedans et dehors, entre la réalité intérieure et la réalité extérieure. Car c’est ainsi, à notre sens, que peut se développer la personnalité psychosociale [[6]](#footnote-6). Et qui sait même si, en raison de leur passé très particulier, les Bretons d’aujourd’hui ne seraient pas à même d’inventer plus rapidement et plus facilement que d’autres les modèles d’une culture sociale aptes à devenir la réponse à la crise morale et sociale que traversent les sociétés industrielles ? Que chacun — d’abord de droit et en droit (mais pleinement), puis progressivement dans les faits — devienne un chevalier à la Table Ronde de la société !

Et, enfin, s’il m’était permis de terminer par une note plus personnelle, je dirais que le contenu de ce livre, par les interrogations qu’il ouvre, par les horizons qu’il découvre, n’a pas manqué de résonner profondément chez le préfacier. Déjà, dans « Enquête par un psychanalyste sur lui-même », il cherchait à mieux comprendre une rencontre en lui (rencontre elle aussi « étrange et extrême »), celle entre la lignée maternelle, séculairement [17] enracinée entre Ploërmel et Josselin, si peu loin donc de la magique forêt de Brocéliande, et la lignée paternelle, contrainte séculairement à l’errance, la rencontre du peuple du Fantasme et du peuple du Livre.

Gérard Mendel.

[18]

[19]

**Ethnopsychiatrie en Bretagne
et autres terres celtes**

Images du père et de la mère
d’après de test de dessin
de la famille en bretagne
et DANS LES RÉGIONS.

Bilan d’une recherche

par Philippe Carrer et Gwenaël Le Bechennec

[Retour à la table des matières](#tdm)

[20]

[21]

Images du père et de la mère

REMERCIEMENTS

[Retour à la table des matières](#tdm)

Cette Recherche a pu être réalisée grâce à un financement de l'Institut Culturel de Bretagne / Skol Uhel ar Vro.

Nous remercions :

Le Conseil d'Administration de l'Institut, et le Sénateur G. Lombard, son président de 1981 à 1986.

Le Conseil Scientifique, et son Président, Per Denez.

Nous leur exprimons notre gratitude, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont aidé à mener notre tâche à bien :

Messieurs les Ministres Le Pensée et Savary, Tous les Instituteurs et Directeurs d'Écoles, qui ont bien voulu collaborer.

Sans eux, cette étude n'aurait pas été possible.

[22]

[23]

Images du père et de la mère

1re PARTIE

[Retour à la table des matières](#tdm)

[24]

[25]

Images du père et de la mère

1re partie

MÉTHODOLOGIE

*par Gw. LE BECHENNEC*

Ces dernières années, des chercheurs de disciplines diverses se sont appliqués à mieux cerner, chez les populations bretonnes, les tendances matriarcales dont les traditions et mythologies celtiques nous apportaient depuis longtemps l'écho.

Le concept classique et controversé de matriarcat a alors fait place à celui de matricentrisme (ou matriarcat psychologique), exprimant ainsi davantage une dominance psychologique qu'une dominance sociale instituée.

Dans le champ qui nous intéresse ici, celui de la Psychologie, l'idée d'effectuer une recherche systématique est née de la pratique en milieu psychiatrique, qui mettait quotidiennement en évidence l'existence de cette structuration particulière à la famille bretonne.

La connaissance et l'analyse des différents aspects de cette question sont riches de conséquences pour la compréhension de la psychologie des Bretons.

Les implications dans le domaine de la psychologie pathologique sont nombreuses.

Mais cette notion trouve des prolongements dans beaucoup d'autres domaines.

Philippe Carrer, dans ses différents travaux, devait développer et étayer la thèse du matricentrisme breton.

[26]

En 1978 notamment, paraissait un article dans la « Revue de Neuro-Psychiatrie de l'Ouest », dans lequel lui-même et Jacqueline Le Petit, livraient les résultats d'une étude réalisée auprès d'enfants de 10 - 11 ans, à partir du Test du Dessin de Famille, en milieu scolaire, en Bretagne et dans d'autres régions de France.

Les résultats de ce travail venaient corroborer la thèse d'un matricentrisme particulier à la Bretagne.

Cependant, en raison de la dimension insuffisante de l'échantillon, il fallait continuer à approfondir cette étude.

L'étude dont nous apportons ici les résultats s'est donnée pour ambition d'asseoir sur des bases « scientifiques » — nous verrons qu'il y a des restrictions à apporter à ce terme —, les thèses développées autour du concept de matricentrisme.

Cette étude mériterait elle-même un approfondissement, et notamment d'être étendue à d'autres régions du monde, réputées pour leurs structures matricentrées. Peut-être serait-il possible alors, dans le champ de l'ethnopsychiatrie, d'établir des corrélations entre certaines pathologies et l'existence de cette structuration psycho-sociale particulière.

Quoiqu'il en soit, sous sa forme actuelle, cette recherche à partir du Test du dessin de famille, va dans le sens de la thèse selon laquelle la Mère est le personnage parental dominant dans la famille bretonne. Dans les limites méthodologiques que je me suis fixé, je dirai plus simplement que la Mère est le personnage parental qui, sur le plan psycho-affectif, a la plus grande importance dans la famille bretonne.

Je laisse le soin au docteur Carrer d'en tirer les conclusions nécessaires.

[27]

OUTILS THÉORIQUES

Le concept fondamental qui préside ce travail est celui de projection, qui mérite donc qu'on s'y arrête Un peu.

Sans entrer dans les détails, on retiendra surtout de la projection, à la suite de Madeleine Backès-Thomas, son sens le plus large de « localisation dans le monde extérieur de caractéristiques appartenant en propre au sujet ».

On sait que les jeux et les dessins ont toujours représenté un matériel d'étude privilégié de la Psychologie infantile. Ainsi, on a voulu mesurer l'intelligence à partir du dessin (Cf. Test du bonhomme de F. Goodenough). Mais surtout le dessin libre s'avère particulièrement intéressant sur le plan projectif.

Le terme d'épreuve projection a été inventé par Frank en 1939 à propos du Rorschach et du T.A.T. de Murray. Cependant le concept de projection lui préexistait puisque c'est Freud qui en a parlé le premier, le décrivant comme un mécanisme normal sous-tendant la compréhension du monde, mais aussi comme un mécanisme de défense, pouvant devenir pathologique ainsi qu'il l'a démontré dans ses études sur la Paranoïa, notamment le cas Schreber.

Didier Anzieu dira, en 1960 : « L'invention des tests projectifs s'explique par l'introduction de l'esprit psychanalytique en psychotechnique »...

Dans cet ordre d'idée, le dessin a été utilisé comme support de nombreux tests projectifs. Parmi ceux-ci on peut citer le Test des 3 personnages de Backès-Thomas, le Test de Machower. Le Test du dessin de famille surtout nous a paru particulièrement intéressant. On peut noter qu'il a été utilisé par de nombreux auteurs, tels que M. Porot, F. Barcellos, F. Minkowska, N. Appel, et surtout L. Corman.

D'après Juliette Favez-Boutonnier : « Le dessin de l'enfant [28] exprime bien autre chose que son intelligence ou son niveau de développement mental : une sorte de projection de sa propre existence et de celle des autres, ou plutôt la manière dont il sent exister lui-même et les autres ».

Pour reprendre Corman, le dessin libre favorise l'expression des tendances inconscientes. Maurice Porot (rapporté par Corman), renchérit : « la simple observation et l'analyse détaillée du dessin permettent de connaître à l’insu de l’enfant les sentiments réels qu'il éprouve envers les siens, la situation dans laquelle il se place lui-même dans la famille ; en un mot, de connaître la famille de l'enfant telle qu'il se la représente, ce qui est plus important que de savoir ce qu'elle est exactement »...

D'après Madeleine Backès-Thomas, « l'avantage du dessin c'est de faire appel à la création et non pas à la perception, réduisant ainsi l'interprétation (du testé) au minimum ». Il y a peu de consignes, pas de matériel à interpréter (comme dans le Rorschach ou le T.A.T. par exemple).

Tous ces arguments ont motivé notre choix du dessin de famille comme matériel de test.

LE TEST DU DESSIN DE FAMILLE
DE LOUIS CORMAN

Il est donc important, dans un premier temps, de faire un rappel sur le Test de Corman, son but, son champ d'application et ses moyens, puisqu'aussi bien il s'agit de la source principale d'élaboration de notre propre grille de décodage.

L. Corman insiste sur le caractère de création que revêt Pacte d'exécuter un dessin libre, par opposition au dessin reproduit tel que l’enfant le pratique à l'école. L'enfant qui dessine une famille imaginaire projette ainsi sa manière de voir sa propre famille, de s'y placer, tous ses désirs inconscients qui s'y focalisent.

[29]

La consigne du Test est simple :

- « Dessine une famille »...

- ou bien : « Imagine une famille de ton invention et dessine là »...

- ou bien encore « Dessine tout ce que tu voudras, les personnes d'une famille, et, si tu veux, des objets, des animaux... »

L. Corman insiste sur la nécessité de la présence attentive du Psychologue pour la passation du Test. Celui-ci doit noter :

• Les inhibitions et leurs manifestations : blocage, temps d'arrêt, ou de ralentissement, etc.

• l'ordre dans lequel sont dessinés les personnages,

• à quel endroit de la feuille a été dessiné le premier personnage,

• le temps mis pour dessiner tel ou tel personnage.

La seconde partie de la passation consiste en un entretien. Le psychologue procède alors à un interrogatoire sur le contenu du dessin, à propos des personnages dessinés :

- Où sont-ils ?

- Que font-ils là ?

- Désigne-moi toutes les personnes, en commençant par la première que tu as dessinée ?

- Quel est le plus gentil de tous dans cette famille ?

- Quel est le moins gentil ?

- Quel est le plus heureux ?

- Quel est le moins heureux ?

- Pour chaque réponse, on demande le Pourquoi ?

- Et toi, dans cette famille, qui préfères-tu ?

- Suppose que tu fasses partie de cette famille, qui serais-tu ?

Ensuite le psychologue doit noter la composition de la famille vraie, « toute omission ou déformation d'un personnage [30] étant significative de quelques problèmes ».

En ce qui concerne l'interprétation, L. Corman distingue trois niveaux :

a) — Le niveau graphique :

Il s'inspire ici des règles générales de la graphologie. Plusieurs paramètres sont pris en compte :

— l'ampleur et la force du trait : les lignes tracées d'un geste ample indiquent « une grande expansion vitale, une facile extraversion des tendances ». Si le geste est peu ample, il traduit, au contraire, une tendance à se replier sur soi-même.

La force du trait est aussi à prendre en compte : « un trait fort signifie fortes pulsions, audace, violence, ou libération instinctive »... « Un trait faible signifie faibles pulsions, douceur, timidité, ou inhibition des instincts ».

— Le rythme du tracé : si le sujet répète d'un personnage à l'autre les mêmes traits symétriques, cela peut être la marque, d'après Corman, d'une structure obsessionnelle.

— La zone de la page occupée par le dessin :

La zone du bas est « la zone des instincts primordiaux de conservation de la vie, la zone élective des fatigués, des névrosés, asthéniques et des déprimés ».

La zone du haut est « celle de l'expansion imaginative, celle des rêveurs et des idéalistes ».

La zone de gauche est celle « du passé, celle des sujets qui régressent vers leur enfance ».

La zone de droite est « celle de l'avenir ».

Il faut aussi noter si le sujet dessine de la gauche vers la droite, ce qui est le mouvement progressif naturel, ou bien de la droite vers la gauche, ce qui est un mouvement régressif.

[31]

L’interprétation est à nuancer selon que le sujet est droitier • mi gaucher.

b) — Le niveau des structures formelles :

le degré de perfection du dessin est le témoin de la maturité du dessinateur (Cf. Goodenough). La pauvreté du dessin peut être le signe de l'inhibition de l'enfant. La structure formelle du groupe est à analyser, « leurs interactions mutuelles, le cadre immobile ou animé, dans lequel ils évoluent ».

Ici Corman, à la suite de F. Minkowska distingue le sensoriel et le relationnel, notions sur lesquelles il est inutile de I10US appesantir ici.

c) — Le troisième niveau est celui du contenu
et de l'interprétation psychanalytique :

L'enfant dessine une famille qui ne correspond pas à sa famille réelle. Il y met sa propre subjectivité, c'est-à-dire qu'il dessine une famille selon ses propres désirs.

La comparaison famille imaginaire/famille réelle donne des indications sur les tendances affectives de l'enfant, tendances positives et tendances négatives. Cette interprétation est sous-tendue par la classique dualité principe de plaisir/ principe de réalité.

Ici aussi nous ne ferons qu'affleurer la question, qui ne concerne que très peu notre travail, tel que nous l'avons circonscrit.

En fait, l'ambition de L. Corman, au travers de son Test, est une exploration aussi complète que possible de l'affectivité de l'enfant, celle-ci se nouant autour du Complexe d'Œdipe.

C'est dire que les outils théoriques de l'auteur sont essentiellement ceux de la psychanalyse, alors que, comme nous allons le voir, nous avons essayé de limiter autant que possible notre analyse au niveau de l'interprétation graphique.

[32]

LE TEST DU DESSIN DE FAMILLE
EN PASSATION COLLECTIVE

En effet, s'il est souhaitable en matière d'investigation psychologique d'approfondir et d'affiner le plus possible, il y a des contraintes matérielles et méthodologiques qu'on ne peut pas contourner.

Le travail présent n'a de valeur que grâce au nombre. J'éviterai, pour l'instant, le terme de statistique, et je m'en expliquerai plus loin.

Nous nous étions fixés, au départ, comme objectif, d'atteindre le nombre de 1 500 protocoles, ce qui représentait 300 protocoles par région, après que nous eûmes défini cinq grandes régions.

Dans ces conditions, comment faire passer individuellement 1 500 fois le Test de Corman dans des endroits aussi divers ?

Par ailleurs, il nous fallait trouver des items simples et fiables, laissant le moins de place possible à l'interprétation : le problème pour nous, était de quantifier, c'est-à-dire déceler, dans chaque dessin, des signes fiables susceptibles de témoigner de l'importance relative de chaque parent dans la personnalité de l'enfant, et de les coter.

Nous nous retrouvrions donc en face de deux contraintes :

- simplifier le mode de passation du Test,

- simplifier le mode d'interprétation ; passer du niveau qualitatif au niveau quantitatif.

En ce qui concerne le premier aspect du problème, Madame Le Petit, en 1978 (Cf. Revue de Neuro-psychiatrie de l'Ouest), eut l'idée décisive d'utiliser le Test du dessin de famille en passation collective, ce qui offrait le double avantage de gagner beaucoup de temps et [33] d'éviter la présence du psychologue. En effet, l'instituteur, en se référant à des consignes précises, pouvait assurer le déroulement des opérations.

Les consignes étaient les suivantes :

1) Utiliser une feuille de papier blanc, un crayon à papier, pas de gomme (l'enfant ne doit pas effacer ce qu'il a dessiné).

2) Dire à l'enfant de dessiner une famille qu'il imagine et d’indiquer sous chaque personnage un numéro dans l'ordre où il les dessine.

3)Lorsque le dessin est terminé, demander à l'enfant d'indigner qui est le personnage dessiné, en marquant l'âge et le sexe pour chacun :

EXEMPLE :

n° 1 : Claude, 9 ans, garçon.

Faire préciser à gauche du dessin par la lettre F ou G, si c’est un garçon ou une fille qui a effectué le dessin.

4) Distribuer les questionnaires,

5) Lorsque l'ensemble est terminé, inclure le dessin dans le questionnaire,

6) Préciser les anomalies qui existent dans la famille,

7) Quel est le département d'origine de naissance des parents ?

Cette feuille de consignes, envoyée à l'instituteur, était accompagnée de questionnaires à distribuer aux enfants et qui comprenaient huit questions :

1) Quel est le personnage du dessin le plus heureux ? Pourquoi ?

2) Quel est le moins heureux ? Pourquoi ?

3) Quel est le plus gentil ? Pourquoi ?

4) Quel est le moins gentil ? Pourquoi ?

5) Si tu avais à choisir, quel personnage du dessin voudrais-tu être ?

[34]

6) Lequel ne voudrais-tu pas être ?

7) Dans la maison de la famille dessinée, que fait le Père, et que fait la Mère le dimanche ?

8) As-tu fait ce dessin avec ta main gauche, ou avec ta main droite ?

Un autre avantage de la passation collective était, ainsi que le notent les auteurs de l'article, un gain en spontanéité de la part de l'enfant.

L'image parentale étant plus intéressante dans ce travail que l'identification, les principales raisons d'être de ce questionnaire étaient :

- de situer l'enfant par rapport à ses personnages parfois fictifs,

- de connaître son origine géographique, ce qui est une condition nécessaire de sa représentativité, ainsi que nous le développerons plus loin.

Les arguments en faveur de la nécessité de la présence du psychologue pour la passation du Test, avancés par Corman dans son ouvrage, s'avèrent inopérants en ce qui concerne notre travail. En effet, ainsi que je l'ai noté plus haut, L. Corman recommande au testeur la plus grande attention pour les raisons suivantes :

- les inhibitions de l'enfant par rapport à la situation de test sont à prendre en compte,

- le psychologue doit noter le temps mis par l'enfant pour dessiner tel ou tel personnage,

- enfin, il doit noter l'ordre dans lequel sont dessinés les personnages.

En ce qui concerne les deux premiers arguments, notre type d'investigation étant beaucoup plus modeste que ce que préconise l'auteur, la présence du psychologue ne nous paraît pas être indispensable. Notre champ d'analyse étant [35] davantage celui de l'interprétation graphique que celui de la Psychanalyse, ces arguments semblent d'un poids négligeable ici.

Par contre, la nécessité pour le psychologue de connaître l’ordre dans lequel ont été dessinés les personnages est tout à fait indéniable. Mais comme cela est stipulé dans les consignes, l'enfant doit mettre un numéro sous chaque personnage dans l'ordre dans lequel il les a dessinés. La passation du test ne justifie ici pas davantage la présence du psychologue.

Ainsi, on voit qu'il est possible de demander à des instituteurs de se charger de la passation collective du Test, simple et aisé, rigoureusement circonscrite par la feuille de consignes adressée chaque fois, avec le paquet de questionnaires. De cette manière, le travail pouvait s'effectuer par correspondance, sans déplacements et sans dépenses de temps considérables.

Ceci étant, il fallait définir des paramètres de cotation pour le décodage des protocoles de Test.

Madame Le Petit et Monsieur Carrer se référant, ici encore, essentiellement aux travaux de Corman, purent définir une grille de six items reconnus classiquement comme représentatifs de l'importance accordée par le dessinateur à chaque personnage. Ces items étaient les suivants :

— ORDRE :

soit le personnage le premier dessiné (ici on ne cote que s'il s'agit d'un parent),

— TAILLE :

soit le personnage parental le plus grand,

— FERMETÉ DU TRAIT :

soit le personnage parental dont le tracé est le plus net et le plus affiné,

[36]

— VOLUME :

soit le personnage parental le plus large,

— SITUATION :

soit le personnage parental qui se détache,

— QUALITÉ DU DESSIN :

soit le personnage parental le mieux dessiné, avec ou sans accessoires.

Pour chaque item on cote, soit Père, soit Mère, suivant que le personnage le plus grand, ou le mieux dessiné, etc. est le Père ou la Mère. On arrive donc, pour chaque dessin, à un certain nombre de points en faveur du Père, et à un autre nombre en faveur de la Mère (chaque item ayant la même valeur). Au bout du compte, le total est soit en faveur de la Mère, soit en faveur du Père. On obtient aussi un certain nombre de protocoles « mixtes », c'est-à-dire pour lesquels les totaux mère et père sont identiques. Par ailleurs, certains items dans de nombreux dessins ne sont pas cotables : en effet, les deux personnages peuvent avoir la même taille ou le même volume ; il se peut qu'aucun personnage parental ne se détache, ou qu'ils soient de qualité égale, ou encore qu'ils soient dessinés avec la même force de trait.

Il est bon de rappeler les résultats de cette première étude :

L'échantillon était composé de 371 protocoles, répartis comme suit :

- 208 pour la Bretagne,

- 136 pour les autres régions (Saint-Etienne, Bourges, Rouen),

- 27 pour l'Irlande.

Pour la Bretagne, l'image de la Mère dominait dans 57% des cas, et celle du Père dans 32% des cas.

Dans les régions extérieures à la Bretagne, l'image de la Mère dominait dans 29% des cas, alors que celle du Père dans 59%.

[37]

On voit que ce travail, s'il avait le mérite de résoudre de nombreux problèmes méthodologiques, restait par contre insuffisant sur le plan statistique, l'échantillon étant trop petit.

Le but de cette deuxième étude était donc d'élargir l'échantillon de manière à obtenir des résultats significatifs sur l'ensemble de la France. Il s'agissait de faire une étude comparative sur la Bretagne et les autres régions de France afin de vérifier, de la manière la plus inattaquable possible, l'existence d'un matricentrisme qui serait particulier à la Bretagne.

Ainsi, nous définîmes, en plus de la Bretagne, quatre autres grandes régions choisies pour leurs caractéristiques, sociologiques, historiques et ethnologiques représentatives de la diversité française. Ces régions étaient :

• L'Ouest non breton (en particulier les départements limitrophes de la Bretagne : Calvados, Manche, Mayenne, Maine-et-Loire, Vendée...)

• Le Nord et l'Est,

• Le Sud, incluant Sud-Ouest et Sud-Est,

• Le Centre.

La Bretagne, quant à elle, nous la considérons comme formée de cinq départements :

• Ile-et-Vilaine,

• Morbihan,

• Loire-Atlantique,

• Finistère,

• Côtes-du-Nord.

Nous considérons comme représentatif un échantillon composé de 300 protocoles environ par région, ce qui nous conduisait à un total de 1 500 protocoles.

Les critères d'exploitabilité des protocoles étaient les suivants :

— origine géographique : l'enfant et ses parents devaient [38] être originaires du département étudié,

— composition de la famille : la famille devait être entière, c'est-à-dire qu'aucun parent ne devait manquer (divorce, ou décès),

— enfin, les consignes données devaient être respectées et en particulier l'usage du seul crayon à papier, l'indication de l'ordre dans lequel les personnages avaient été dessinés, l'indication du sexe du dessinateur, et surtout l'indication de ses origines géographiques. Faute de quoi, le protocole est inexploitable.

Or dès le début de l'étude, des difficultés apparurent, relatives à ces différentes conditions.

Tout d'abord, il y a des régions pour lesquelles les conditions d'appartenance géographique sont difficiles à réunir. C'est le cas, en particulier, des régions fortement industrialisées, telles que le Nord et l'Est, ou de régions telles que les régions du Sud, qui ont connu de forts mouvements de population, pour des raisons diverses. Ainsi, si l'on prend par exemple le département des Bouches-du-Rhône, ou bien encore celui de la Moselle, il est assez difficile de réunir un nombre de protocoles suffisant, émanant d'enfants nés dans ces départements de parents eux-mêmes nés dans ces départements.

La seconde difficulté (d'impact bien moindre cependant), est relative à la condition d'intégrité de la famille et nous a amenés à éliminer certains protocoles reçus.

Enfin, la troisième difficulté, de loin la plus importante, est celle relative au non respect des consignes, le plus souvent par les enfants, mais parfois aussi par les instituteurs.

Pour cinq classes, nous avons eu des dessins exécutés aux crayons de couleur ou à la peinture, ce qui les rendaient inexploitables. Mais le plus souvent, l'impossibilité d'exploiter les dessins était due à la non indication du sexe de l'enfant et à la non indication de son origine géographique.

[39]

Au total, sur environ 3 000 protocoles reçus, 1 657 seulement purent être exploités.

Par souci de validité, la composition de ces 1 657 protocoles nous amena à reconsidérer la répartition par régions que nous avions fixée au départ :

— la Bretagne, bien entendu, restait à étudier.

— l’Ouest non breton, dont la proximité immédiate imposait que nous prêtions la plus grande attention aux résultats obtenus. (Il faut noter, pour cette région, le sérieux avec lequel ont été effectuées les passations de tests et l'intérêt suscité par ce travail auprès des enseignants. Nous avons pu ainsi réaliser une étude par départements, le nombre des enfants natifs du département (de parents eux aussi natifs du même département étant suffisant).

— le Sud : pour cette région, le nombre d'enfant réunissant les conditions exposées ci-dessus était insuffisant. Nous sommes donc passés par un compromis : partant du présupposé que cette région (Sud-Est et Sud-Ouest compris) réalisait globalement, sur le plan qui nous intéresse, une certaine unité, nous avons considéré comme représentatifs les enfants nés dans un département du Sud de parents nés eux-mêmes dans des départements du Sud, fussent-ils différents. Par exemple, un enfant né dans l'Hérault d'une mère née dans les Pyrénées-Orientales et d'un père né dans les Bouches-du-Rhône est considéré comme représentatif.

— restait encore un nombre important de dessins d'enfants nés en France, de parents français, originaires de régions différentes. Ce serait le cas, par exemple, d'un enfant habitant le Nord, né dans la Creuze d'une mère née dans l'Aveyron et d'un père né dans la Seine-Maritime. Nous ne pouvions pas négliger ce type de protocoles, d'autant plus qu'ils représentaient une proportion importante de la population française. Nous les avons donc réunis dans la rubrique « France non spécifique ». Le nombre de protocoles représentatifs des deux autres régions définies au départ (Nord et Est, Centre), [40] étant insuffisant, nous les avons inclus dans cette rubrique.

En ce qui concerne la grille de décodage, qui avait servi au cours de la première étude, elle nous paraissait perfectible. En particulier, elle paraissait accorder trop peu d'importance à l'item « situation », qui ne cotait pas plus que l'item « fermeté du trait », par exemple. Nous remaniâmes donc cette grille, et définîmes ainsi trois grands items, eux-mêmes subissant des subdivisions :

I. — GESTALT :

 fermeté du trait, largeur, hauteur.

II. — OCCUPATION DE L'ESPACE :

 ordre, personnage le plus proche (de l'enfant), personnage se détachant (des autres personnages), le premier dessiné.

III. — QUALITÉ DU DESSIN - CONTENU SYMBOLIQUE :

 tête, tronc, membres, soit une division classique dans les techniques projectives.

Mais en réalité, cette nouvelle grille elle-même se révéla insatisfaisante, pour trois raisons :

• L'item « fermeté du trait », dont le sens que lui accordait Corman ne m'avait, pour ma part, jamais réellement convaincu, se révéla à l'usage d'un maniement très délicat. Il est le plus souvent très difficile de coter globalement cet item de manière comparative sur deux dessins entiers : en effet, la plupart du temps, si on prend deux personnages I et II, par exemple, la tête de I peut être dessinée d'un trait plus ferme que la tête de II, alors que les membres inférieurs de I sont dessinés d'un trait moins ferme que pour le II. Faut-il coter à la longueur de fermeté du trait ? Ainsi on arriverait à 12cm de trait plus ferme pour I par exemple, et 8 cm pour II, ce qui donnerait l'avantage à I. Mais de ce fait, on coterait une nouvelle fois la longueur et la hauteur. Ou bien, faudrait-il prendre en compte les différentes parties du corps en question [41] (selon leur importance symbolique) ? La tête est-elle plus importante que le corps, etc. ? Mais cela introduirait alors un niveau interprétatif supplémentaire au décodage. Par ailleurs, dire que le personnage dessiné avec le trait le plus ferme est le signe de l'importance que lui accorde l'enfant, paraît un peu rapide et arbitraire. Pour ces raisons, cet item nous apparût peu fiable et nous décidâmes de l'abandonner.

Le deuxième argument concerne la rubrique « occupation tic l'espace ». À l'intérieur de celle-ci, l'item « personnage le plus proche » nous apparût à l'usage, contestable. En effet, s'agissait-il d'une proximité « géographique » (mesurée en centimètres), ou bien la proximité était-elle fonction de facteurs plus subtils, tels que la direction des regards, ou une certaine manière de placer le personnage dans l'espace ? D’autre part, l'enfant ne se désigne pas forcément dans le dessin ; or, il s'agissait de coter la proximité des personnages parentaux par rapport à l'enfant. Enfin, rien n'indique que le personnage le plus proche soit le plus valorisé par l'enfant. Ceci n'est en effet spécifié par aucun auteur à notre connaissance.

Enfin, l'introduction dans la grille de l'analyse du contenu symbolique introduisait elle aussi une nouvelle dimension interprétative, sources d'erreurs. En effet, s'il est incontestable que l'analyse du contenu symbolique d'un dessin de personnage est une source précieuse de renseignements (ce qui 4 du niveau du qualitatif), il est, par contre, contestable de coter comparativement dans ce registre, deux personnages dessinés (ce qui est de l'ordre de plus ou moins, c'est-à-dire du quantitatif). Ainsi, d'une tête de mère portant une coiffure imposante et d'une tête de père fumant la pipe, laquelle est la plus valorisée par l'enfant ? Ces deux seuls indices ne permettent pas de se prononcer.

C'est donc de références bibliographiques certes, mais aussi de notre expérience, que nous tirâmes la grille de décodage [42] définitive, laquelle, telle qu'elle se présente, nous paraît bien remplir sa mission, à savoir déterminer pour chaque dessin de famille, quel est celui des deux personnages parentaux, celui dont l'image est la plus valorisée par l'auteur du dessin.

Cette grille est composée de six items, que nous allons maintenant détailler :

1.— ORDRE :

soit le premier personnage dessiné. Ici, on peut citer Maurice Porot : « le personnage le premier dessiné est presque toujours le plus important »... A la différence de la grille précédente, on cote le premier parent dessiné même si un autre personnage (non parental) a été dessiné avant. Ainsi, on a toujours une cotation pour cet item.

2. — LARGEUR :

soit la distance du plus grand écartement dans le sens horizontal, des dessins de parents.

3. — HAUTEUR :

soit la distance du plus grand écartement dans le sens vertical.

4. — QUALITÉ DU DESSIN :

soit la plus ou moins grande vraisemblance du dessin de chaque parent ; sa richesse en détails, en accessoires de prestige : bijoux, ornements, etc. éventuellement aussi on prend en compte la fermeté du trait (dans le sens de netteté essentiellement).

5. — SITUATION :

soit le personnage qui se détache. En effet, d'après Anna Oliverio Ferraris (« Les Dessins d'enfants et leur signification »), le personnage valorisé se détache toujours dans le dessin. Le détachement du personnage peut se manifester de plusieurs manières :

[43]

• il se situe sur un autre plan que tous les autres personnages, soit dans le sens vertical, soit dans le sens horizontal.

• ou bien, il se trouve à une distance des autres personnages plus importante que les distances séparant tous les autres personnages entre eux.

• ou bien encore, il peut s'agir du personnage vers lequel convergent les regards des autres personnages.

• enfin, il peut s'agir du personnage qui occupe une position centrale dans le dessin.

6. — DYNAMISME ET MOUVEMENT :

toujours d'après Anna Oliverio Perraris (« Les Dessins d'enfants et leur signification »), un personnage dessiné en mouvement, le plus souvent de profil, est la marque d'une valorisation pour l'enfant. Il faut noter que c'est un item assez rarement coté, car les personnages dessinés en mouvement sont nettement minoritaires.

Tous ces items sont cotés un point. La cotation ne concerne que les personnages parentaux. Le personnage parental qui a le plus de points est coté comme le plus important dans le dessin étudié. On trouvera, en annexe, à la fin de ce chapitre, trois dessins décodés qui permettront d'illustrer cet exposé sur notre grille de décodage.

VALEUR STATISTIQUE DE L'ÉTUDE

REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ÉCHANTILLON :

L'âge des enfants auxquels est destiné ce test est de 10 -11 ans. En effet, pour des enfants plus jeunes, l'attachement à la mère, prépondérant chez le jeune enfant, risquait de venir fausser les résultats obtenus. Pour des enfants plus âgés, l'épreuve risquait d'être tournée en dérision.

Nous avons donc choisi des classes de CM2, qui, pour ces raisons, nous paraissaient les plus appropriées à notre travail.

[44]

Toutes les écoles choisies font partie de renseignement public.

Elles sont situées dans des villes moyennes ou en milieu rural. Les grandes villes sont exclues de la recherche, en raison du trop grand brassage de populations qui y a lieu généralement.

Les conditions d'exploitabilité des protocoles retenus ont été exposées plus haut : condition d'intégrité de la famille, condition d'appartenance géographique, etc.

VALEUR STATISTIQUE DES RÉSULTATS :

Pour chaque classe, une fois cotés tous les dessins, on obtient un certain nombre de protocoles en faveur du père et un certain nombre en faveur de la mère.

Il convient de bien distinguer les résultats des dessins des filles, des résultats des dessins des garçons. En effet, selon les conceptions classiques, s'il est normal que les filles valorisent davantage leur mère, il est tout aussi normal, en revanche, que les garçons valorisent préférentiellement leur père. Aussi, l'inégalité dans les effectifs entre le nombre de garçons et le nombre de filles impose une correction mathématique que j'ai établie de la manière suivante :

• soit, par exemple, A l'effectif total des protocoles venant des écoles d'un même département,

• soit B, le nombre de garçons dans cet effectif,

• soit C, le nombre de filles dans cet effectif,

• soit D, le nombre de protocoles de filles en faveur de la mère, E, le nombre de protocoles de garçons en faveur de la mère.

• soit F, le nombre de protocoles de filles en faveur du père et G, le nombre de protocoles de garçons en faveur du père, le facteur de correction nous est donné par la division de B par C (si B est supérieur à C), ou de C par B (si C est supérieur à B).

[45]

Plaçons-nous dans le cas ou B est supérieur à C :



On réajuste C sur B et l'effectif total A devient alors A' :

A’ = 2 x B

Le pourcentage réajusté de protocoles en faveur de la mère nous est donné de la manière suivante :



Le pourcentage réajusté de protocoles en faveur du père est donné par une opération du même type :



Les pourcentages donnés dans les tableaux le sont toujours en données corrigées, les pourcentages en données brutes, n'étant pas, pour les raisons déjà citées, réellement significatifs.

Comme on le voit, il ne s'agit pas d'un travail très affiné sur le plan statistique, mais tel n'était pas non plus notre but. Vouloir quantifier rigoureusement une telle notion nous paraît assez illusoire et vain. Tout au plus, avons-nous mis en évidence des tendances : tendance à la valorisation de l'image maternelle, aux dépens de l'image paternelle, chez les enfants de culture bretonne, et tendance à la valorisation de l'image paternelle aux dépens de l'image maternelle, chez les enfants français d'autres origines géographiques.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

Je voudrais maintenant terminer ce chapitre en évoquant quelques difficultés rencontrées dans cette entreprise.

[46]

En effet, outre celles relatives à l'obtention d'un échantillon nécessaire (conditions d'appartenance géographique, et d'intégrité de la famille, non-respect des consignes de test), déjà évoquées plus haut et qui nous ont contraints à n'utiliser qu'environ la moitié des protocoles reçus, nous avons eu au préalable à tout travail, sept mois de démarches administratives afin d'obtenir l'autorisation officielle d'effectuer cette étude dans le milieu scolaire public. Sans cette autorisation nous nous serions heurtés, le plus souvent, à un refus des directeurs d'établissements.

Nous avons donc commencé par nous adresser à la Direction des Écoles à Paris, qui nous a conseillé d'envoyer un dossier de demande à la personne responsable de la Direction des Écoles, au Ministère de l'Éducation Nationale à PARIS, ce que nous avons fait rapidement. Sans réponse, malgré quelques mois d'attente et plusieurs appels téléphoniques, nous avons fini par apprendre que notre dossier avait été transmis au conseil médical de l'Académie de Quimper, lequel nous a alors adressé une demande de renseignements complémentaires concernant :

• les objectifs généraux de la recherche,

• le dispositif prévu,

• le traitement des données,

• la taille et la représentativité de l'échantillon.

Nous avons transmis ces renseignements au conseiller médical de l'Académie, et l'attente a repris.

Une conversation téléphonique avec le conseiller médical nous a appris que le dossier était de nouveau dans un Bureau du Ministère de l'Éducation Nationale. Nous en étions au quatrième ou au cinquième mois d'attente, sans avoir pu commencer notre travail.

Décontenancés, mais non découragés, nous nous sommes alors adressé à Monsieur Le Pensée, Ministre de la Mer et Maire de Mellac, qui a bien voulu intervenir auprès de [47] Monsieur Savary alors Ministre de l'Éducation nationale.

Quelques temps après, nous avons reçu de la Direction des Écoles une lettre d'accord sous condition de modifier la formulation d'une des questions du questionnaire.

Tout cela avait demandé sept mois, et le plus dur restait à faire. Mais au bout de plus de deux ans de travail (le plus difficile ayant été, en fin de compte, de trouver suffisamment d'instituteurs acceptant de collaborer), les résultats obtenus montrent que ce travail a porté ses fruits.

[48]



**DESSIN N° 1 :**

Exemple d'un dessin fait par une fille, dans lequel la cotation est faite en faveur de la Mère :

• Ordre : Mère

• Largeur : Mère

• Hauteur : Mère

• Situation : Mère : car elle se détache des autres personnages tous dessinés sur le même plan.

• Qualité du dessin : Mère : c'est le personnage globalement le mieux dessiné. De plus, son dessin est plus complet en ce qui concerne les détails et les accessoires.

• Dynamisme : pas de cotation.

TOTAL Mère = 5

TOTAL Père = 0

[49]



**DESSIN N°2 :**

Exemple d'un dessin de garçon, dont la cotation donne l'avantage au Père :

• Ordre : Père

• Largeur : Père

• Hauteur : Père

• Situation : Père : dessiné sur un plan différent de celui des autres personnages

• Qualité du dessin : Mère

• Dynamisme : Père : dessiné en mouvement, de profil.

TOTAL Père = 4

TOTAL Mère = 2

[50]



**DESSIN N°3 :**

Exemple d'un dessin de garçon dont la cotation donne l'avantage à la Mère :

• Ordre : Mère

• Largeur : Mère

• Hauteur : Père

• Situation : Mère : les regards convergent vers elle. Elle est située en avant par rapport aux autres personnages

• Qualité du dessin : Pas de cotation. Les deux dessins parentaux étant, de ce point de vue, sensiblement équivalents

• Dynamisme : pas de cotation.

TOTAL Mère = 3

TOTAL Père = 1

[51]



**DESSIN N°4 :**

Exemple d'un dessin de famille fait par une fille, dont la cotation se fait en faveur du Père :

• Ordre : Mère

• Largeur : Père

• Hauteur : Père

• Situation : Père : en raison de sa position centrale

• Qualité du dessin : Mère : on peut noter un soin, plus important apporté au dessin du visage et la présence d'une ceinture

• Dynamisme : Pas de cotation, car aucun personnage parental n'est dessiné en mouvement.

TOTAL Père = 3

TOTAL Mère = 2

[52]

[53]

Images du père et de la mère

IIe PARTIE

[54]

[55]

Bilan : Finistère

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Plogastel-Saint-Germain | 12 | 6 | 6 | 2 | 2 | 2 | 4 |
| Landivisiau | 17 | 10 | 7 | 6 | 5 | 3 | 1 |
| Landivisiau | 7 | 5 | 2 | 5 | 1 | 0 | 1 |
| Bannalec | 16 | 13 | 3 | 7 | 1 | 4 | 2 |
| Rosporden | 13 | 1 | 12 | 1 | 5 | 0 | 6 |
| Spézet | 10 | 2 | 8 | 2 | 4 | 0 | 4 |
| Landerneau | 10 | 6 | 4 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| TOTAL | 85 | 43 | 42 | 25 | 20 | 10 | 19 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 52,8%

Protocoles en faveur du père 33,0%

[56]

Bilan : Côtes-du-Nord

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Lézardrieux | 10 | 4 | 6 | 2 | 3 | 0 | 3 |
| Perros-Guirec | 7 | 2 | 5 | 2 | 2 | 0 | 2 |
| Pontrieux | 22 | 15 | 7 | 8 | 3 | 6 | 4 |
| Rostrenen | 12 | 6 | 6 | 4 | 2 | 2 | 4 |
| Saint-Quay-Portrieux | 6 | 2 | 4 | 1 | 2 | 0 | 2 |
| Châtelaudren | 15 | 9 | 6 | 4 | 3 | 4 | 2 |
| Quintin | 33 | 13 | 20 | 8 | 6 | 4 | 12 |
| TOTAL | 105 | 51 | 54 | 29 | 21 | 16 | 29 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 53,40%

Protocoles en faveur du père 36,25%

[57]

Bilan : Morbihan (Pays Gallo)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Malestroit | 15 | 4 | 11 | 3 | 4 | 1 | 5 |
| Josselin | 14 | 9 | 5 | 6 | 2 | 1 | 3 |
| Allaire | 6 | 4 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Questembert | 22 | 14 | 8 | 9 | 4 | 4 | 4 |
| TOTAL | 57 | 31 | 26 | 20 | 11 | 7 | 13 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 53,40%

Protocoles en faveur du père 36,25%

[58]

Bilan : Ille-et-Vilaine

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Saint-Malo | 12 | 7 | 5 | 3 | 2 | 4 | 3 |
| Vitré | 12 | 5 | 7 | 3 | 3 | 2 | 2 |
| Châteauneuf | 4 | 2 | 2 | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Janzé | 20 | 4 | 16 | 3 | 5 | 0 | 10 |
| Dinard | 15 | 8 | 7 | 6 | 0 | 2 | 6 |
| Dol | 12 | 6 | 6 | 5 | 2 | 1 | 3 |
| TOTAL | 75 | 32 | 43 | 21 | 12 | 10 | 26 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 46,8%

Protocoles en faveur du père 45,8%

[59]

Bilan : Loire-Atlantique

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Saffre | 12 | 3 | 9 | 2 | 2 | 1 | 6 |
| Nort-sur-Erdre | 30 | 16 | 14 | 6 | 5 | 9 | 9 |
| Loge | 16 | 6 | 10 | 4 | 3 | 2 | 6 |
| Clisson | 8 | 2 | 6 | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Guérande | 11 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 2 |
| Asserac | 6 | 4 | 2 | 2 | 0 | 1 | 2 |
| TOTAL | 83 | 37 | 46 | 19 | 15 | 16 | 29 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 41,2%

Protocoles en faveur du père 53,2%

[60]

Bilan : basse Bretagne

*(Finistère, 29 – Côtes-du-Nord, 22)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Plogastel-Saint-Germain (29) | 12 | 6 | 6 | 2 | 2 | 2 | 4 |
| Landivisiau 1 (29) | 17 | 10 | 7 | 6 | 5 | 3 | 1 |
| Landivisiau II (29) | 7 | 5 | 2 | 5 | 1 | 0 | 1 |
| Bannalec (29 | 16 | 13 | 3 | 7 | 1 | 4 | 2 |
| Rosporden (29) | 13 | 1 | 12 | 1 | 5 | 0 | 6 |
| Spezet (29) | 10 | 2 | 8 | 2 | 4 | 0 | 4 |
| Landerneau (29) | 10 | 6 | 4 | 2 | 2 | 1 | 1 |
| Lézardrieux (22) | 10 | 4 | 6 | 2 | 3 | 0 | 3 |
| Perros-Guirec (22) | 7 | 2 | 5 | 2 | 2 | 0 | 2 |
| Pontrieux (22) | 22 | 15 | 7 | 8 | 3 | 6 | 4 |
| Rostrenen (22) | 12 | 6 | 6 | 4 | 2 | 2 | 4 |
| TOTAL | 1 136 | 70 | 66 | 41 | 30 | 18 | 31 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 52,10%

Protocoles en faveur du père 36,34%

[61]

Bilan : haute Bretagne

*(Côtes-du-Nord,* 22 *- Morbihan, 56 - Ille-et-Vilaine, 35)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Saint-Quay-Portrieux (22) | 6 | 2 | 4 | 1 | 2 | 0 | 2 |
| Châtelaudren (22) | 15 | 9 | 6 | 4 | 3 | 4 | 2 |
| Quintin (22) | 33 | 13 | 20 | 8 | 6 | 4 | 12 |
| Saint-Malo (35) | 12 | 7 | 5 | 3 | 2 | 4 | 3 |
| Vitré (35) | 12 | 5 | 7 | 3 | 3 | 2 | 2 |
| Châteauneuf (35) | 4 | 2 | 2 | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Janzé (35) | 20 | 4 | 16 | 3 | 5 | 0 | 10 |
| Dinard (35) | 15 | 8 | 7 | 6 | 0 | 2 | 6 |
| Dol (35) | 12 | 6 | 6 | 5 | 2 | 1 | 3 |
| Malestroit (56) | 15 | 4 | 11 | 3 | 4 | 1 | 5 |
| Josselin (56) | 14 | 9 | 5 | 6 | 2 | 1 | 3 |
| Allaire (56) | 6 | 4 | 2 | 2 | 1 | 1 | 1 |
| Questembert (56) | 22 | 14 | 8 | 9 | 4 | 4 | 4 |
| TOTAL | 186 | 87 | 99 | 54 | 34 | 25 | 55 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 48,2%

Protocoles en faveur du père 42,4%

[62]

Bilan : haute Bretagne

*(Loire-Atlantique, 44)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Saffre | 12 | 3 | 9 | 2 | 2 | 1 | 6 |
| Nort-sur-Erdre | 30 | 16 | 14 | 6 | 5 | 9 | 9 |
| Loge | 16 | 6 | 10 | 4 | 3 | 2 | 6 |
| Clisson | 8 | 2 | 6 | 1 | 2 | 1 | 4 |
| Guérande | 11 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 2 |
| Asserac | 6 | 4 | 2 | 2 | 0 | 1 | 2 |
| TOTAL | 83 | 37 | 46 | 19 | 15 | 16 | 29 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 46,35%

Protocoles en faveur du père 45,50%

[63]

Bilan : total haute Bretagne

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| TOTAL GÉNÉRAL | 269 | 124 | 145 | 73 | 49 | 41 | 84 |

Bilan : Bretagne entière

*(cinq départements)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| basse Bretagne | 136 | 70 | 66 | 41 | 30 | 18 | 31 |
| haute Bretagne | 186 | 87 | 99 | 54 | 34 | 25 | 55 |
| Loire-Atlantique | 83 | 37 | 46 | 19 | 15 | 16 | 29 |
| TOTAL | 405 | 194 | 211 | 114 | 79 | 59 | 115 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 48,40%

Protocoles en faveur du père 42,10%

[64]

Bilan : Ouest non breton

*(Calvados, 14 - Maine-et-Loire, 49
- Manche, 50 - Mayenne, 53 - Vendée, 85)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Craon (53) | 25 | 13 | 12 | 6 | 1 | 6 | 9 |
| Azé (53) | 18 | 9 | S | 4 | 3 | 3 | 5 |
| Gorron (53) | 17 | 11 | 6 | 5 | 2 | 6 | 3 |
| Mayenne (53) | 10 | 3 | 7 | 0 | 2 | 3 | 4 |
| Grez-en-Bouère (53) | 4 | 2 | 2 | 0 | 2 | 2 | 0 |
| Lassay-les-Châteaux (53) | 11 | 6 | 5 | 2 | 0 | 1 | 4 |
| Longue-Jumelles (49) | 11 | 5 | 6 | 1 | 2 | 4 | 3 |
| Châteauneuf-sur-Sarthe (49) | 13 | 9 | 4 | 5 | 2 | 4 | 2 |
| Beaupréau (49) | 8 | 5 | 3 | 2 | 1 | 3 | 2 |
| Beaugé (49) | 25 | 16 | 9 | 7 | 1 | 7 | 5 |
| Beauvoir (85) | 9 | 4 | 5 | 3 | 0 | 1 | 4 |
| Chalans (85) | 7 | 3 | 4 | 2 | 2 | 0 | 2 |
| Le Poiré-sur-Vie (85) | 12 | 9 | 3 | 4 | 1 | 5 | 1 |
| Saint-Jean-de-Monts (85) | 22 | 11 | 11 | 6 | 3 | 3 | 6 |
| Pont-Hébert (50) | 15 | 7 | 8 | 1 | 8 | 3 | 5 |
| Saint-Lô (50) | 20 | 7 | 13 | 3 | 1 | 4 | 9 |
| Bricquébec (50) | 20 | 7 | 13 | 1 | 8 | 3 | 5 |
| Les Pieux (50) | 6 | 3 | 3 | 2 | 0 | 0 | 1 |
| Condé-sur-Noireau (14) | 7 | 5 | 2 | 3 | 0 | 2 | 2 |
| Bayeux (14) | 15 | 4 | 11 | 2 | 3 | 2 | 8 |
| TOTAL | 283 | 139 | 136 | 59 | 42 | 62 | 80 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 35,20%

Protocoles en faveur du père 52,10%

[65] [66]

Bilan : région sud

*(Aude, 11 - Bouches-du-Rhône, 13 - Corrèze, 14 - Corse, 20 - Gard, 30 - Haute-Garonne, 31 - Gironde, 33 - Hérault, 34 - Pyrénées-Atlantique, 64 - Hautes-Pyrénées, 65 - Pyrénées Orientales, 66 - Var, 83)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Espéraza (11) | 3 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 |
| Limous (11) | 13 | 11 | 2 | 1 | 0 | 9 | 1 |
| Gardanne (13) | 13 | 10 | 3 | 4 | 0 | 6 | 3 |
| Ussel (19) | 23 | 12 | 11 | 6 | 4 | 5 | 7 |
| Calvi (20) | 12 | 7 | 5 | 3 | 1 | 4 | 4 |
| Le Vigan (30) | 15 | 9 | 6 | 4 | 0 | 4 | 4 |
| Saint-Beat (31) | 3 | 1 | 2 | 0 | 1 | 1 | 1 |
| La Teste (33) | 13 | 7 | 6 | 3 | 1 | 1 | 3 |
| Clermont-L’Hérault (34) | 20 | 3 | 17 | 2 | 4 | 0 | 12 |
| Bédairieux (34) | 8 | 3 | 5 | 1 | 0 | 1 | 4 |
| Saint-Chinian (34) | 12 | 7 | 5 | 3 | 1 | 4 | 4 |
| Anglet (64) | 9 | 5 | 4 | 1 | 0 | 4 | 4 |
| Oloron-Sainte-Marie I (64) | 5 | 3 | 2 | 3 | 0 | 0 | 2 |
| Oloron-Sainte-Marie II (64) | 3 | 1 | 2 | 0 | 2 | 1 | 0 |
| Navarenx (64) | 11 | 6 | 5 | 3 | 1 | 2 | 4 |
| Bidart (64) | 8 | 6 | 2 | 2 | 0 | 3 | 2 |
| Saint-Jean-Pied-de-Port (64) | 12 | 10 | 2 | 4 | 0 | 4 | 2 |
| Biarritz (64) | 10 | 3 | 7 | 0 | 2 | 2 | 5 |
| Bayonne(64) | 7 | 1 | 6 | 1 | 2 | 0 | 4 |
| La Barthe-de-Meste (65) | 5 | 1 | 4 | 0 | 0 | 1 | 4 |
| Banyuls (66) | 14 | 4 | 10 | 4 | 1 | 0 | 8 |
| Rivesaltes (66) | 10 | 2 | 8 | 3 | 1 | 4 | 1 |
| Ceret (66) | 6 | 2 | 4 | 2 | 0 | 0 | 2 |
| Tavernes (83) | 3 | 3 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 |
| TOTAL | 238 | 119 | 119 | 52 | 21 | 58 | 82 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 30,70%

Protocoles en faveur du père 58,60%

[67]

Bilan : région DIVERSES

— Côte d’or (21) — Indre-et-Loire (37) — Jura (39) — Meurthe-et-Moselle (54) — Moselle (57) — Nièvre (58) — Nord (59) — Pas-de-Calais (62) — Bas-Rhin (67) — Somme (80) — Territoire de Belfort (90)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Vitteaux (21] | 14 | 9 | 5 | 6 | 3 | 3 | 2 |
| Loches (37) | 21 | 9 | 12 | 5 | 7 | 4 | 2 |
| Orgelet (39) | 17 | 9 | 8 | 4 | 5 | 5 | 3 |
| Bayon (54) | 11 | 6 | 5 | 3 | 1 | 3 | 2 |
| Verny (57) | 11 | 4 | 7 | 2 | 4 | 2 | 1 |
| Pouilly-sur-Loire (58) | 3 | 2 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Premery (58) | 12 | 6 | 6 | 1 | 3 | 5 | 1 |
| Saint-Amand-les-Eaux (59) | 16 | 15 | 1 | 6 | 0 | 6 | 0 |
| Fruges (62) | 22 | 11 | 11 | 7 | 6 | 2 | 3 |
| Obernai (67) | 12 | 6 | 6 | 2 | 3 | 2 | 2 |
| Chamousset (73) | 10 | 4 | 6 | 2 | 3 | 2 | 2 |
| Feuquières-en-Vimeu (80) | 27 | 13 | 14 | 4 | 8 | 6 | 5 |
| Woincourt (80) | 5 | 1 | 4 | 1 | 3 | 0 | 1 |
| Delle-Belfort (90) | 10 | 3 | 7 | 2 | 5 | 1 | 2 |
| Delle-Belfort-du-Yeure (90) | 11 | 6 | 5 | 4 | 3 | 2 | 1 |
| TOTAL | 202 | 104 | 98 | 49 | 57 | 46 | 26 |

[68]

Bilan : France non spécifique

*(soit tous les protocoles des enfants nés de parents français, mais vivant dans une région différente de leur région d'origine)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Toutes les écoles touchées par l’étude, plus les écoles n’ayant pas permis une exploitation spécifique, c’est-à-dire, par régions : voulions (80) Ham (80) Baccarat (54) Sélestat (67) Blagny-sur-Temoise (62). | 520 | 252 | 268 | 108 | 55 | 111 | 184 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 31,60%

Protocoles en faveur du père 56,30%

Pourcentages de cas mixtes 12,10%

[69]

Bilan : France entière

*(sans Bretagne, soit Ouest non breton, Sud, régions diverses, France non spécifique)*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Écoles | Effectif | Filles | Garçons | Protocolesen faveurde la mère | Protocolesen faveur du père |
| F | G | F | G |
| Ouest non breton | 275 | 139 | 136 | 61 | 36 | 63 | 80 |
| Sud | 238 | 119 | 119 | 52 | 21 | 58 | 82 |
| Régions diverses | 202 | 104 | 98 | 49 | 57 | 46 | 26 |
| France non spécifique | 520 | 252 | 268 | 108 | 55 | 111 | 184 |
| TOTAL | 1235 | 614 | 621 | 267 | 138 | 281 | 403 |

***Pourcentage en données corrigées*:**

Protocoles en faveur de la mère 32,90%

Protocoles en faveur du père 54,40%

Pourcentages de cas mixtes 11,60%

[70]

[71]

Images du père et de la mère

3e PARTIE

[72]

[73]

Images du père et de la mère

3e partie

APPROCHE ANALYTIQUE
ET BREF COMMENTAIRE

*par Ph. CARRER*

OBSERVATIONS PRÉALABLES

Avant toute analyse approfondie, un rapide regard sur les chiffres des tableaux, ci-dessus présentés, révèle qu'un pourcentage plus élevé d'enfants, garçons et filles, valorise dans ses dessins du Test du dessin de famille, davantage la mère que le père en Bretagne, et singulièrement en Basse-Bretagne, alors que c'est l'inverse, non seulement dans l'Ouest non breton et dans le Sud, mais également dans l'ensemble de la France, Bretagne non comprise.

La première question qui se pose devant de tels résultats est : avons-nous appréhendé une certaine réalité ou au moins un certain aspect de la réalité, ou, au contraire, s'agit-il d'une vue de l'esprit, d'une illusion, ou si l'on préfère la formuler autrement, avons-nous utilisé un outil valable selon une méthode correcte ?

Je pense que la première partie de cette étude, rédigée par Gwénaël Le Bechennec, répond à la question qu'il s'agisse du test utilisé, des conditions de la passation collective, des items retenus, du décodage, des zones géographiques, de la correction mathématique des résultats en fonction du nombre d'enfants de chaque sexe, de la dimension de l'échantillon testé.

[74]

Si des critiques de détail peuvent assurément être formulées, il me semble, en revanche, que la validité générale des résultats obtenus ne peut être ruinée par la mise en évidence d'un vice de méthode rédhibitoire.

Il nous faut toutefois observer que la netteté des résultats peut masquer une situation plus floue. En effet, nous avons finalement retenu six items, le sixième étant fort peu utilisé. En pratique, donc, ce sont cinq items dotés de la valeur d'un point chacun qui interviennent pour chaque image parentale : père et mère.

Cinq étant un chiffre impair, le résultat père ou mère peut correspondre à 3 + 2, ou 4 + 1, ou 5 + 0. Il suffit d'un point, c'est-à-dire d'un item pour déplacer le résultat du côté du père ou du côté de la mère. D'autre part, il est évident que cinq items, soit cinq points pour la mère et zéro pour le père, expriment une valorisation de la mère bien supérieure à 3 points pour la mère et 2 points pour le père.

Toutes proportions gardées, nous nous trouvons un peu comme au deuxième tour d'une élection, où seulement deux candidats restent en ligne et où un déplacement de voix apparemment limité donne parfois une supériorité écrasante à l'un des deux camps en ce qui concerne le nombre d'élus. Toutefois, les spécialistes sont d'accord pour admettre que la victoire de l'un des partis exprime une tendance non équivoque du corps électoral.

Je pense qu'il en est de même ici et que l'homogénéité des résultats dans chaque zone géographique exprime valablement une tendance nette matriarcalisante dans un cas, « patriarcalisante » dans l'autre.

Après cette observation préalable, il nous faut maintenant préciser à quelle réalité renvoie la valorisation de l'image du père et de celle de la mère par l'enfant dans le cadre de la méthode exposée par Gwenaël Le Bechennec à partir des Items retenus et définis.

[75]

C'est bien entendu l'imaginaire de l'enfant qui nous est révélé par le dessin qu'il exécute à notre demande. Cet imaginaire exprime des processus inconscients. La valorisation d'un personnage paternel ou maternel au moyen des items définis précédemment, est en relation avec un processus *d'identification,* beaucoup plus, selon nous, qu'avec la relation d'objet, c'est-à-dire le désir (qui apparaîtrait par des marques de rapprochement, en principe avec le parent du sexe opposé). Le parent valorisé par le dessin est celui que l'enfant prend préférentiellement pour modèle idéal, c'est celui qui est le plus admiré et/ou le plus craint.

Normalement, même en situation œdipienne « au stade des liquidations difficiles » [[7]](#footnote-7), les garçons s'identifient à leur père, les filles à leur mère (ou à un substitut du même sexe). Il peut arriver qu'un enfant s'identifie au parent du sexe opposé quand le parent du même sexe se trouve dévalorisé dans la famille. L'exemple le plus fréquemment donné est celui des filles s'identifiant à leur père du fait de la dévalorisation de leur mère. La revendication féminine contemporaine insiste sur le statut dévalorisé de la femme au foyer, ou même de la femme en général et y trouve précisément l'origine de cette tendance des filles à s'identifier à leur père. Ce disant, nous sommes passés du particulier au collectif, c'est-à-dire au social.

C'est encore ce que nous allons faire en constatant que la tendance plus surprenante du garçon à s'identifier préférentiellement à la mère s'observe avec une fréquence singulière en Bretagne, alors que cette situation se voit nettement moins souvent dans l'Ouest non breton et n'existe que plus discrètement dans le Sud.

Dès lors, nous ne pouvons éviter de nous interroger sur [76] cet étrange phénomène et nous voici également amenés à passer de l'imaginaire au social comme pour les filles, mais en tirant des conclusions inverses, à savoir que le statut (psychologique ?) de l'homme serait fréquemment dévalorisé en Bretagne.

APPROCHE ANALYTIQUE

Ce qui ressort d'abord et avant tout des résultats du test, c'est que les trois grandes régions retenues : Bretagne, Ouest non breton et Sud, valorisent très différemment le père ou la mère.

• La Bretagne à cinq départements, c'est-à-dire Haute-Bretagne et Basse-Bretagne réunies, valorise la mère dans 48,4% des cas.

• L'Ouest non breton : 35,2%.

• Le Sud : 30,7%.

La Bretagne apparaît donc nettement plus « maternelle » (1) que l'Ouest non breton et que le Sud.

À l'intérieur de la Bretagne, il existe une sensible différence entre la Basse-Bretagne, où la valorisation de l'image maternelle est plus accentuée, qu'en Haute-Bretagne :

• Basse-Bretagne : 52,8%

• Haute-Bretagne : 48,2% (sans Loire-Atlantique)

 46,35 % (Loire-Atlantique comprise).

À noter toutefois que c'est dans le Morbihan gallo (moitié est du département, donc Haute-Bretagne), que le score de la mère apparaît le plus élevé de toute la Bretagne : 53,4%. Mais l'échantillon de 57 enfants n'est pas assez important pour en tirer des conclusions sûres.

En Haute-Bretagne, l’Ille-et-Vilaine moins « maternelle » (46,8%) que le Morbihan, l'est cependant davantage que la

(1). J'emploie ce terme pour éviter d'anticiper sur l'interprétation que je proposerai plus loin.

[77]

Loire-Atlantique (41,2%).

Si nous nous tournons maintenant vers l'image du père, nous remarquons que c'est dans le Finistère qu'elle est la moins valorisée : 33%. Son score remonte un peu dans le Morbihan gallo : 36,25%, davantage dans l'Ille-et-Vilaine, pour atteindre son maximum breton en Loire-Atlantique : 53,2%.

Si nous quittons la Bretagne pour gagner l'Ouest non breton, nous constatons que la mère y est très nettement moins valorisée qu'en Bretagne, même si l'on compare avec la Loire-Atlantique, celui des départements bretons où la mère est la moins valorisée :

• Loire-Atlantique : 41 %

• Ouest non breton : 35,2%

En revanche, la valorisation du père y est sensiblement la même qu'en Loire-Atlantique, et très supérieure à celle des autres départements bretons, et tout particulièrement, de la Basse-Bretagne :

• Finistère : 33%

• Ille-et-Vilaine : 45,8

• Loire-Atlantique : 53,2

• Ouest non breton : 52,1

Quant au Sud, il apparaît encore plus « paternel »*:* 58,6% et encore moins « maternel » : 30,7% que l'Ouest non breton :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Mère | Père |
| Bretagne entière  | 48,4% | 46,35% |
| Ouest non breton  | 37,2% | 52,1 % |
| Sud  | 30,7% | 58,6 % |

Enfin, les résultats obtenus à partir des 1 235 tests provenant de la France entière, à l'exclusion de la Bretagne, donnent des chiffres intermédiaires entre l'Ouest non breton et le Sud seul, soit :

[78]

• Mère : 32,9

• Père : 55,4%

Ce qui permet dès maintenant de conclure que la situation bretonne se présente sous l'aspect de l'Imaginaire des enfants de façon tout à fait originale dans l'ensemble français.

Les réflexions que suggèrent ces chiffres se rapportent au parallélisme des différences régionales constatées ici et de ce que nous révèlent l'histoire des cultures et civilisations, ainsi que l'anthropologie historique.

Les sociétés celtes ont accordé à la femme une place importante et lui ont conféré un statut social honorable, tandis que leurs littératures et leurs mythes donnaient d'elle une image solaire. Aussi, ne sommes-nous pas surpris de découvrir à travers l'imaginaire des enfants bretons une Bretagne matricentrique, et d'autant plus qu'il s'agit de la partie demeurée la plus celtique, c'est-à-dire la plus occidentale. Quant à la Loire-Atlantique, sa population composite (majorité bretonne à plus des deux-tiers, avec éléments vendéens et angevins), expliquerait bien les résultats intermédiaires entre Haute-Bretagne et Pays de l'Ouest non breton que donne notre test.

À l'inverse, le Sud occitan, où la civilisation romaine a laissé une empreinte beaucoup plus considérable, que dans la France du Nord, conserve au père un relief qui apparaît nettement dans les dessins des enfants de ces régions.

Cette interprétation ethnohistorique de ces dessins d'enfants nous conduira à situer l'Ouest non breton, au plan des images du père et de la mère, beaucoup plus près de l'ensemble de la France, Bretagne non comprise, que de cette région bretonne pourtant géographiquement voisine et même contigüe et dont on le rapproche culturellement si souvent. Nous pensons notamment aux structures agraires d'une part et au sentiment religieux d'autre part.

[79]

Le test du dessin de famille a été fort peu utilisé dans le but d'approfondir la façon dont il reflète les différences socio-culturelles et notamment ethno-culturelles.

Dans son ouvrage (cité plus haut : « Les dessins d'enfants et leur signification »), Anna Oliverio Ferraris, fait toutefois mention d'une recherche qu'elle a effectuée elle-même à partir des dessins de trois groupes d'enfants de sept à dix ans, respectivement originaires d'un quartier populaire de Rome, d'un village sarde et enfin de deux villages de Côte-d'Ivoire. Nous ne retiendrons ici que ce qu'elle dit du sexe de la figure dominante dans les dessins de ces trois groupes d'enfants.

L'auteur indique que la caractéristique commune de tous les garçons est qu'ils considèrent la figure masculine comme dominante, qu'il s'agisse du père ou d'un autre personnage masculin comme cela s'observe fréquemment dans les dessins des enfants de Côte-d'Ivoire où la famille est de structure polygamique pour les cas considérés. En revanche, les dessins des trois groupes de filles laissent apparaître des différences significatives. On peut en effet observer que la mise en situation dominante de la figure maternelle se manifeste selon les pourcentages suivants :

• Sardaigne 74%

• Rome 53%

• Côte-d'Ivoire 29%

Il existe un parallélisme frappant entre le pourcentage des filles s'identifiant à leur mère dans un groupe culturel et le statut psychologique de la femme dans ce groupe. Plus le statut est favorable, plus la mère joue un rôle important (Sardaigne), plus le pourcentage est élevé.

Comparons maintenant avec les pourcentages que nous avons obtenus. Rappelons qu'il s'agit des filles valorisant la figure maternelle :

[80]

• Bretagne: 58,76%

• Ouest non breton : 45,88%

• Sud : 43,69%

Si nous acceptons l'interprétation de l'auteur cité, nous conclurons que les filles en Bretagne valorisent davantage la figure maternelle que leurs camarades des autres régions de la France parce que la situation psychologique de la femme y est plus favorable, ce qui rejoint mes précédentes conclusions.

Il nous paraît cependant possible de pousser plus loin l'analyse et de calculer les pourcentages des filles valorisant le personnage paternel et de garçons valorisant le personnage maternel.

En effet, si nous trouvons, comme A. Oliverio Ferraris, des filles ayant tendance à privilégier le personnage du père, nous trouvons aussi, ce qui paraît ne pas avoir été le cas pour elle dans les groupes cités, des garçons ayant tendance à privilégier le personnage maternel.

Nous avons trouvé, pour les filles s'identifiant préférentiellement au père :

• Finistère 23,25%

• Morbihan (gallo) 22,58%

• Côtes-du-Nord 31,37%

• Ille-et-Vilaine 31,25%

• Loire-Atlantique 43,24%

• Basse-Bretagne 25,77%

• Haute-Bretagne 33,79%

• Bretagne entière 30,91%

• Ouest non breton 45,32%

• Sud 48,73%

• France sans Bretagne 45,76%

[81]

Et pour les garçons s'identifiant préférentiellement à la mère :

• Finistère 47,61%

• Morbihan 42,30%

• Côtes-du-Nord 38,88%

• Ille-et-Vilaine 27,90%

• Loire-Atlantique 32,60%

• Basse-Bretagne 45,45%

• Haute-Bretagne 33,79%

• Bretagne entière 37,44%

• Ouest non breton 26,47%

• Sud 18,58%

• France entière sans Bretagne 22,22%

Des chiffres aussi nets, aussi homogènes, aussi concordants, ne sont pas sans susciter de multiples interrogations.

Nous voyons bien que l'imaginaire des enfants, exprime par le dessin, ne rend pas compte dans les mêmes termes de sa situation œdipienne, en Bretagne, dans l'Ouest non breton et dans le Sud de la France. Nous constatons que la question du père et de la mère ne se présente pas sous le même aspect dans ces trois régions. Nous saisissons que du côté de la mère il y a quelque chose en plus en Bretagne et davantage encore en Basse-Bretagne, tandis que du côté du père c'est plutôt d'un certain manque qu'il s'agit. Mais ce qu'il est difficile de préciser, c'est la mesure dans laquelle l'inconscient des enfants reflète la situation sociale ; et pourtant il existe bien un rapport entre ces deux réalités dès lors que les résultats des tests psychologiques viennent se superposer à ce que nous savons de l'histoire, de l'ethnologie et d'une façon générale de l'anthropologie historique (telle que celle-ci se manifeste par exemple dans les systèmes de droit [82] coutumier concernant l’héritage [[8]](#footnote-8).

Il me semble toutefois que nous devons aller au-delà de l'ethnologie et envisager une interprétation ethno-psychiatrique de nos résultats du test du dessin de famille.

Les graves problèmes d'identification que révèlent un nombre important de dessins d'enfants, avec des pourcentages et des répartitions différentes selon les régions, nous mettent sur la voie d'une pathologie sociale qu'il devrait être possible de repérer grâce à l’épidémiologie. Or précisément celle-ci nous apprend que dans la France du Nord, où l'image du père est plus faible que dans celle du Sud, l'alcoolisme est nettement plus répandu. Et la Bretagne, et plus particulièrement la Basse-Bretagne où la position paternelle est la plus menacée, est précisément la région la plus atteinte (avec l'Alsace et le Nord — et nous regrettons vivement de n'avoir pu explorer davantage ces régions).

Les statistiques sociales nous apprennent aussi que la violence criminelle est, en revanche, beaucoup plus fréquente dans le Sud méditerranéen. Mais elle semble bien y être « un paramètre anthropologique » (H. Le Bras et È. Todd : « L'Invention de la France », Collection Pluriel).

Nous voyons bien que la pathologie psychiatrique vient chausser les escarpins de la culture, ou plutôt de la socio-culture, où si l'on préfère, vient se mouler dans ses [83] empreintes, mais qu'il n'est pas facile de déterminer la ligne de passage, toute socio-culture ayant ses zones de fragilité et nulle société apparemment n'étant épargnée par la pathologie sociale. Quel organisme vivant peut prétendre échapper à la maladie ? Ce serait donc l'acuité et l'étendue du mal qui désigneraient la société malade et non plus le mal lui-même.

Ainsi, notre étude nous entraîne dans une spirale d'interrogations ? Parmi celles-ci : comment une société imagoïque maternelle (c'est-à-dire une société où l'image du père est faiblement intériorisée, et où l'image maternelle l'emporte [[9]](#footnote-9)), maintient-elle la santé psychique de ses membres ? Il existe en effet, une loi psychologique incontournable, selon laquelle l'Imago maternelle, ressentie comme toute puissante et dangereuse par le jeune enfant, doit être médiatisée par celle d'un père juste, fort et bienveillant, faute de quoi ne tarderont pas à se profiler à l'horizon, la folie et la mort. Et si nous pensons que les populations bretonnes d'aujourd'hui en situation d'équilibre menacé appartiennent en grande partie à ce type de société imagoïque maternelle — et c'est bien ce que semble montrer notre recherche —, en quoi diffèrent-elles, au plan de la socio-culture, des populations celtes de l'Antiquité, imagoïques maternelles également mais en relatif équilibre psychique apparemment ? Offrir ne serait-ce que des éléments de réponse nous entraînerait trop loin et nous éloignerait de l'objet de cette étude qui se limite à présenter une recherche, avec son but, sa méthode, ses résultats et quelques observations inspirées par ceux-ci.

Nous nous permettons de renvoyer le lecteur intéressé par ces questions à notre premier ouvrage, « Le matriarcat psychologique des Bretons », et à un second, « Œdipe en Bretagne » (Privât, 1986), où ces sujets sont plus largement débattus.

[84]

Disons ici que la théorie des Imagos élaborée par Gérard Mendel et exposée, notamment dans « La Révolte contre le Père », et dans « Anthropologie Différentielle », nous permet de formuler plus que des hypothèses à propos de ce qui nous préoccupe ici. Elle nous permet de comprendre comment une société à Image du Père faiblement intériorisée, équilibre la toute puissance maternelle au moyen de ce que Mendel désigne sous le nom de Père extra-psychique, constitué en fait par les coutumes, rites religieux et sociaux mais aussi par le groupe social, et, ajouterons-nous, par le culte des ancêtres morts.

Mendel précise bien que les « Imagos » ne sont pas de véritables images, au sens habituel du terme, mais des « nœuds de tensions, de forces homogènes », et au plan neurophysiologique des « assemblages systémiques de traces mnésiques ». D'un point de vue phénoménologique, on peut dire que ces imagos sont de véritables présences qui se sont constituées à partir des personnes de chair et d'os qu'étaient nos père et mère [[10]](#footnote-10) et qui progressivement sont devenues vivantes en nous, et disons, indépendantes de ceux qui ont été à leur origine.

On comprendra aisément que lorsqu'une culture étrangère vient en s'imposant, ruiner les différentes institutions, socioculturelles qui constituent ce Père extra-psychique dont il a été question plus haut, sans que puisse se constituer en échange une image paternelle intra-psychique forte, elle laisse le peuple soumis, livré à une Imago maternelle dépourvue de contrepoids suffisant, avec toutes les conséquences négatives qui en découlent au plan de l'équilibre psychique de ce peuple.

[85]

**Ethnopsychiatrie en Bretagne
et autres terres celtes**

ASPECTS
PSYCHOPATHOLOGIQUES
DE LA MATRILOCALITE
EN BRETAGNE

*Professeur Didier HOUZEL* [[11]](#footnote-11)

[Retour à la table des matières](#tdm)

C’est avec une grande prudence que je m’engage sur le terrain de l’ethnopsychiatrie, qui ne m’est pas familier. Je ne suis pas habitué à manier les concepts de cette discipline, c’est sans doute la raison qui me fait craindre d’utiliser son domaine plus comme un lieu de projection et de confusion que comme un champ d’investigation.

Je pense qu’il n’est pas inutile que je me présente brièvement pour que l’on puisse mieux situer les limites de validité de mes propos et de mes hypothèses. Il y a maintenant 11 ans que je vis dans le Finistère. Je venais de Paris, où j’avais jusque là passé toute ma vie. Je ne connaissais, comme bien des parisiens, la province que comme un lieu de vacances, de voyage et d’approvisionnement. Enfant, je l’utilisais volontiers comme cadre pour projeter les fantaisies créées par mon imagination, fantaisies plutôt heureuses, mais difficiles à localiser sur l’asphalte de la capitale, dans ses rues bétonnées et ses appartements exigus. À l’époque j’ignorais le Finistère, je ne suis pas sûr que je connaissais Brest, ville où je réside maintenant, mais je connaissais de nom Quimper. Lorsque nous disions « À Quimper-Corentin ! », nous désignions un lieu inatteignable tant il était éloigné, un lieu mystérieux, presque magique. Si nous [86] voulions désigner un ailleurs encore plus inaccessible, il ne nous restait plus qu’une ressource : « À Pampelune, derrière la Lune ! ». Mais il y a un faible écart imaginaire pour nous entre Quimper-Corentin et Pampelune.

Lorsque je suis devenu adolescent, ma vision de la Bretagne a changé. J’ai eu l’occasion d’y venir en vacances, j’ai un peu lu à son sujet, j’ai appris des bribes de son histoire. S’est développé alors en moi une forme de sympathie, presque de tendresse, comme on peut en avoir pour de lointains cousins, que l’on voit rarement, mais qui paraissent à chaque rencontre si attachants, détenteurs de valeurs, pourvus de qualités que l’on voudrait bien soi-même cultiver davantage.

Lorsque en 1974 on m’a proposé un poste au C.H.U. de Brest, je n’ai eu que trois semaines pour me décider et convaincre ma femme. Cela n’a pas été difficile. Lassé de l’agitation parisienne, lassé aussi des modes intellectuelles, qui saisissent la capitale et qui se succèdent presque au rythme des collections de Haute-Couture, j’ai accepté d’enthousiasme ce poste. J’étais devenu breton d’adoption, je ne l’ai jamais regretté. Pourtant, certaines choses m’ont surpris : non point tant une certaine méfiance que les Bretons me semblaient avoir à l’égard de Paris et qui me paraissait liée à la stupide centralisation jacobine de notre pays, qui touche toutes les provinces avec plus ou moins d’intensité ; mais l’image que les Bretons pensaient que l’on avait d’eux à Paris, plus ou moins arriérés, bornés et têtus, en un mot l’idée que là-bas ils étaient l’objet d’un certain mépris. Je tiens à dire que jamais à Paris je n’ai eu cette impression.

Je suis venu à Brest pour prendre la responsabilité d’un intersecteur de psychiatrie d’enfant et d’adolescent, qu’il fallait entièrement équiper, puisqu’il n’existait pas auparavant, et pour occuper un poste universitaire à la Faculté de Médecine de Brest en tant que professeur agrégé. C’est de la [87] place d’hospitalo-universitaire que j’occupe à Brest, que j’ai pu faire quelques observations, voire soulever quelques hypothèses, qui peuvent se ranger dans le champ de l’ethnopsychiatrie. Je ne crois pas que les Sciences Humaines puissent prétendre à l’objectivité des Sciences de la Nature, ce qui ne veut pas dire qu’elles ne doivent pas être rigoureuses, c’est pourquoi il m’a paru nécessaire, au nom même de la rigueur, de vous raconter brièvement d’où je viens, qui je suis et ce que je fais. Je viens de Paris, je suis un parisien émigré en Bretagne, je suis psychiatre hospitalo-universitaire chargé d’une intersecteur de psychiatrie d’enfant et d’adolescent dans la région brestoise.

D’un point de vue clinique, je n’ai perçu que peu de différences entre la pathologie que j’ai observée et traitée dans la région parisienne et celle dont je m’occupe ici. Psychoses infantiles, troubles névrotiques, troubles psychopathiques et plus rarement troubles psychosomatiques forment le fond de la clientèle du pédopsychiatre ici comme là-bas. Mais je dois vous avouer que cela reste au niveau des impressions, je n’ai pas entrepris de recherche épidémiologique, je n’ai pas de statistiques comparatives à donner. Une seule chose m’a vraiment frappé : l’inhibition verbale de nombreux enfants, qui m’a paru plus fréquente que dans la région parisienne. J’avais fait l’hypothèse qu’elle pouvait être en relation avec les avatars du bilinguisme breton/français. Une de mes internes, Madame Colin, a fait sa thèse sur ce sujet. Elle a surtout mis en évidence l’extrême complexité du problème, tant du point de vue historique, que familial et psychique. La recherche nous a paru particulièrement délicate dans ce domaine, car il est bien difficile de savoir ce qui se passe dans la réalité, est-ce que les enfants apprennent le breton de leurs parents ou de leurs grands-parents ou est-ce qu’ils ne l’apprennent pas ? Est-ce qu’ils le comprennent ou est-ce qu’ils ne le comprennent pas ? Madame Colin a eu la surprise de recevoir à plusieurs entretiens successifs des informations [88] contradictoires ; souvent on lui apprenait a posteriori que l’enfant parlait breton avec l’une ou l’autre de ses grand-mères, alors qu’on avait dit dans un premier temps que personne ne le lui apprenait, comme s’il fallait, encore de nos jours, donner à l’extérieur une image officielle bien différente de ce qui se passait vraiment dans l’intimité familiale. Cependant, dans l’ensemble, pour la génération des enfants et des adolescents d’aujourd’hui le breton est surtout la langue de la scène primitive, c’est-à-dire la langue parlée uniquement par les parents et qu’ils sont censés ne pas comprendre, souvent même la langue que les parents n’utilisent que pour parler devant leurs enfants d’un sujet qu’ils ne veulent pas que les enfants comprennent. Je pense que cette situation linguistique a des retentissements négatifs à la fois sur l’investissement du langage en général et sur le développement de la curiosité, sur la mise en œuvre de ce que les psychanalystes appellent la pulsion « épistémophilique ».

J’ai été frappé aussi par certaines différences sociologiques entre la région parisienne et le Finistère. La solidité de l’institution familiale y parait plus forte qu’à Paris, la coexistence des générations y est plus fréquente, la force des liens sociaux et l’importance de la vie de groupe y sont plus grandes. Mais peut-être ne sont-ce là que des traits communs à une société restée plus traditionnelle et plus rurale qu’ailleurs. On a l’impression qu’en Bretagne la notion de famille étendue correspond encore à une réalité psychique, même si elle est devenue une rareté sociologique.

Plus caractéristique, sans doute, est l’organisation même de la famille nucléaire, que le docteur Carrer a décrit comme une organisation matriarcale. Personnellement j’ai été frappé par un phénomène que les ethnologues appellent « matrilocalité ». Peut-être quelques définitions sont-elles nécessaires.

Les ethnologues distinguent trois formes de relation [89] sociale entre les enfants et leurs parents : une relation de pouvoir, une relation de filiation et une relation géographique. La relation de pouvoir se définit par les notions de matriarcat ou de patriarcat, selon que l’essentiel du pouvoir éducatif et juridique est détenu par la mère ou par le père ; il y a d’autres possibilités, par exemple l’avunculat, qui désigne le pouvoir sur l’enfant de l’oncle maternel — la relation de filiation peut être matrilinéaire ou patrilinéaire, selon que l’enfant reçoit le patronyme de sa lignée maternelle ou de sa lignée paternelle — la relation géographique est matrilocale ou patrilocale, selon qu’un jeune couple s’installe près de la famille de la femme ou près de la famille du mari. Ces trois types de lien ont des rapports les uns avec les autres, mais ils ont aussi une certaine indépendance réciproque, si bien que toutes les combinaisons sont théoriquement possibles.

Dans nos sociétés, seul le lien de filiation reste défini juridiquement. Les autres n’ont plus d’existence officielle ; l’autorité parentale est attribuée aux deux parents et l’enfant devenu majeur s’installe et se marie où il veut. Seuls les cas de divorces obligent à redonner une certaine réalité juridique aux liens de pouvoir et au lien géographique. Cependant, ces liens n’en continuent pas moins d’exister d’un point de vue psychique, c’est la raison pour laquelle le docteur Carrer parle de « matriarcat psychologique » des Bretons. À mon tour, je parlerai de « matrilocalité psychique ».

Je dois dire un mot des raisons qui me font préférer la notion de matrilocalité à celle de matriarcat. La première raison est liée à l’objectivité de l’observation : il est possible de constater objectivement et sans ambigüité l’installation d’un jeune couple à proximité de la famille paternelle ou de la famille maternelle. La seconde raison est plus profonde : les termes que nous utilisons sont définis dans le champ de l’ethnologie et nous les appliquons à la psychologie ou à la psychopathologie individuelles ; nous devons donc redoubler [90] de prudence. Or les relations de pouvoir définies par les termes de matriarcat et de patriarcat, si elles sont parfois bien identifiables du point de vue social, juridique ou même comportemental, sont peut-être beaucoup moins claires dans le monde intrapsychique et les correspondances entre la réalité extérieure et la réalité psychique ne sont pas simples. Ce n’est pas parce que, extérieurement, l’enfant paraît plus soumis à l’autorité de sa mère qu’à celle de son père, que dans sa réalité psychique l’objet maternel domine l’objet paternel. Les interrelations des objets intérieurs ne sont pas calquées sur celles des objets extérieurs ; des transformations fantasmatiques profondes s’opèrent entre les unes et les autres. On sait que, souvent, c’est un adulte, apparemment dépourvu d’autorité, qui est le support principal des objets idéaux internes, Idéal du Moi, Moi Idéal, Surmoi. Il me semble que dans le Léon, où j’habite, l’apparente force éducative des mères comparée à la faiblesse relative des pères est contrebalancée par la soumission à une autorité masculine très puissante, mais projetée sur un autre personnage que le père, un personnage plus à distance que lui, parfois un grand-père, plus souvent un homme extérieur à la famille, le recteur, le patron, l’enseignant, le responsable politique, etc.. Y a-t-il là un écho lointain de la structure clanique de la société celtique ? Toujours est-il qu’il me semble y avoir trop de bouleversements entre organisation sociale et familiale du lien de pouvoir d’un côté, et relations hiérarchiques entre objets internes de l’autre, pour que la notion de matriarcat soit aisément transposable du domaine ethnologique au domaine psychologique ou psychopathologique.

Qu’en est-il pour la matrilocalité ? Je rappelle que dans les sociétés dites primitives il y a souvent des règles qui définissent où un jeune couple doit s’installer, dans la tribu du père, dans la tribu de la mère ou dans une autre tribu. Lorsque le couple doit vivre dans la tribu du père on parle de patrilocalité. Or je pense qu’il y a moins de distorsion fantasmatique [91] entre monde extérieur et monde intérieur pour ces relations de voisinage que pour les relations de pouvoir. On peut reconnaître un certain homéomorphisme entre l’organisation géographique du monde extérieur et celle du monde intérieur si l’on admet l’hypothèse psychanalytique selon laquelle le corps de la mère peut être le lieu fantasmatique des projections des objets intérieurs bons et mauvais de l’enfant.

Les faits suivants m’ont frappé :

1. — la stérilité temporaire de certaines jeunes femmes finistériennes, qui doivent s’éloigner de leur terre natale au début de leur mariage. Le cas est fréquent à Brest où d’assez nombreuses jeunes filles épousent des marins d’état, ce qui les amènent à résider dans d’autres ports militaire en métropole ou outre-mer. Il n’est pas rare que malgré le désir d’enfant du couple, aucun enfant ne naisse pendant plusieurs années sans qu’aucune cause biologique n’explique cette stérilité, jusqu’au jour où le couple peut revenir au pays de la jeune femme et où une grossesse peut démarrer ;

2. — le malaise dépressif de nombreuses jeunes femmes et jeunes mères qui doivent s’éloigner, parfois seulement de quelques dizaines de kilomètres, de leurs propres parents et surtout de leur mère. Cela m’a paru correspondre à ce que certains auteurs allemands ont appelé « dépression du déménagement ». Il m’est arrivé de voir ce syndrome chez des jeunes femmes qui avaient dû quitter une île pour venir sur le continent ou qui avaient dû partir de leur village pour venir habiter Brest. Le risque de dépression maternelle étant un facteur particulièrement important pour le développement psychique du bébé, ce syndrome concerne au premier chef les pédopsychiatres ;

3. — la tendance à construire la maison familiale à quelques dizaines de mètres des grands-parents maternels, ce [92] qui peut s’expliquer en partie par des raisons économiques, mais sans doute pas uniquement par ces raisons ;

4. — la puissance de rappel, plus forte qu’ailleurs de la terre natale, qui s’exerce aussi bien chez les hommes que chez les femmes : les hommes qui travaillent à Paris et qui reviennent pendant le week-end tirer leur piste en Bretagne, le nombre de retraités qui reviennent au pays, mais surtout les femmes mariées, mères de famille, qui finissent, souvent après un long périple, par revenir à proximité immédiate de leur propre mère. J’ai connu un couple dont le mari travaillait à Brest, où il vivait seul ; il devait faire la navette chaque week-end entre Brest et Douarnenez, car sa femme était originaire de cette ville, elle n’avait jamais pu s’habituer à Brest et était revenue vivre près de ses parents.

Cette force de rappel auprès de la famille de la mère peut jouer dans le sens d’un éloignement physique du père. C’était le cas périodiquement dans l’observation que je viens de citer ; cela l’est plus durablement dans l’observation suivante : Bernard est un adolescent âgé de 15 ans, qui m’a été adressé pour des troubles du comportement à type de vols et de fugues. La mère est originaire de Brest, le père est d’une autre région. Le couple a vécu dans la région parisienne et a fini par se séparer et par divorcer. Après le divorce, la mère est restée encore pendant 2 ans 1/2 avec ses enfants dans la région parisienne, puis elle est revenue auprès de sa mère en Bretagne. Depuis le père, qui avait exercé régulièrement son droit de visite, est complètement coupé de ses enfants. Bernard pense que sa mère intercepte le courrier qu’il adresse à son père et que celui-ci lui adresse. Sa dernière fugue a été pour aller voir à Paris son père et ses grands-parents paternels.

Comment peut-on rendre compte de cette tendance à la matrilocalité en Bretagne ? Il faudrait sans doute l’aide d’ethnologues et de sociologues pour s’avancer sur ce terrain. [93] Cependant j’avancerai une hypothèse, qui n’exclue pas d’autres explications. Je me demande si on ne peut pas distinguer des civilisations de la terre et des civilisations du livre, comme on distingue des civilisations de la honte et des civilisations de la culpabilité. J’entends par « civilisation de la terre » non pas une civilisation liée à l’agriculture, mais une civilisation fondée sur l’attachement à la terre natale et aux traditions orales qui s’y sont développées, une civilisation dans laquelle le sentiment d’identité ethnique est essentiellement dépendant de l’appartenance géographique à une communauté. La civilisation du livre par contre est celle qui est liée avant tout à un écrit fondateur, comme a pu l’être l’épopée homérique pour les Grecs, le Mahabharata pour les Hindous, la Bible pour les Hébreux, le Coran pour les Arabes. Les Bretons me paraissent relier leur identité ethnique plus à leur terre natale, qu’à une tradition écrite, malgré la richesse de leur histoire et l’existence d’une littérature en langue bretonne. Il n’y a pas de livre fondateur de l’identité bretonne.

On pourrait faire à ce sujet beaucoup d’hypothèses : les Bretons ne sont-ils pas attachés à leur terre parce qu’ils ont la chance d’avoir un pays particulièrement beau et attachant, parce que la situation géographique de la Bretagne a favorisé cela, parce que l’éloignement forcé de nombreux pères, qui représentent la force d’attraction vers le monde extérieur, a laissé une certaine exclusivité à l’attachement à la mère et à la terre natale ? Ou encore, les Bretons n’ont pas de livre fondateur, leur langue n’a été utilisé que relativement tardivement pour l’écriture, parce qu’ils ont été longtemps fidèles à l’interdit druidique d’écrire ? Je ne sais, mais il me semble qu’il y a parallèlement à la tendance vers la matrilocalité, une tendance à localiser fantasmatiquement dans la mère tous les objets psychiques. Bien sûr, il faut nuancer l’opposition que j’ai faite entre « civilisation de la terre » et « civilisation du livre » ; ce sont deux pôles, qui interagissent de manière dynamique, comme interagissent, [94] sur le plan individuel, les pôles maternel et paternel. On pourrait, par exemple, m’objecter que les Juifs, qui ont par excellence une civilisation du livre, ont à travers les siècles toujours souhaité et espéré le retour à la terre promise : « L’an prochain à Jérusalem ! ». Cependant, il est évident que l’identité juive s’est maintenue pendant des millénaires loin de la Palestine, grâce au Livre (Bible vient du grec *biblos*, qui veut dire « livre »). En témoigne l’étonnante aventure des Falasha d’Éthiopie, dont la séparation d’avec la terre d’Israël remonte au début de la diaspora, cinq siècles avant Jésus-Christ. Il est vrai aussi qu’il y a de nombreux Bretons qui gardent leur identité ethnique loin de la terre bretonne. Mais la gardent-ils à travers plusieurs générations et sans retour à la terre-mère ?

S’il faut tirer de mes hypothèses des conséquences susceptibles d’éclairer certains aspects de la psychopathologie, ce ne peut être que d’une manière très générale. Encore une fois, il ne me semble pas qu’il y ait une grande spécificité de la psychopathologie infanto-juvénile en Bretagne. Je vois cependant trois domaines dans lesquels la matrilocalité, dont j’ai parlée, peut avoir une incidence :

— le premier est le risque dépressif chez les jeunes femmes et les jeunes mères, qui de plus en plus souvent sont appelées à vivre leur vie conjugale et familiale à distance de leur propre mère. On sait maintenant les conséquences sévères que peut avoir sur le bébé la dépression maternelle. Tout risque alors de se passer comme s’il était lui-même contaminé par la dépression, mais avec de très faibles moyens psychiques pour y faire face. Il risque alors de vivre une forme archaïque de dépression, que Winnicott a appelé « dépression psychotique », dans laquelle il n’a pas l’impression de vivre seulement la perte d’un objet libidinal, mais en même temps de vivre la perte d’une partie de son corps. Cela donne ce que l’on peut appeler une angoisse [95] d’amputation contre laquelle l’enfant se défend par des moyens très archaïques et invalidants, tels que ceux que l’on a mis récemment en évidence dans l’autisme infantile précoce ;

— le second aspect est celui des difficultés d’identification des adolescents à un personnage paternel. Il me semble que nous vivons une période de rupture dans laquelle les anciens supports identificatoires deviennent plus ou moins défaillants. Le jeune garçon, relativement peu en contact pendant son enfance avec son père, s’en tirait le plus souvent naguère grâce à une possible identification professionnelle à son père ; il devenait marin-pêcheur comme son père ou agriculteur comme son père. De nos jours cette issue est beaucoup moins assurée, surtout dans les familles où le père est marin-pêcheur, et c’est souvent à partir de l’adolescence que se manifeste les effets d’une certaine carence paternelle, sous forme de désinvestissement scolaire, d’instabilité professionnelle, parfois de petite délinquance ou d’alcoolisation ;

— le troisième domaine, que je citerai, est celui de la fonction paternelle. Le docteur Carrer a remarquablement décrit les problèmes de paternité, fréquemment rencontrés en Bretagne, à propos de la légende de Konomor. Il me semble que cette légende met en évidence un des aspects de la localisation fantasmatique des objets psychiques dans la mère, la localisation des objets persécuteurs. J’ai été frappé par la relative fréquence de difficultés conjugales majeures pendant les grossesses. De nombreux couples, stables pendant des années se dissocient à l’annonce de la première grossesse. Les comportements violents des maris à l’égard de leur femme enceinte ne sont pas exceptionnels. Il n’est pas rare qu’un homme, jusque là assez paisible, devienne irritable, colérique, lorsque sa femme est enceinte. Parfois même il est sujet à des violences, notamment contre le ventre de sa femme.

[96]

Je ne pense pas qu’il faille tirer de considérations ethnopsychiatriques des conclusions thérapeutiques, le psychiatre risquerait alors d’outrepasser son pouvoir. Je voudrais seulement pour conclure insister sur le fait qu’il n’y a pas de hiérarchie à mettre entre ce que j’ai appelé « civilisation de la terre » et « civilisation du livre ». Les deux sont indispensables à un sain équilibre social et culturel, dont dépend en partie l’équilibre individuel. S’il y a des inconvénients évidents à tenir son identité culturelle d’un attachement à la terre natale, qui ne serait pas suffisamment inscrit dans un ordre symbolique, l’identité culturelle peut s’aliéner gravement dans une fidélité au « Livre », fidélité qui peut virer vers une idéologie dévastatrice, dont notre siècle nous a donné de tristes exemples. Il est souhaitable qu’il y ait un équilibre dialectique entre ces deux pôles. Le puissant renouveau de la culture bretonne auquel nous assistons à l’heure actuelle est à cet égard plein de promesses.

[97]

**Ethnopsychiatrie en Bretagne
et autres terres celtes**

Approche
des toxicomanies
chez l’adolescent
en bretagne

*Docteur Cl. VEDEILHIE*

[Retour à la table des matières](#tdm)

Dès qu’on évoque le mot « drogue » ou l’on emploie le vocable « toxicomanie », des associations simplistes se créent et déjà l’imagerie populaire met en forme la silhouette décharnée et dénutrie du junky vivant comme fantôme au bout de la route près de Goa ou Benares.

En plagiant le titre de l’ouvrage du docteur Curtet « les idées fausses sur la défonce » sont nombreuses.

Certes, notre propos va peut-être s’avérer d’une grande banalité mais il nous semble très souhaitable d’évoquer dans un premier temps quelques généralités concernant les habitudes toxicomaniaques ou plus globalement les conduites addictives. Tant il est vrai que des affirmations extrémistes et réductrices ont pu être élaborées au nom d’un prétendu savoir scientifique, aucunement construit à l’aune d’une connaissance clinique, mais plutôt à la mesure d’une idéologie envahissante. Cette confrontation du psychopathologique et du politique au sens large du terme introduit l’importance de la compréhension du moment socio-culturel dans l’approche des toxicomanies, ainsi que la nécessité de replacer les rapports intra-familiaux et leurs évolutions au sein de cette mouvance culturelle. Le roman familial s’inscrit dans l’histoire de son époque avec ses contraintes, ses avatars et ses bouleversements. Nous pourrions ainsi dire en citant La Plantine que « toute culture met à la disposition de ses membres des mécanismes de compensation dont certains sont [98] manifestement pathologiques ».

Un certain nombre d’idées reçues sont, avec fréquence, véhiculées sur la « drogue ». Combien de fois, lors de conférences, de rencontres avec les parents ou même des professionnels, ne nous a-t-on pas affirmé péremptoirement :

« La toxicomanie est une maladie. »

« Un jeune qui fume du haschich est un drogué ou deviendra un drogué. »

« Supprimons le marché de la drogue, il n’y aura plus de drogués. »

Certes, ce type de propos n’est pas nouveau, mais il nécessite que nous replacions l’approche des toxicomanies dans un sens clinique et que nous essayons d’analyser la valeur défensive de cette forme de discours.

Il serait bien sûr erroné de penser que la toxicomanie est une maladie en soi, une entité nosographique en quelque sorte surtout que, comme l’écrit Israël : « La nosologie est toujours la projection de représentations inconscientes des médecins “et l’on pourrait ajouter de l’homme en général” et non pas la révélation d’une articulation des maladies entre elles qui existerait dans la nature ».

La toxicomanie a signification de troubles des conduites et en ce sens, s’inscrit dans la lignée d’autres troubles comportementaux rencontrés chez l’adolescent. Fugues, délinquance, tentatives de suicide, toxicomanie se comprennent dans la mise en acte de la souffrance, en deçà du symptôme dans l’impossible écriture psychique où il ne peut exister d’introjection.

Les recherches actuelles s’orientent vers une clinique des comportements d’addiction : c’est ainsi que Brusset et Jeannet insistent sur l’aspect psychopathique des impulsions boulimiques. L’anorexie ne serait, finalement, qu’un moyen de défense contre cette forme de passage à l’acte.

[99]

Le rapprochement des conduites toxicomanogènes s’effectue également avec les phénomènes de somatisation tels qu’ils s’expriment dans la pathologie psychosomatique où « l’explosion dans le corps a fonction d’une décharge court-circuitant le travail psychique », comme l’écrit Joyce Mac Dougall.

Une démarche également réductive et d’ordre projectif est de ne pas opérer une différenciation fondamentale entre usager de produits et toxicomane avéré ; il y a, bien évidemment, aucune commune mesure entre un adolescent, qui, dans un esprit de transgression, utilise des dérivés cannabiques épisodiquement et un autre, marginalisé, qui se fixe régulièrement. Il y a des évidences qu’il faut dire et répéter, comme il est nécessaire d’affirmer que tout usager de haschich n’est absolument pas un junky en puissance. Qui pourrait penser qu’un verre d’alcool conduit inexorablement à l’alcoolisme.

Le même esprit préside au fantasme de résoudre les problèmes de toxicomanie par une répression unique. Nous savons que le marché de la drogue est vaste, ramifié, diversifié, que la raison économique implique souvent le maintien de la culture et de la production. Et même si l’impossible réalisé pouvait se faire, l’appétence au produit n’en demeurerait pas moins. Il existe assez de spécialités médicales pour qu’elle puisse se perpétuer. De toutes façons, comme l’écrit Bergeret : « si chez de tels sujets on parvenait à trouver un moyen radical (policier ou médical) de simplement supprimer les prises de toxiques sans aucune autre forme de compensation affective, nous assisterions subitement à une augmentation spectaculaire et combien inquiétante de la courbe correspondante au nombre de suicides en particulier chez le jeune ».

Toutes ces certitudes affirmées par le groupe social représentent une similitude de fonctionnement avec les défenses [100] utilisées par le toxicomane contre l’angoisse de son néant intérieur et de son identité inexistante, système projectif, synchrone, où la personnalité du toxicomane constitue une caricature reproduisant très fidèlement, en les exagérant seulement, les traits communs à tant de ses contemporains non toxicomanes. C’est ainsi qu’il est projeté sur le groupe toxicomane des traits et des fonctionnements personnels. Une catégorie est ainsi délimitée dont on ne fait manifestement pas partie, et que l’on exclue et nie dans leurs difficultés, sans avoir à les connaître et à les juger individuellement, donc sans culpabilité. Le toxicomane devient ainsi le support des traits déplaisants et des sentiments vils dont celui qui projette se trouve libéré, purifié par ce moyen, ce qui lui permet de se sentir supérieur. Naturellement, cette supériorité, cette purification a un prix : les groupes humains que l’on charge ainsi de tout ce qui est vil et déplaisant apparaissent dès lors comme hostiles, dangereux et malfaisants ; notion fréquente de l’entraînement retrouvé dans le discours des parents d’adolescents en difficulté.

G. Mendel dans un ouvrage récent évoque la notion d’individu sans appartenance, citant Éric Fromm, l’auteur souligne que dans la société médiévale : « l’homme occupait une place distincte, inchangeable et incontestée dans le monde social, sa vie possédait un sens qui ne laissait au doute aucune place ni aucune occasion, l’ordre social était compris comme un ordre naturel et d’être une part définie de celui-ci, procurait à l’homme un sentiment de sécurité et d’appartenance ».

Les transformations économiques, l’évolution des rapports sociaux ont donné naissance à l’individu sans appartenance. Dans notre société post-moderne, le moi individuel domine « le moi d’appartenance » ; le lien groupal ne se conçoit plus, confusément, que comme un moyen de pression d’ordre économique. L’homme ne retrouve plus dans ses racines culturelles, devenues progressivement universelles, dans son [101] espace d’existence, les moyens de tisser des liens identificatoires. La recherche de Dieu se résume souvent au culte de l’informatique. Les contacts relationnels sont souvent factices, superficiels « dépersonnalisés ». La société porte en son germe la personnalité « comme si » de H. Deutch, le faux self de Winnicott, le défaut de Balint et les difficultés de processus de séparation individualisation de Malher, extrême, d’une vie de chacun.

L’histoire de l’alcoolisme se comprend au sein de cette réflexion. Le vin, produit du terroir, usité de génération en génération par les paysans, servant à la fois de médication et à éclairer les réjouissances, devint, à l’aube de la société industrielle, le vecteur d’une pathologie collective et durable. C’est ainsi que, probablement, l’homme, perdant ses racines culturelles et relationnelles, perd ses limites à l’alcool, alcool de l’autre, d’un ailleurs dangereux ; la fête ritualisée, codifiée, bascule en un seuil où commence le déboire, l’excès, la désorganisation sociale et individuelle. Comment comprendre un des facteurs de l’alcoolisme actuel en Bretagne si ce n’est au travers du vécu d’une acculturation récente.

La dynamique historique des drogues non alcooliques, se conçoit, dans la même évolution, espace de tentative d’organisation d’une culture nouvelle ; elle se dissout dans le néant d’une existence impossible.

C’est ainsi que dans les années 60, la drogue, principalement les dérivés cannabiques et le L.S.D., s’inscrivait dans un contexte de « contre-culture ». Les hippies qui prônaient son usage situaient son utilisation dans un espace pratiquement d’ordre politico-religieux. La drogue était alors le porte-flambeau d’une remise en question de la société des adultes : les hippies se désiraient non-violents, communautaires, le produit n’étant en quelque sorte qu’un adjuvant à une recherche de soi, à une libération hallucinatoire et à une tentative d’approche mystique, les voyages vers la pensée orientale [102] sont en soi significatifs. Mais, progressivement, la drogue s’est banalisée et a atteint toutes les classes sociales, la ville et la campagne et des populations de plus en plus jeunes. Mais en se banalisant, elle est devenue muette, aujourd’hui simple plaisir, transgression en voie d’affaiblissement ; elle ne revendique ni n’annonce rien sinon son moment et sa durée. C’est l’ère du n’importe quoi, le degré zéro de la banalisation, les produits se trouvent dans les pharmacies, dans les caisses à outils ou dans les bars : trichloréthylène, éther, colle à rustine, essence, alcools forts sont ainsi utilisés.

La drogue n’est plus qu’un moyen de tenir le coup. C’est ainsi que le mouvement punk a accompli une forme de banalisation complète de la drogue en la dépouillant totalement de son aura magique : le punk fume un joint ou absorbe des amphétamines comme il s’abreuve de bière ou d’alcool fort. Et de cette perte de référence de limite culturelle, pourrions-nous dire, se comprend l’extension des produits aux populations exclues de notre société. Il ne s’agit plus là d’une recherche philosophique ou d’une approche mystique mais d’un moyen de vivre, la banalité et la souffrance du quotidien, la drogue s’introduit alors dans le milieu loubard, les grands ensembles et les maghrébins de la deuxième génération.

La drogue et l’alcool ne sont alors que l’expression d’une souffrance, marque d’une désespérance, phénomène culturel en négatif. L’époque a donné comme significatif de la douleur morale et psychologique chez les adolescents ou jeunes adultes la drogue au sens large du terme, ce qui fait dire à Fatela que : « la consommation de médicaments et l’alcoolisme qui progressent aujourd’hui parmi les jeunes avec ce qu’on pourrait appeler la désidéologisation de la drogue abolit les frontières entre les générations ».

Dans les sociétés traditionnelles il existe comme forme de passage entre l’enfance et l’état adulte, un rituel ordalique [103] codifié symboliquement par l’histoire collective du groupe. La complexité de notre moment culturel fait que l’adolescence apparaît de plus en plus longue et conflictuelle. Dans ce contexte, le produit, par sa dimension transgressive, de jeu, vecteur de ce que De Felice appelle une sous-mystique, apparaît porteur de cette valeur initiatique. Mais dans cet espace, à la rencontre d’une culture en désagrégation et d’une personne en souffrance, le produit perd son rôle signifiant pour n’être plus qu’un moyen désespéré et itératif de tentative de confirmation de l’existence de l’un et de l’autre. La béance individuelle et collective, la perte de sens à la vie, se synchronisent pour impliquer l’acte de défonce, répétitivité de l’action, d’une conduite ordalique à la recherche d’une valeur structurante mais jamais trouvée donc toujours recommencée. La dépendance s’inscrit dans la dynamique de cette aliénation, marque du plaisir perdu mais aussi recréé dans sa négativité, elle est, selon les termes d’Olivenstein, une sorte d’hallucination négative. La souffrance signe l’existence. C’est le tribut à payer au masochisme et à la culpabilité de ne pas avoir pû ou su réaliser son identité.

La dépendance s’inscrit dans notre environnement non seulement en référence aux conduites addictives mais aussi chez l’homme non toxicomane, il fleurit ainsi d’année en année un nombre croissant de sectes ou de pseudo-tentacules d’authentiques religions. La référence à des règles d’existence très strictes ou à un gourou tout puissant préserve ainsi d’un questionnement sur sa propre identité et sur sa finitude. L’informatique prétend tout régler en excluant le bon sens individuel, les systèmes monétaires et bancaires par les encouragements à la dépense contribuent à développer bien des illusions et encouragent bien des dépendances et majorent la propension à la satisfaction immédiate. La famille s’efface de son rôle éducatif pour le confier à la collectivité. Les parents ont parfois du mal à se situer en tant que tels réactualisant par leurs habitudes vestimentaires, leur façon [104] d’être aux autres, l’emploi d’un vocabulaire « branché », leur propre adolescence et par là-même, le conflit de dépendance de ce moment d’existence.

Au niveau des études effectuées sur les familles des toxicomanes, et en particulier, dans les recherches épidémiologiques conduites par F. Davidson et M. Cloquet, on constate que moins de la moitié des adolescents et jeunes adultes présentant des conduites addictives ont encore leur père et leur mère ; qu’un tiers de ces sujets appartiennent à une famille désunie et qu’à peu près un quart ont vécu dans une famille dont l’un des parents était décédé. Dans le groupe témoin, on constate que 85 % des sujets ont passé leur jeunesse avec des parents vivant ensemble alors que chez les toxicomanes ce n’est le cas que pour moins de la moitié des sujets.

Cette même étude souligne l’importance de la notion d’alcoolisme parental, elle met aussi en évidence que dans le groupe témoin, on constate un père alcoolique dans 3,4% des familles et une mère alcoolique dans 0,3% de ces familles, alors que dans le groupe des toxicomanes on trouve un père sur trois et une mère sur onze reconnus comme alcooliques.

Notre pratique quotidienne est en complet accord avec cette étude. Nous retrouvons particulièrement la notion de décès dans l’environnement immédiat du sujet ; nous pensons précisément à une toxicomane qui perdit successivement son père et son frère au moment de son adolescence et qui commença à prendre des produits peu de temps après. Et les exemples pourraient être multipliés, comme ce garçon de 15 ans, actuellement aux Indes dont le père, la mère et la sœur décédèrent dans un accident de circulation, situation difficile, d’autant qu’elle est majorée chez cet adolescent par un sentiment de culpabilité majeur, le déplacement de ses parents et de sa sœur s’était effectué pour satisfaire un désir de cadeau pour son anniversaire.

[105]

Nous voudrions également souligner la fréquence avec laquelle nous retrouvons dans les familles de nos résidents et de nos consultants, la notion d’un alcoolisme familial et particulièrement chez le père, près de 50% des usagers ou des toxicomanes, que nous avons vus ou que nous voyons, ont un père qui présente des troubles des conduites par rapport à l’alcool.

Il est aussi signifiant de remarquer dans les familles de toxicomanes, la fréquence avec laquelle les parents utilisent habituellement des médicaments psychotropes et particulièrement des tranquillisants.

De ces différentes constatations, nous pouvons expliciter le rôle de la conduite toxicomanogène dans l’économie familiale, mais aussi un certain nombre de facteurs qui ont structuré ces habitudes addictives. Dans son livre, « Destin du toxicomane », Olivenstein souligne l’importance de ce qu’il appelle le rôle cannibalique particulièrement de la mère, ce qui se joue dans la famille nécessite la jeunesse et « toute indépendance, tout ce qui empêche l’appropriation entraîne la mort totale ou partielle ». Registre fusionnel de relation, impossible séparation individualisation, qui fait l’impossible écriture psychique chez le toxicomane, une chose ainsi nommée est une chose morte car séparée. L’autre est toujours présent, il ne peut s’absenter qu’au prix de la réitération du flash, de l’halluciné comme présent. La mort réelle se conçoit alors comme inductrice de conduite dans cette impossible absence.

L’organisation de la famille du toxicomane s’apparente avec fréquence à la notion de matrifocalité. Il nous semble plus juste de parler de matrifocalité que de matriarcat, le matriarcat évoque le règne de la femme au début de l’humanité, ère de la grande déesse, mère nature, où les hommes étaient soumis aux phénomènes surnaturels, il prend ainsi naissance en Bretagne dans le rôle joué par les femmes celtes [106] dans l’histoire.

En ce qui concerne les familles des toxicomanes, le leadership de la femme se conçoit plus comme une évolution sociale dans un contexte d’acculturation que comme l’émanation de l’histoire d’une civilisation. L’organisation de type matrifocal peut d’ailleurs être de deux types :

- soit structurel : la maisonnée ne comprend alors que des femmes de générations différentes vivant sous le même toit, et le rôle de l’homme se résume aux fonctions de géniteur.

- soit fonctionnel : où la présence de l’homme dans le foyer peut être permanente mais où il y a concentration des pouvoirs et de l’autorité dans la lignée maternelle d’où marginalité fonctionnelle de la lignée paternelle.

Bien entendu, le recrutement de notre centre de soins, lieu de séjour ne s’opère pas uniquement en Bretagne mais nous avons été surpris par la fréquence des toxicomanes de souche bretonne, avec la trajectoire familiale fréquemment retrouvée, d’un départ des parents de la région d’origine, dans la presque totalité des cas pour des raisons d’emploi, vers Paris ou sa couronne, de la naissance de l’enfant devenu toxicomane et de son histoire personnelle dans ce contexte géographique et du retour dans l’espace d’origine de la famille au moment du désir de sevrage.

Il est bien certain que se jouent là des fantasmes de retour à la terre nourricière maternante et sécurisante comme l’a si bien décrit Tournier dans un autre registre dans « Vendredi ou les limbes du Pacifique ». Mais sur le plan de l’organisation familiale, on peut également penser qu’à une histoire de matriarcat se substitue progressivement un fonctionnement d’ordre matrifocal. Ce matricentrisme fonctionnel est particulièrement retrouvé au sein des familles migrantes maghrébines avec pourtant une histoire culturelle bien différente. Dans un contexte de dévalorisation, la figure paternelle perd [107] son rôle de référant à la loi, de potentialité identificatoire, seule persiste la période de fusion prolongée de la mère et de l’enfant maghrébin avec l’importance que représente la toute puissance narcissique de la phase orale ; ce qui fait dire à Francis Curtet : « que par rapport à ce vécu, l’enfant ne va pas rencontrer suffisamment de limites puisque la loi posée par le père ne fait plus poids... de ce fait, la loi qu’il représente est désormais perçue comme une contrainte, une violence arbitraire sans fondement. L’enfant coupé brusquement de son petit paradis fusionnel ne trouve plus tard rien de bien sécurisant dans l’ordre de la réalité et de la loi. C’est pourquoi, par-delà les insoumissions et les révoltes, l’enfant tendra préférentiellement vers une régression orale marquée par la dépendance et par la soif revendicatrice et affective... ».

C’est ce qui explique le choix préférentiel des maghrébins de la deuxième génération pour les opiacés qui provoquent, dans un halo ouaté, des rêveries douces dans une sorte de plénitude tranquille, à rapprocher des sensations intra-utérines de la prime enfance.

Dans un travail que nous avons effectué sur l’alcoolisme en Martinique, dans les familles matrifocales, nous soulignons l’importance de la relation symbiotique qui existe entre les mères et l’enfant antillais, l’enfant dort avec fréquence dans le lit maternel, il n’existe pas de frustration orale, le sein est donné à la demande sans possibilité d’être fantasmé, la mère a en permanence une attitude d’indulgence et de protection et ne peut s’empêcher de satisfaire l’enfant. Une telle attitude est à la base même de l’alcoolisme de l’adulte, l’alcool devient alors le substitut maternel et protégeant où l’homme alcoolique s’enfuit pour mieux vivre ses rêves de toute puissance narcissique et pour rechercher cette dépendance infantile perdue.

L’importance de l’alcoolisme en Bretagne, par rapport à la [108] notion de matriarcat, peut s’intégrer dans cette compréhension.

Dans cette approche, nous pouvons comprendre la fréquence de la notion de père alcoolique/enfant toxicomane, à trois niveaux :

bien sûr, la notion d’alcoolisation paternelle renvoie dans une certaine mesure à ce que nous décrivions comme matrifocalité fonctionnelle avec désinvestissement du père comme modèle identificatoire, dévalorisation dans son rôle d’autorité, discrédit dans le discours de la mère et désinvestissant son rôle de référant à la loi ;

mais aussi dans la mise en forme spectaculaire de l’intempérance qui laisse place à de longs moments d’inertie, de résignation et débouche dans le sommeil profond, ce qui a à voir avec ce que décrit Flavigny des comportements psychophatiques avec des longs moments d’inactivité ponctués par des passages à l’acte et également avec la façon d’être d’un toxicomane scandée par l’agitation du manque et la quiétude, de la réplétion, pathologie du *high* et du *down*, maladie de la cinétique de la contenance et de la dynamique du temps comme le suggère C. Olivenstein ;

c’est enfin, chez le futur toxicomane, la découverte, très tôt, d’un moyen au travers des produits usités par le père, de se déconnecter avec la réalité et les difficultés internes et externes même si le produit entraîne des conséquences désastreuses sur le plan familial et ses possibilités de communication.

Il s’agit là également de poser le problème des sirops neuroleptiques que l’on donne si facilement aux enfants pour éviter les cris et les angoisses nocturnes. Ils expérimentent ici un produit miracle en apparence qui permet de soulager les angoisses. Il y a peu de temps et parfois même encore, c’était un alcool fort que l’on plaçait dans le biberon du nourrisson pour museler ses bruits nocturnes, à tel point que J. Bergeret écrit : « que ce n’est pas la notion du produit de dépendance [109] auquel se trouve assujetti l’un des parents (ou les deux) qui importe mais le fait de cet assujettissement ». Des dépendances plus subtiles et plus discrètes que l’alcool ou des produits psychotropes peuvent entraîner des conséquences d’importance chez l’enfant, et J. Bergeret de souligner : « qu’une mère qui prend à longueur d’années, chaque jour, des produits cholagogues ou un père qui utilise de la même façon des laxatifs en apparence anodins, conduisent le jeune à penser que devant un quelconque mal à vivre, la solution ne peut provenir que d’un secours magique et extérieur (en particulier chimique) ».

Pourtant, il nous paraît que les conduites addictives, particulièrement alcooliques mais aussi à des produits non alcooliques, sont assez caractéristiques des habitudes du pays breton, à tel point que le rapport Bonnemaison sur la délinquance soulignait le peu d’importance de ce type de conduite dans cette région de l’Ouest probablement du fait de la prégnance de l’intempérance alcoolique.

Les criminologues classiques ont également élaboré ce qu’ils appellent la loi thermique, qui précise que les crimes contre les personnes se produisent davantage en été dans les pays du Sud. J. Bergeret, dans un point de vue quelque peu contestable, souligne que « les personnalités extériorisant bruyamment leur violence sont rarement des drogués... aussi le violent devenu drogué cesse le plus souvent ses manifestations violentes et le drogué “non guéri” de ses manques, qui abandonne subitement l’usage de sa drogue, sans autre compensation profonde, devient souvent violent ». Cet auteur précise cependant que ces deux séries de personnalité nécessitent un même regard et une même écoute.

Sans extrapoler, et dans une approche hypothétique, il est probable que, dans les cultures à forte potentialité matriarcale, les comportements signalent une insuffisance de maturité affective, une omnipotence narcissique, s’expriment dans [110] un registre renvoyant à la fusion maternelle, tandis que dans d’autres contextes, la violence virile et masculine serait de mise.

Nous ne voudrions terminer notre propos sans évoquer, rapidement, la prise en charge des toxicomanes. Deux écueils limitent ce travail :

- le risque de recours à une autre dépendance en remplacement du produit, certaines institutions ont beaucoup de mal à l’éviter.

- l’impossible travail d’ordre psychanalytique tout au moins dans un premier temps et la réponse en passage à l’acte à ce type de situation.

En fait, comme l’exprime M. Pasquini : « la prise en charge ne peut être que de nature transitionnelle, l’institution représente alors un espace potentiel ou la création d’objet transitionnel ouvrira la voie à de possibles introjections, l’institution transitionnelle ne peut être qu’un préliminaire à toute psychothérapie.

[111]

**Ethnopsychiatrie en Bretagne
et autres terres celtes**

conflit oedipien
et choc des cultures

*Patricia VIOLLETTE*

[Retour à la table des matières](#tdm)

Peut-être pourrions-nous demander en quoi les enfants que nous recevons en C.M.P.P. présenteraient des troubles spécifiquement bretons. Comme dans toutes les institutions de ce genre, ils consultent en majorité pour des difficultés scolaires ou de comportement. Ce sont des enfants à la symptomatologie souvent mal définie, rarement avec des troubles graves de la personnalité. Les motifs d’inscription sont à peu près partout les mêmes, et lorsque l’examen clinique décèle des troubles relationnels, ceux-ci sont assez fréquemment de nature œdipienne.

Si l’aspect ethno-culturel il doit y avoir, il faudra le situer plutôt dans l’aménagement psychologique qui sous-tend cette « pathologie ». Au-delà de la perturbation qui n’a rien a priori de culturellement marqué, c’est la façon dont elle se constitue et se manifeste qui serait spécifique. Spécifique de processus psychologiques propres aux Bretons, spécifique également du fait qu’en Bretagne deux types culturels se trouvent confrontés : interpénétration pas toujours pacifique qui marque à son tour la psychopathologie.

Nous situerons d’abord ce que nous considérons comme ethno-culturel dans la psychopathologie, ce en quoi cela peut s’appliquer à l’enfant, et nous donnerons alors quelques exemples cliniques.

[112]

LES FONDEMENTS DE LA CULTURE,
SES ACCOMODEMENTS « ETHNIQUES »

Nous connaissons le débat qui tourne autour de la nature et de la place des troubles psychiques dans une culture donnée. Nous nous situerons du côté de ceux qui pensent qu’il existe un fonds psychique commun à l’humanité, que chaque culture adapte selon ses propres modalités. Les éléments dominants de celui-ci pourraient bien être l’assise même de la culture, au sens général, dans la mesure où l’homme est un être de culture. La culture serait une réponse à des préoccupations issues de ce fonds commun. D’autre part, les variantes de cette réponse — élaborées en fonction de nombreux critères — forment alors la diversité des cultures, au sens plus particulier d’un groupe défini : c’est le sens de l’ethno-culturel.

Dans cette perspective, nous considérons la culture, au-delà de ce par quoi elle se manifeste (mythes, règles de sociabilité, systèmes de parenté, etc.), en recherchant surtout ce à quoi elle donne sens dans la vie de l’homme, ce qu’elle marque dans l’humanité.

Nous pouvons ainsi envisager la culture comme une réponse à l’angoissante question de la Mort. Ce n’est sans doute pas la seule question en cause, mais ce doit être l’une des plus essentielles. Au moins en partie, la culture serait née avec les premiers rites funéraires, et la prise de conscience, par l’homme, de sa propre fin. Elle permettrait à l’Homme une élaboration de l’angoisse abyssale de la mort. Se donner une structure sociale avec ses lois gérant les relations du groupe (et donc de la parenté), se constituer un corpus mythologique propre à situer l’Homme dans l’univers, ou un ensemble de légendes qui structure ses fantasmes, développer un système religieux capable de transcender ceux-ci, autant de moyens que l’Homme s’est donné pour tenter de maîtriser une angoisse originelle. Cette tentative n’a probablement pas [113] pu se faire sans l’entremise du langage, ce qui aurait donc à voir avec l’émergence du symbolique. C’est aussi en rapport avec les mécanismes de défense du Moi face à cette menace primordiale.

Par sa pérennité, la culture nie la mort : l’individu peut disparaître, ce qui l’a fait être dans le monde demeure ; la tradition, la filiation, l’une ou l’autre l’ont inscrit : les cultes des ancêtres, les célébrations religieuses à la mémoire des morts y contribueront. La culture est une mémoire et elle a un rôle d’enregistrement et de transmission. Le choc des cultures vient au contraire perturber cette mémoire, remettre en cause ce rôle.

Si la culture répond à ce qui surgit du fonds commun, elle le fait nécessairement en imposant un ordre à ses manifestations. Celles-ci ne sont pas univoques, et, comme ce qui émerge de l’inconscient, elles ne s’embarrassent pas de rationalité. Une réponse cohérente suppose la cohérence des questions. Il faudra organiser, retenir certaines de ces manifestations pour en repousser d’autres. Mais chaque Culture particulière aura son propre système d’organisation. S’il est possible de regrouper les différents systèmes en grandes catégories, il reste des aménagements irréductibles. C’est peut-être ce que Maisondieu a évoqué en se référant aux cultures de honte et de culpabilité, auxquelles se rattacheraient, pour l’une, la Bretagne, pour l’autre la « France Latine ». Dans le premier cas, l’on est confronté à la Mort, dans l’autre on l’esquive.

Notons tout de suite, et parce que nous ne pouvons ici étendre à d’autres « cultures de honte » les observations proposées pour la Bretagne, que nous ne reprendrons ces termes dans la suite de notre exposé que pour distinguer plus commodément les deux cultures ici en contact. Il resterait à étendre la recherche pour vérifier s’il s’agit d’une distinction satisfaisante, ou si d’autres facteurs interviennent pour faire [114] que, par exemple, deux cultures de « honte » ne soient pas, sur le plan qui nous occupe, comparables. Cependant l’analyse des différences entre les cultures celtiques et latines par l’étude des réponses divergentes qu’elles fournissent concernant la Mort est fort intéressante. D’autant qu’à ce thème de la Mort se rattache psychologiquement l’image de la mère, et, comme l’a développé Maisondieu, il est possible de décrire comment chaque culture exprime cette image.

L’association de la Mort et de la Mère correspond à une réalité psychologique — Mère donneuse de vie, Mère donneuse de Mort —, bivalence que l’on trouve dans la surprotection/rejet, l’amour/haine, etc. C’est dans la terre, « mère nourricière », que l’on ensevelit les morts. Et la Mère peut donner aussi la mort (symbolique ?) s’il lui vient à retirer son amour, car elle livre l’enfant au néant, duquel il ne serait jamais sorti sans son désir originel (le désir d’enfant), sans son désir fondateur du Moi de l’enfant.

Ainsi, dans la mesure où l’on peut dire que chaque culture constitue une forme de réponse fournie par l’Homme confronté à la mort, elle révèle quelque chose de l’image de la Mère, à la fois universelle et spécifique de chaque groupe culturel. L’image du Père, dans ce contexte, semble alors un peu plus pâle. Elle n’a certainement pas cette bivalence fondamentale que nous pouvons constater pour l’image maternelle. Le Père, toutefois, va jouer un rôle important ; père géniteur ou substitut, ce personnage masculin va intervenir nécessairement entre la mère et l’enfant, fils ou fille, d’ailleurs. Législateur, ordonnateur, initiateur, il n’est pas directement impliqué dans le cycle de la vie et de la mort, mais il l’est à coup sûr dans un autre grand thème fondateur, l’interdit de l’inceste, qu’il s’agisse du garçon (il l’interdit), ou de la fille (il le suscite). Si l’on .suit toujours Maisondieu, certaines cultures s’appuieraient sur l’une de ces images parentales, préférentiellement, et certaines sur l’autre, ce qui, dès lors, ne donnerait pas tout à fait la même coloration au [115] conflit œdipien.

Quoiqu’il en soit, il reste indispensable, pour le bon équilibre de l’individu, que l’image de la Mère, comme celle du Père, gardent une part active dans la structuration du psychisme. Voilà, également, ce qui revient au fonds commun. A chaque culture, ensuite, de déterminer ce qui doit prévaloir sans exclure. Or tout porte à croire que si deux cultures ayant fait des choix inverses, se rencontrent, les accommodements individuels des membres du groupe dominé seront bouleversés.

Ce que nous rencontrerons le plus souvent, dans le domaine de la Psychopathologie, concernera en fait les conséquences d’un « choc culturel » : car l’aspect ethnoculturel du psychisme breton, aujourd’hui, réside essentiellement dans l’inter-pénétration d’un système « matricentré » (culture de honte, matriarcat psychologique) et d’un système « patricentré », ce dernier en position dominante, mais plus récemment installé (relativement du moins). La psychopathologie la plus « typique » se situera, en fait, dans cette zone de turbulence où l’individu perd ses repères, confronté à des systèmes antithétiques, déséquilibrants, voire même déstructurants. Certains intérioriseront ce que le groupe aura pu élaborer pour s’adapter, quelques-uns en l’exacerbant ; d’autres n’y parviendront même pas, et vivront pleinement le conflit. Ce que la culture dominée aura pu construire pour survivre au choc, risque de n’être qu’une solution bancale (par exemple l’affaiblissement du Père, sa quasi disparition dans le discours de la Mère, l’alcoolisme, etc.). Ceux qui, eux-mêmes, en auront exacerbé les traits, en manifesteront la pathologie névrotique, ceux qui n’y seront pas même parvenus, risqueront la dissociation.

L’EXAMEN CLINIQUE

Dans l’examen psychologique, des tests projectifs ou de personnalité peuvent permettre une meilleure compréhension de la problématique de l’enfant. Nous en utilisons essentiellement [116] deux : le test de *Patte Noire* de Corman, et le D.P.I. de Perron, le choix entre l’un et l’autre dépendant des données cliniques déjà connues, de l’âge du sujet, etc. Nous y ajouterons souvent un autre test, celui du dessin de personnages.

Afin de rendre plus compréhensible l’exposé des cas, nous donnerons quelques précisions sur la teneur du premier de ces tests, le plus employé. Le Test de *Patte Noire* consiste à demander à l’enfant de raconter les aventures du cochon *Patte Noire,* en s’inspirant d’une série de 16 images disposées devant lui. Auparavant, une autre image (Frontispice), figurant les cinq personnages principaux lui est présentée et il doit définir, à son gré, l’identité, l’âge et le sexe de chacun : *Patte Noire,* bien sûr, les deux petits « blancs » à ses côtés (souvent la fratrie), et les deux « Gros », l’un avec des mamelles et une tâche noire, l’autre « blanc », doté de quelques poils sur le front (en général les parents). L’enfant raconte comme il le veut tout ou partie des 16 images ; ensuite il doit les classer selon qu’il les aime ou non, et justifier ses choix (les préférences-identification « P.L »), en s’identifiant à un personnage présent ou non, ou à personne. L’interprétation permet de cerner la problématique de l’enfant, en mettant en évidence les différents stades du développement selon la psychanalyse freudienne, et de repérer les mécanismes de défense mis en œuvre. Enfin, l’on perçoit comment les images parentales interviennent (ou sont intervenues) dans le développement de l’enfant.

A titre d’exemple, nous citerons les images au thème « œdipien » que sont « Baiser » et « Nuit ». Dans l’une, les deux cochons, debout, s’embrassent, tandis qu’un petit, dont on ne peut pas dire s’il s’agit de *Patte Noire,* regarde derrière un mur. Dans l’autre, une barrière sépare les deux « Gros » des trois « Petits », dont un, toujours aussi anonyme, éveillé, regarde du côté des gros cochons ; il faut nuit, la lune éclaire une lucarne. Il est habituel que les enfants [117] aiment la première et rejettent la seconde, mais, dans nos consultations, « Nuit » est, relativement, donnée assez souvent comme « aimée ». Ajoutons que ce qui traduit le trouble, sera souvent le déplacement d’un thème sur d’autres images, dont le contenu manifeste ne l’indique pas, ou bien son élision complète.

La diversité et la richesse du test font qu’il existe peu de protocoles semblables, pour ne pas dire aucun. Par contre, l’analyse permet de déceler dans ses grandes lignes la problématique du sujet, que l’on peut référer à des classements généraux. Nous parlerons essentiellement des garçons : l’Œdipe féminin recèle certainement autant de traits intéressants, du point de vue qui nous occupe, mais il faudra lui réserver une autre recherche, afin d’en affiner l’analyse. D’autant qu’en règle générale, nous rencontrons en consultation de C.M.P.P. relativement moins de filles que de garçons, ce qui réduit le matériel analysable en conséquence.

Quoiqu’il en soit, lorsque les années passent à noter si fréquemment ce genre de données, l’on peut s’interroger. À moins que l’examen clinique manque d’objectivité, ou que l’on soit victime d’une bien longue « loi des séries » qui ferait consulter le même type d’enfants, tout porte à croire qu’une pathologie caractéristique sous-tend ces remarques. Cette pathologie révélant en fait une organisation propre à la population bretonne. Des recherches menées ailleurs, nous réconfortent, et nous incitent à y aller voir de plus près.

Les moyens techniques utilisés pour l’examen clinique, inspirés de la psychanalyse freudienne, font référence, par l’Œdipe, à ce qui appartient au versant « culpabilité ». D’une part, l’interprétation reprend le schéma classique, d’autre part, la nature même du matériel s’y rapporte ouvertement. Ce second point ne constitue pas en soi un obstacle : compte tenu du « fonds commun », les situations, pour être variées dans leurs traductions culturelles, n’en demeurent pas moins, fondamentalement comparables. L’enfant reprendra [118] selon ses propres références culturelles ce qu’il perdait du contenu manifeste de la Planche. Pour l’interprétation, par contre, il sera nécessaire de donner aux règles habituelles, une nouvelle dimension. Ce que l’on peut retenir comme indice d’une résolution harmonieuse d’un conflit ne vaut pas partout... il faudra en tenir compte dans l’appréciation des troubles.

Nous pouvons tenter de comparer le schéma œdipien de la « Culture de culpabilité », au schéma que nous pensons avoir cours dans la « Culture de honte », sur le fond, comparable au premier, mais différent dans sa formule et pour lequel, qui sait ?, il faudrait trouver un nom... Nous proposons ci-dessous un tableau brièvement descriptif, sachant combien il élude les nuances et les variantes individuelles.

CULTURE DE CULPABILITÉ :
CULTURE DE HONTE

|  |
| --- |
| La rivalité au Père |
| — pour avoir sa puissance phallique qui permet la conquête (et qui est l’objet du désir de la mère). | — pour être comme lui, objet du désir de la mère. |
| Rivalité (pour la puissance phallique). | Rivalité (pour satisfaire la mère). |
| Séduction (menace castratrice). | Séduction (pour ne pas être supplanté). |
| IdentificationL’attachement à la Mère |
| — pour la conquérir. | — pour s’attacher son amour. |
| Manifestation de sa force, tentative de séduction active (en s’imposant). | Manifestation de son conformisme, tentative de séduction passive (être gentil comme Maman le veut). |
| [119] |  |
| Le père intervient pour imposer l’interdit de l’inceste, (— ce qui domine). | Le père intervient pour aider à se dégager de l’envahissement de l’amour maternel. Affrontement à la Mort, (— ce qui domine). |

Bien entendu, le second volet reste à préciser, il s’agit encore d’hypothèses de travail. En outre, rien n’est aussi simple que ce qui est décrit ici, il ne faut y voir qu’un répertoire, qu’un « indicateur de tendance ». Ce n’est pas simple, évidemment, puisque, chaque fois, l’ambivalence à l’égard de chacune des images parentales demeure la règle. Ce qui diffère, en fait, c’est l’identité de l’image « pivot », paternelle ou maternelle. L’on peut penser que la second cas traduit davantage le maintient d’un attachement pré-œdipien, mais il y a tout lieu de penser que cet attachement — en tant que fondement du Moi du sujet — n’est jamais tout-à-fait dépassé. Seulement, du côté de la « culpabilité », il est surtout refoulé. Aussi ne peut-on assurer que les sujets des cultures de honte ont une structure pré-œdipienne, le conflit œdipien y prend sa place — selon ses caractéristiques propres — mais il ne constitue peut-être pas de la même façon la pièce maîtresse de l’organisation de la personnalité. Et là est toute la différence...

Le problème qui se pose alors dans l’examen clinique est double.

- d’une part, être attentif à ce qui caractérise la psychopathologie de l’enfant breton, dans le cadre de l’interprétation habituelle,

- d’autre part, envisager une autre interprétation qui tienne précisément compte de cette spécificité avant d’évaluer l’importance réelle des troubles et de faire un pronostic.

Il importe de situer chaque fois l’enfant, non seulement dans son contexte personnel (famille, histoire, etc.), et son [120] environnement immédiat, mais aussi dans son contexte culturel. Ce qui, dans tel cas, pourrait, a priori, être inquiétant, ou paraître pathologique, ne le sera pas nécessairement dans un autre ; tandis qu’un certain type de troubles devrait être mis en rapport avec des phénomènes culturels : « modèles d’inconduites », mais aussi perturbations engendrées par les processus d’acculturation ou par le choc de cultures dont l’organisation psychologique est différente...

Pourra-t-on ainsi considérer un protocole où apparaît la mort comme inquiétant a priori ? Dans une culture qui l’élude, ce retour du refoulé laisse place à l’angoisse, autant celle des parents que celle de l’enfant. Dans une culture où elle tient sa place, son évocation ne sera pas signe pathologique, mais il faudra étudier comment elle est évoquée. Intégrée dans l’ensemble psychologique ethno-culturel, elle pourra avoir un effet positif, mais sinon, elle sera également préoccupante, car il y aurait, par exemple, confrontation à des règles qui, au contraire, en induiraient le refoulement. L’ajustement risque, alors, d’être un point fondamental de l’équilibre psychologique.

De même faudra-t-il se garder de pointer la dominance de la figure maternelle comme indice d’un trouble relationnel. Tout dépendra de sa nature et de ses manifestations. En tout point nous devons rester circonspects.

En ce qui concerne la relation à la mère et la force de l’image maternelle, nous pourrons, schématiquement encore, rencontrer deux types de problématique :

— l’une se caractérise par une impossibilité de résoudre le conflit, et la dominance de la figure maternelle envahit l’ensemble de la personnalité : le problème essentiel demeure le maintien du statut d’« objet du désir maternel », coûte que coûte. Le garçon n’a pas à s’affirmer comme tel pour un semblable objectif. D’ailleurs, la référence paternelle, au moins dans le discours de la mère, n’y incite pas et cautionne la [121] passivité, la soumission.

— l’autre marque la dominance de la mère sur un plan davantage symbolique, et aux tentations de se soumettre à l’envahissement maternel, s’opposent les efforts pour en émerger et renforcer ainsi son Moi. En acceptant, symboliquement, d’être englouti par la puissance maternelle, le sujet s’imprègne de cette puissance pour mieux s’en dégager et acquérir sa propre force.

De l’une à l’autre, toutes ces problématiques qui témoignent des hésitations entre deux solutions contradictoires.

Le second type de problématique, dans ce contexte de « Culture de honte » devrait correspondre à une organisation adaptée. Dans la mesure, bien sûr, où le père joue pleinement son rôle et favorise les efforts de son fils et lui permette ensuite de s’affronter à lui avec des forces accrues. Ce qui implique une figure paternelle bien présente, réellement et symboliquement.

Or le jeune garçon est ici, trop souvent, devant une absence. Le choc culturel a fait — au niveau, disons sociologique — que le père s’est mis à l’écart. Nous ne pouvons en discuter ici les raisons, d’autres l’ont fait. Ce choc culturel est aussi un choc psychologique, et l’image du Père « initiateur », intégrée au processus « matricentré », est court-circuitée par celle appartenant au processus « patricentré », telle que l’environnement médiatisé ou scolaire le véhicule en Bretagne. Le hiatus est double :

- entre la réalité d’un père qui s’efface et l’image d’un père castrateur, tout puissant (culture imposée) ;

- entre cette image du père menaçant et l’image du Père formateur, initiateur, que l’on peut toujours supposer en substrat (culture d’origine).

C’est de l’adaptation à ce hiatus que dépendra l’équilibre psychologique du sujet, dans une société qui, cependant, risque [122] toujours d’être sur le « fil du rasoir », parce qu’acculturée. Plus l’écart s’agrandira entre le rôle du père réel et l’image du père castrateur, plus le conflit avec la mère « dévorante » sera difficile à mener, et, parce que solitaire, anxiogène...

Notons tout de suite que l’envahissement de la mère dans ce contexte est à distinguer de celui qui peut exister à l’origine de la psychose : il n’y a pas indifférenciation, un système symbolique s’est mis en place, les relations précoces ont été satisfaisantes ou du moins suffisantes, le père a tout de même une place... Il faut aussi éviter de l’assimiler à l’image d’une mère « phallique », même si, a priori, elle peut le paraître au travers des tests et des interprétations habituelles. Et ce pour la raison essentielle, peut-être, que le désir du phallus n’est pas ici valorisé, mais plutôt refoulé. (Il faudrait plutôt, sans doute, aller chercher du côté du narcissisme de la mère.)

Ainsi les choses sont-elles bien complexes, et l’aspect ethno-culturel de la psycho-pathologie recouvre plusieurs manifestations dans la mesure où l’individu peut présenter des troubles que l’on peut retrouver dans le cadre du système psychologique propre à sa culture (bretonne) ou bien des troubles générés par le choc culturel qu’il doit bon an mal an intégrer. C’est alors une psycho-pathologie de l’acculturation, mais qui a en l’occurrence sa typicité dans la contradiction fondamentale des deux systèmes.

L’individu se trouve non face à un choix culturel, mais quasiment contraint d’intégrer deux formes culturelles contradictoires, une part du refoulé de l’une étant valorisée dans l’autre et inversement. Il est en proie à une sorte d’injonction paradoxale. Il se trouve sollicité par deux types d’organisation défensive du Moi (culture) totalement incompatibles.

En outre, par le jeu de l’identité négative, le père s’est mis [123] à l’écart, et la mère a pu accaparer le pouvoir vacant. Au passage, remarquons que cette réalité sociologique n’est pas nécessairement en accord avec la réalité symbolique, ne confondons pas société matriarcale, avec le pouvoir aux femmes, et « matriarcat psychologique ». Une telle situation contribue, au contraire, à déséquilibrer le système en renforçant la puissance maternelle envahissante, et en affadissant celle du père, en fait nécessaire à tout guide pour entraîner et dynamiser.

(Figure 1).



David C.

[124]

DE QUELQUES CAS CLINIQUES

Nous allons tenter de montrer comment se manifeste l’impossibilité de lutter contre l’envahissement maternel chez des garçons en souffrance, qui consultent pour des troubles du comportement, ou bien échec scolaire — ou les deux à la fois. Nous nous proposons d’envisager ultérieurement une comparaison avec des cas d’enfants non bretons. Nous signalerons aussi un autre garçon qui, malgré des récits d’abord surprenants aux tests projectifs, peut être considéré comme ne présentant pas, de trouble psycho-pathologique, du moins s’il ne se trouvait pas dans le contexte culturel bivalent dont nous avons parlé.

Les exemples, en fait, ne manquent pas, et sous divers types de comportement, l’on retrouve tout de même les grandes lignes d’une pathologie caractéristique.

Citons ce garçon, fils unique, David C., 13 ans, dont nous n’avons pas vu le père, et dont la ressemblance avec la mère est frappante, jusqu’à la coupe de cheveux, que Mme C. porte très courts. [Voici le dessin qu’il fait à la consigne : « dessine un endroit où tu serais heureux ». (Fig. 1) Sans doute David n’a-t-il jamais pu sortir de l’œuf maternel ?] Au lycée, on le dit immature, travaillant peu, dissipant la classe, ayant avec certains professeurs, une attitude opposante. Comme s’il reportait sur ceux-ci, pouvons-nous penser, l’image de la mère mauvaise envers qui il pourrait enfin entrer en conflit, sans perdre l’amour maternel, perte dont la menace induit une angoisse importante. Au test de Rorschach, les deux planches maternelles suscitent un trouble évident. Images désagréables, l’une ne donne lieu à aucune réponse, l’autre à des réponses « fragments » après le plus long temps de latence du protocole, et une remarque, oh combien significative, à propos de la lacune centrale : « la tête a disparu ». Sa tête, à lui, qui ne peut plus penser, réfléchir correctement, tant les mécanismes de défense l’appauvrissent [125], la tête de la Mère, monstre phagocytant ; en tout cas lui-même, son propre Moi, englouti dans la béance maternelle.

Ici, la figure de la mère est plus que dominante, elle est réellement pathogène. Dans d’autres cas, ce sont surtout les rôles des figures parentales qui sont en cause, sans qu’il y ait pathogénéité de l’image maternelle.

Évoquons alors le tableau, classique par sa fréquence, du. garçon manquant de confiance en soi, de maturité. Il y a par exemple Alain L., timide, recherchant plutôt les filles pour jouer ; Christophe G., en échec scolaire au C.P., passif, s’exprimant peu ; Marc C., en difficulté au C.E. I, ou encore Christian P., qui, lui aussi, a du mal à suivre au C.M. 1. Afin d’éviter la tentation de choisir des « bons cas », qui occulteraient la masse des autres, nous avons retenu ceux d’enfants, de parents bretons, pour qui l’indication de psychothérapie ne faisait guère de doute, et dans une période donnée. Il se trouve que ces quatre-là ont en commun d’être les ainés de la fratrie et d’une fratrie de garçons. Pur hasard, probablement, mais nous pourrions nous interroger sur la fragilité plus grande du premier né (ou de l’enfant unique), placé en « première ligne » du conflit, davantage soumis aux aléas de l’amour maternel que le second, par exemple, dont la pathologie prendrait une autre tournure ? Nous laisserons la question en suspens, la réservant pour une autre réflexion.

Reprenons le cas de Alain L., 6ans et demi. Le père est marin d’État, la mère ne travaille plus depuis la naissance du petit frère, âgé maintenant de deux ans. Alain a connu plusieurs nourrices, et il ne s’est pas plu avec une seule d’entre elles, dont il est le seul enfant en garde. A la naissance du petit frère, il présentera des difficultés alimentaires, de langage, de la motricité. Il recherchait alors beaucoup sa mère. Quand Alain avait deux ans, le père est parti en campagne, et Mme L. est retournée chez ses propres parents. Alain va [126] alors dans le lit de sa mère. Actuellement, Mme L. garde durant la journée au domicile deux petites filles. Mme L. affirme se retrouver en son fils, comme elle, dit-elle, timide et réservé. Quant à M. L., il serait lui aussi timide. Il ne s’occuperait pas beaucoup d’Alain. Ce dernier serait inquiet, parlant souvent de la mort, il a des difficultés scolaires, s’intègre mal au groupe d’enfants, a surtout des filles pour camarades.

Au test de Patte Noire, Alain adopte d’abord une attitude un peu distante, se limitant à une description succincte des images, qu’il raconte comme elles viennent, sans les arranger à sa guise. En présentant les personnages, Alain « isole » le héros P.N. qui n’est pas l’enfant des parents, dont il hésite un temps à fixer les identités, s’interrogeant sur les mamelles. P.N. a l’âge du petit frère. Lorsqu’Alain classera les images selon ses préférences ou ses rejets, il sera plus prolixe, la projection jouera alors pleinement.

Sans reprendre l’ensemble du protocole, nous relèverons quelques réponses qui nous semblent significatives en ce qu’elles mettent en évidence, au-delà de l’interprétation « classique », le trait qui nous occupe. Pour situer, notons d’abord que, si l’on considère les images dites « orales », il apparaît un malaise, mais assez bien dominé. Le substitut est là comme image gratifiante, tandis qu’aux « préférences-identifications », Alain s’abstient de revenir sur la tétée, chaque fois qu’elle survient. Les images sont aimées, avec identification à P.N. pour « Tétée 1 », ce qui, en fin de compte, ne permet pas d’envisager un problématique orale dominante. Les images « sadique-anales » de « Jeux sales » et « Auge » sont racontées sans scotomisation ; « Jeux sales » est « non aimée » (P.N. gicle son papa), mais « Auge » est « aimée », avec identification au papa-cochon, qui est beau. L’image « phallique » qu’est « Jars », est assez originale, puisque c’est le petit qui regarde qui intervient directement pour empêcher l’action meurtrière de l’oiseau (le plus souvent, il fait appel [127] aux parents, ou bien reste passif). Ici, aucune intervention parentale... Mais l’histoire ne dit pas ce qu’il advint du petit cochon blanc, ainsi mordu...

Qu’en est-il, dans cet ensemble, des images « œdipiennes » ? Au premier regard, nous pouvons penser que le conflit œdipien s’est bien résolu : « Baiser » est aimée, avec identification au père et résolution du voyeur, évidemment anxieux, d’aller chercher ailleurs une compagne. Il est, notons-le, plutôt rare de recueillir un récit d’une telle « maturité », où la jalousie s’exprime mais trouve une solution adaptée, et orientée vers un devenir. L’image « Nuit » est non aimée, (rien d’inhabituel) avec aussi identification au père (ce qui est rare). L’on pourrait penser que cette identification a, là aussi, valeur de maturité. Mais nous reviendrons sur cette image, car elle montre que l’image du père a une autre dimension. Tout se passe comme si ce qu’évoque « Baiser » n’était que la manifestation « émergée » et que « Nuit » favorisait l’émergence du substrat...

Citons pour mieux comprendre le récit et les commentaires d’Alain à propos de Nuit :

« et voilà que vient la nuit. Le papa cochon et les bébés cochons... » P.I. : « (je l’aime pas) parce qu’il rencontre un mouton, et le mouton l’empêche d’aller voir ses petits (qui ?) le cochon (lequel ?) le papa cochon (et après ?) le mouton dit, non ne vas pas les voir, y z’ont peur de toi et les petits disent : dis papa, vient me sortir de là... Y z’ont pas peur de moi, qu’est-ce que tu racontes ! » Identification : « le papa cochon, lui, y veut voir ses petits ».

Nul doute que ce « m...outon » là a quelque chose à voir avec la m...ère, qu’il dissimule probablement. Nous découvrons là formulée au détours d’un test, ce que nombre de mères affirment dès qu’il est question du père de leurs enfants : « ils le craignent », « non, il ne voudra pas venir vous voir... il est trop occupé, ce n’est pas son affaire ». Cela [128] recouvre parfois des situations clairement œdipiennes, au sens habituel : le garçon rejoint le lit maternel en l’absence du père, ou tel ce pré-adolescent, il annonce une prochaine naissance comme s’il en était le père et devient complice, avec sa mère, dans le choix d’un prénom, qui exclu celui-là... Toutefois, ces propos, comme ces protocoles dont nous voulons parler, traduisent un autre versant de la scène « œdipienne » : la mère exclut le père non tant pour induire une relation de type incestueux avec son fils que pour s’arroger le rôle prépondérant du couple : l’enfant n’est pas tant l’objet d’un désir incestueux (dont nous ne nions pas pour autant qu’il existe) que ce par quoi la mère manifeste son rôle dans le jeu familial, avec l’accord passif du père. Le fils, quant à lui, n’en est pas à se préoccuper de séduire la mère, dans la crainte de la menace castratrice du père, il s’inquiète de préserver l’amour de cette mère qui gère (même si elle s’en plaint parfois) l’économie psycho-affective de la famille. On le retrouve aussi chez l’adulte, témoin cet homme d’une trentaine d’années, se traînant, ivre, jusqu’à la porte de chez sa mère, qu’il supplie de le laisser entrer...

Pour en revenir à Alain L., nous noterons que le commentaire donné à Nuit pose la question de l’intervention du père dans la relation œdipienne, mais non tant en s’interposant pour interdire l’inceste, que pour aimer, lui aussi, son enfant.

L’on pourrait objecter que cette dynamique-là n’a rien à voir avec la problématique œdipienne, mais lui serait antérieure. Il n’en est rien, non seulement l’on ne retrouve aucun élément anamnéstique évocateur d’une telle problématique, mais le reste du protocole, et l’ensemble de l’examen clinique ne révèlent rien en ce sens. L’on n’entend pas ici de menace paternelle envers la relation Mère/Fils, au contraire, le héros accepte parfaitement l’arrivée du Père, et le retour de la Mère vers celui-ci, pour peu qu’il y trouve quelque réassurance... C’est le récit de Tétée 1 : « Le... la maman cochon... [129] elle, il boit, et elle dit : c’est peut-être mon enfant. Après y s’allaient faire une promenade, et y rencontrent le Papa et le petit... alors y jouait avec son copain et le papa et la maman dormaient »...

N’oublions cependant pas que ce récit décolle tout-à-fait du Contenu Manifeste où l’on ne voit pas *Patte Noire,* tétant sa mère. Lorsqu’un thème surgit ainsi alors que rien dans l’image ne le fait apparaître, l’on peut être assuré de son importance... L’image est Aimée, à cause de la tétée (première séquence de l’explication). La suite constitue une résurgence du problème que l’on pouvait croire réglé en ne se fiant qu’à l’image « Baiser ». Nous sommes là, précisément dans la problématique typique : le versant séduction de la mère est écarté — le voyeur va voir ailleurs —. Par contre, la question demeure de ce qu’il advient de l’amour de la mère ? d’où la réapparition du thème (Maman va avec Papa), là où l’on voit une relation gratifiante avec la mère... L’incertitude plane. Notons ici, par exemple, le : — « c’est peut-être mon enfant »... ou bien le récit de Rêve Mère : — « il rêve que sa maman l’aime bien ».

En fait, que se passe-t-il à « Nuit », re-située dans ce contexte ? Bien sûr, il est facile d’y voir le projection de la peur du garçon envers son père dans le discours attribué au « mouton », et le besoin de se rassurer dans la conclusion. Sans exclure cette interprétation, une autre doit être suggérée, intriquée probablement avec la précédente. Ainsi pouvons-nous le discerner dans l’identification au Père, donnée par Alain. Nous aurions pu nous attendre à ce que le justificatif en soit « parce qu’il est fort », ou quelque chose qui évoque la suprématie du Père sur le mouton. Or c’est de l’amour du père pour ses petits, dont il est question. Comme si, justement, ce devait être surtout de cet amour dont il fallait se préoccuper.

Amour qui, ainsi, marque la relation du père au fils, [130] débordant de celle qui lie le fils à la mère. À « Nuit », le « mouton/mère » écarte ou veut écarter le père, en brandissant la crainte (versant culpabilité ?), mais les petits demandent au père à « être sortis de là », comme si la mère emprisonnait plus qu’elle ne suscitait l’attrait libidinal œdipien. Ce thème de l’enfermement/engloutissement (qu’un autre évoquera à « Portée »), nous le retrouvons à « Trou » *{Patte Noire* est tombé dans un trou d’eau, et « y dit j’espère qu’il n’y a pas de serpent »...). Image Non Aimée, bien sûr, avec l’identification à la Lune « parce qu’elle ne marche pas, elle regarde ». Serpent phallique ? Mais *Patte Noire* est dans l’eau, ce qui nous situe davantage du côté du giron maternel. Le serpent est craint, ici, probablement pour son rôle « constricteur » [[12]](#footnote-12). Il eut fallu le faire préciser, mais cela s’accorde tout de même bien avec l’ensemble du protocole, ce qu’on ne doit jamais perdre de vue. Car la mère, c’est encore la forêt, où *Patte Noire* se perd (Rêve Mère), ou se promène (Départ). Mais Alain, pour « Départ », une fois encore, appelle l’homme, le monsieur, à la rescousse : monsieur/copain, auquel il s’identifie. C’est bien là une demande conforme à l’image du père-guide (de montagne !) dans le système « matricentré ». Ce n’est pas la force du père qui est mise en avant, à quelque titre que cela soit. Toutefois, dans son histoire, Alain reste en suspens, ce qui laisse voir une faille : le guide sera-t-il en mesure d’assumer son rôle ? Rien n’est moins sûr, malgré le désir manifeste du fils. L’image de la mère n’apparaît pas ici engloutissante au point qu’Alain s’y perde, cependant l’image d’un père qui pourrait l’aider [131] sur la voie de l’autonomie par rapport à elle, reste un idéal.

Une telle démarche, pour être réussie, suppose en outre une mobilisation du sujet que Christophe G. n’a pu réaliser. Madame G. note que Christophe réclame toujours un biberon le soir, ce dont elle semble presque satisfaite, tout comme elle ne voit pas trop d’inconvénient à ce qu’il vienne rejoindre ses parents, la nuit. Christophe, qui a un petit frère de trois ans, est un garçon passif, et il faut toujours lui dire ce qu’il doit faire. Or, pour l’entrée en C.P., Madame G. considère son fils comme « assez grand » et lui change brusquement son mode de vie. Sans doute cela aurait pu se passer sans heurt, s’il n’y avait eu contradiction entre les deux désirs de la mère : Christophe se trouve alors dans une position insoutenable dans la mesure où le père — qui est, dit-on, craint de son fils —, n’assure pas lui-même le passage vers l’autonomie. Nous constatons, au test, que le thème dominant est le désir de la mère, auquel il faut se conformer mais qui est annihilant. Pourtant, à la différence d’Alain, Christophe paraît mieux armé pour aller, malgré tout vers le père. Mais il se débat alors dans un autre conflit, évacué davantage par Alain, celui de la menace castratrice du père, s’il tentait, dans un « basculement psychoculturel », de manifester son propre attrait pour la figure maternelle. Christophe est aux prises avec, un environnement de double culture mal structuré (ce qui, bien sûr, n’est pas le fait en propre des parents) : il ne peut refouler la « Mère terrible » des Bretons, pour affronter le conflit sur le mode de la « culpabilité », pas plus qu’il ne peut refouler la menace castratrice paternelle, afin de donner toute son énergie pour résoudre le conflit avec la mère. Cette énergie, au contraire, doit se disperser, et l’activité imaginaire s’appauvrit, les fonctions cognitives sont réfrénées. Christophe s’empêtre dans les contradictions, il ne peut se référer à des rôles sociosexués déterminés, il manifeste constamment son ambivalence. En présentant les personnages du test de *Patte Noire,* il [132] inverse le couple parental, et seule la réalité de la tétée le fera revenir sur son choix, non sans quelques difficultés : ainsi à Tétée 1, c’est le « bébé (qui) boit le lait de sa maman », mais il s’identifie au « papa qui donne le lait »...

Puisque le désir de la mère demeure ce qui importe pour l’enfant, la brusque décision de Mme G., tolérant le comportement « bébé » de Christophe (l’encourageant ?), et estimant que maintenant il est « assez grand », confronte celui-ci à une double contrainte difficilement supportable. Si le père avait pu prendre le relais, il est probable qu’il se soit mieux adapté au C.P. Il fallait pour cela l’aider aussi à grandir...

Grandir, ou rester petit, voilà bien le dilemme de Marc C., inscrit au C.M. P.P. pour des difficultés de compréhension, de mauvais résultats scolaires. Ainé de trois garçons, Marc est encore à près de neuf ans un « gros bébé », qui ne peut s’empêcher de vous embrasser pour vous saluer. Lui aussi veut et ne veut pas. Bien que normalement intelligent, il donne parfois, comme le dit la maîtresse, l’impression de ne rien comprendre. Marc paraît insaisissable parce qu’il est lui-même perdu dans ses repères. À cause de son travail, son père est souvent en déplacement, et notamment entre ses trois et six ans, après la naissance du second. La mère est au foyer. À l’évidence, Marc se débat dans un conflit œdipien qu’il ne peut régler, mais chez lui s’ajoute une composante orale qui lui donne sa particularité. Le dessin de famille exprime ce conflit (fig. 2), autant que l’immaturité, mais les choses deviennent bien plus complexes avec la passation du test de *Patte Noire.* Marc ne peut absolument pas nommer le couple parental lorsqu’il présente les cinq personnages. Il est alors très mal à l’aise ; il y a problème relationnel avec les deux figures parentales sans qu’aucune ne puisse favoriser une élaboration du conflit. La figure maternelle n’est pas seulement objet d’un désir œdipien. D’une part, celui-ci est refoulé tant bien que mal. Ainsi, à Baiser :

[133]

(Figure 2). Marc.



« Après y sont partis dehors, après y z’ont été s’amuser, danser, tout ça. » Aimée, « parce que y a deux cochons qui s’amusent, qui dansent, qui jouent, et un qui les regarde comment y dansent. Et après, y z’étaient fatigués, y z’ont arrêté, et après les trois y z’ont fait la ronde, et c’était le petit qui devait jouer à la salade qui traîne. Il avait mis le mouchoir et quelqu’un devait l’attraper, et personne l’a attraper ». Identification : « un cochon, çui-là (« Gros Noir, habituellement la mère), non c’est pas le même (qu’au Frontispice), je serais mieux le petit, comme ça, ben... on peut jouer avec beaucoup de cochons, on peut aller tout où on veut. Et après s’amuser... »

D’autre part, la figure maternelle est l’objet d’une forte agressivité elle-même projetée sur une mère devenue ainsi [134] menaçante. Cela va bien au-delà de l’ambivalence habituelle, car c’est de la perte d’amour dont il s’agit, avec son corollaire, la mort, ici projetée sur la mère (et l’image n’est pas aimée). On le voit à Chèvre (la biquette, mordue par P.N., meurt), à Rêve Mère (P.N. pense à sa mère « si elle avait été morte, c’aurait été triste pour lui »). Mais la mort est aussi attribuée à P.N. (image aimée, souvent). Il est vrai que la mort de la mère ou de P.N. se rattachent en général à un thème œdipien, ou bien oral, qui en est un déplacement. Néanmoins, la mort implique un abandon plus qu’un sentiment de culpabilité (Tétée 1, non aimée : « ... mais la mère elle a pensé que quelqu’un peut bien lui donner à boire au biberon »). C’est peut-être la rançon du déplacement sur l’oralité, mais il faut signaler qu’apparaît encore dans ce test, la dimension « engloutissante » de la mère, ce qui ne manque pas de renforcer le malaise. (C’est le volcan dont le cratère, Marc précise « un creux », par la cendre qu’il envoie, Marc n’utilise aucun verbe pour le dire, tue le petit cochon de Départ ; c’est aussi les sables mouvants de Trou...). Aussi la passivité, la conformité au désir de la mère, a alors pour fonction de conjurer la menace, d’endiguer les pulsions agressives. Or la recherche d’une référence paternelle est difficile : la figure paternelle apparaît dans un rôle protecteur et nourricier, alors que la figure maternelle peut être l’instance censurante. Toutefois cette répartition n’est pas univoque, car la figure du père suscite probablement quelque inquiétude. Il est détenteur d’une force potentielle difficile à soutenir. Être grand, être fort, c’est affronter cette force sans que le contrepoids de la Loi soit suffisant. C’est aussi, en devenant grand et fort, se trouver en danger de ne plus être aimé de la mère : Or il faudrait d’autant plus se laisser « engloutir » dans cet amour (cf. la prégnance de « Trou », citée plusieurs fois dans le protocole) que les pulsions agressives sont vives. Rien n’est réglé du conflit œdipien, sous quelle que forme que cela soit. Marc est pris dans une problématique en [135] mosaïque, dont le Moi pâtit, à coup sûr. Il ne peut se constituer de défenses suffisantes, toutes les virtualités d’une situation sont perçues comme réalisables, il y a le bon et le mauvais, le grand et le petit, l’amour et la haine, l’accaparement et le rejet.

Marc, tout comme Christophe, ne peut sortir d’une situation infantilisante, car les modèles de référence fonctionnent imparfaitement. Pour reprendre la remarque de Maisondieu sur la société qui doit « obéir au doigt et à l’œil », nous dirons que ces enfants souffrent d’abord de l’injonction d’obéir tant au doigt qu’à l’œil, et pour finir de n’avoir plus à obéir du tout, parce que les termes de la loi se télescopent.

Marc évoque souvent la mort dans son test. Gilles B. aussi. Pourtant, nous pouvons être pour celui-ci plus optimistes. Nous dirons juste quelques mots de Gilles (ainé, encore de deux garçons), qui n’a pas été orienté en psychothérapie, pour montrer qu’un même thème peut avoir des interprétations fort différentes. Lorsque Marc parle de la mort, elle est une fin en soi : « quand on mange un os, on est mort » ou bien « après le cochon est mort ». Les images sont aimées ou non, ce qui permet de penser que l’idée de la mort, en tant que telle, n’est cependant pas l’évocation la plus anxiogène du test. Toutefois, la seule issue est la tombe que l’on creuse. Dans le protocole de Gilles, la mort prend une autre dimension : P.N. peut mourir, c’est pour mieux renaître. Ainsi, à Tétée 1, aimée car « y suit sa Maman, y joue avec sa Maman... sur l’herbe, P.N. (après ?). Y va pas arrêter de suivre sa Maman et après y va se perdre dans la forêt, y s’amuserait toujours tout seul ». Hésitation, elle n’est pas aimée, il est vrai que cette fois ce n’est pas P.N. qui s’en va, ce sont ses parents qui l’excluent. Cependant, P.N. va vouloir suivre ses parents, mais il sera mort, mangé par le loup et le tigre ; et Gilles de s’identifier à P.N., avec l’attendu qu’il « sera devant sa Maman et son Papa » ce que l’on peut [136] entendre comme un pas crucial vers l’autonomie... Si Gilles s’identifie à P.N., c’est au héros qui va de l’avant, et non à celui qui risque de mourir. La mort, dans ce protocole où abondent les éléments chargés de symboles, n’est pas tant un châtiment qu’un passage obligé : elle est symbolique, au sens où elle permet de se restructurer. Certes, Gilles n’en a pas fini de régler ses comptes, d’autant que la réalité ne l’y aide guère, et que le souvenir de quelques mois passés seul avec sa mère le ramène encore vers les rives œdipiennes. La conséquence paradoxale de l’inconduite sociale du père est peut-être que l’image paternelle n’est pas pour Gilles tout-à-fait affadie. Nous pouvons nous en rendre compte aux images dites « œdipiennes » Nuit et Baiser. À la première, Gilles fait allusion à l’emprisonnement (qu’évoquent les barrières) des parents, mais précisément du père, ce qui laisse la mère seule... avec identification au petit qui regarde car *« y* peut délivrer tout le monde », l’image est aimée, ce qui est très rare. Pour la seconde, très aimée, les parents vont se retrouver seuls, et Gilles s’identifie au Papa, « parce qu’il est plus grand ». En fait, le problème majeur pour ce garçon, sera lié davantage à la difficulté de s’identifier à un père « hors la loi », ce qui s’écarte de notre propos. Il reste que la capacité de Gilles à puiser en lui-même une large partie des ressources psychiques nécessaires à son émancipation, favorisera probablement le dépassement d’une telle difficulté.

Revenons un moment encore au thème de la Mort, dont nous parlions déjà au début. Lorsqu’il survient souvent dans les propos d’un enfant (Alain en parle souvent chez lui, Marc et Gilles l’évoquent au test, Christophe la sous-entend, sans pouvoir la nommer) il inquiète généralement l’adulte. Les parents sont désarmés, ceux de Bretagne comme les autres, parce que, justement, ils ont déjà beaucoup perdu de leur culture. Dans la culture de « culpabilité », la Mort est évacuée par la même main qui pointe son doit menaçant, et les Bretons, au fil des générations s’y soumettent, même s’ils [137] laissent percevoir à l’étranger qui les côtoie une attitude un peu différente en ce domaine de celle que l’on est habitué à voir ailleurs. L’on ne raconte plus aux veillées ces histoires d’Ankou ou d’intersignes, qui « faisaient peur » mais jouaient sûrement ce rôle dont Bettelheim parle à propos des contes de fée. Faute de catalyseurs, et parce que l’acculturation fait disparaître les « garde-fous » idiosyncrasiques, tout en maintenant, voire en exacerbant, les causes de dérèglement, l’angoisse de mort couve et l’on ne sait qu’en faire...

Gilles semble encore relié au substrat culturel, mais l’environnement ne lui donne pas les repères susceptibles de lui faire continuer son chemin jusqu’à l’autonomie. Christophe et Marc sont au cœur de l’affrontement de deux cultures qui mène à la dysharmonie, à l’errance. Chacun, avec sa personnalité, son histoire, son entourage propres, y réagit à sa manière, mais toujours sous forme d’immaturité.

Ce qui, surtout, est mis en évidence, dans les problématiques que nous n’avons pu qu’évoquer, c’est, plus que le choc culturel proprement dit, le résultat de l’acculturation. Ce qui se traduit par exemple par l’affaiblissement de la figure paternelle et l’exagération de la prédominance maternelle, et la distorsion des images qui s’y rapportent.

Dans les cas d’autres enfants non bretons, même si l’on retrouve les mêmes motifs de consultations, et une problématique œdipienne, les modalités de ses manifestations divergent. Ainsi de Nicolas J. dont la position passive s’inscrit cette fois dans une attitude de séduction vis-à-vis du père. Là encore, le garçon manque de maturité, est peu hardi, mais c’est davantage pour éviter la menace paternelle que pour se concilier l’amour de la mère. Et lorsque l’on trouve dans ces protocoles des Mères dominantes, c’est qu’il s’agit soit d’une réelle problématique pré-œdipienne, soit de mères « phalliques ». Or dans les protocoles cités, et dans bien d’autres, la mère qui légifère, la Mère toute-puissante, n’a jamais [138] cette position. Elle annihile le fils par l’envahissement de son amour, qu’il ne doit pas perdre, et non par appropriation du phallus, dont le fils ne serait qu’un objet de remplacement.

Les quelques observations que nous avons rapportées ne constituent que les traits saillants d’un ensemble plus complexe. C’est pourquoi, sans doute, il est difficile d’expliciter clairement la spécificité d’une pathologie du psychisme breton. Cette complexité est due, pour beaucoup, à l’intrication de deux cultures, dont les fondements psychologiques seraient contradictoires. Aussi peut-on fort bien retenir d’un test ce qui relève de l’une comme de l’autre, du moins dans la majorité des cas. Pour chacun, ou presque, des exemples choisis, nous aurions pu nous en tenir au schéma « classique », versant « culpabilité ». Après tout, l’on y relevait suffisamment d’éléments en ce sens. Nous aurions toutefois négligé l’autre dimension, qui transparaît malgré tout, et qui, parfois, peut recouvrir l’autre. Ce faisant, nous risquerions de nous alarmer inutilement, classant pathologique quelque chose d’atypique, ou de ne pas entendre la demande réelle de l’enfant.

Vouloir déceler des aspects ethno-pathologiques propres aux Bretons, ce n’est pas renoncer à étudier leur psychisme selon les règles habituelles, mieux adaptées pourtant aux « cultures de culpabilité », c’est y ajouter une seconde dimension, qui appartient à ce substrat qui demeure, malgré le choc des cultures et l’acculturation.

En outre, au-delà de l’intérêt clinique que nous voyons à porter notre attention sur la double face de la problématique, il faut envisager les conséquences thérapeutiques de ce point de vue. Car il est vain d’interpréter Tristan et Iseult à l’aune du mythe d’Œdipe, contenir la thérapie dans les strictes références de l’un ne permet pas de saisir toute la richesse de l’autre. Nous sommes évidemment convaincus qu’un excellent travail est généralement fait dans l’observance [139] des règles habituelles (versant culpabilité), nous pouvons penser aussi que, si l’autonomie est gagnée pour l’enfant, ses ailes ont pu être un peu rognées... En outre, s’il y a aspect ethno-culturel de la pathologie, la thérapie qui n’en tiendrait pas compte ne participerait-elle pas au processus de déculturation/acculturation ? N’y aurait-il que le psychiatre exerçant en Afrique pour se poser des questions de ce genre sur sa pratique ? Mais nous posons là, bien sûr, un autre et vaste problème...

[140]

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

CARRER P. — *Le Matriarcat psychologique des Bretons.* Payot, 1983.

CARRER P. — *L’Œdipe en Bretagne* « à *propos de mécanismes culturels de défense des bretons et de conséquences négatives de l’acculturation* ». L’information Psychiatrique, vol. 58, n° 7, sept. 1982.

DEVEREUX G. *— Ethnopsychanalyse complémentariste.* Nouvelle Bibliothèque scientifique Flammarion, 1972.

LAPLANTINE F. — *L’Ethnopsychiatrie.* Psychothèque Éd. Universitaires 1973.

ROHEIM G. — *Origine et Fonction de la Culture.* Idées Gallimard, 1972.

MAISONDIEU J. — *De la honte en Bretagne à la place de la mère dans l’imaginaire humain.* Cahiers de l’institut Culturel de Bretagne n° 1. Rencontre de culture et pathologie mentale en Bretagne 1983.

[141]

**Ethnopsychiatrie en Bretagne
et autres terres celtes**

le jeu en bretagne
au xviiie SIÈCLE

*Nicole MEYER-VRAY* [[13]](#footnote-13)

I. - LE JEU ET LE NON-DIT EN BRETAGNE
AU XVIIIe SIÈCLE

[Retour à la table des matières](#tdm)

À la lecture du titre de cet exposé, on peut s’interroger sur le sens de pareil énoncé : « le jeu, le jouet comme révélateurs de l’aspect socio-culturel de la Bretagne au XVIIIe siècle ». Quel peut être, en effet, le bien fondé de cette étude, lorsque, pour étudier une région et/ou ses habitants, ce sont plutôt les thèmes « économie », ou « démographie », ou « l’éducation », ou « les aspects politiques » entre telle ou telle période qui sont retenus ?

L’on pourrait, en effet, s’étonner du choix de ce thème, compte tenu des a priori qui entourent les termes eux-mêmes de « jeu » et de « jouet ». Car il est exact que le jeu et les jouets ont été, et sont encore trop souvent présentés comme une activité sans intérêt réel, sans but précis, n’hésitons pas à dire comme une perte de temps, comme un acte dont la gratuité risque encore de scandaliser aujourd’hui. À la rigueur, le jeu et les jouets sont pris au sérieux lorsqu’il s’agit de les considérer sous un angle autre que ludique, pédagogique par exemple, et cela dès les siècles précédents (les osselets pour l’arithmétique, par exemple) ou thérapeutique, depuis la fin du XIXe siècle. Jusqu’à ces dates, on ne trouve pas, ou peu, de documents expliquant la valeur du jeu et l’utilisation des [142] jouets ; il n’y a, jusque là, que des volumes de description de certains jeux et d’observation de collection de jouets, et il faut, en fait, attendre la fin du siècle dernier pour trouver des traités et des études scientifiques du jeu et des jouets.

Pour notre travail nous définirons le jeu dans un sens élargi comme moment de « détente », comme « divertissement », cela n’impliquant pas forcément la possession d’un objet, qui serait le jouet ; c’est ainsi que nous retiendrons la veillée, le théâtre ou le bal costumé, comme les marionnettes ou la lanterne magique, au même titre que la poupée ou les quilles ; nous serons en conséquence appelés à préciser au cours de cette étude le « jeu » ou les « jouets » ou « le jeu/- jouet » lorsque le jeu est obligatoirement lié à l’objet-jouet pour exister.

Enfin, le seul terme de « XVIIIe siècle » évoque en nous le siècle des lumières, l’Encyclopédie et tous les grands noms de ceux qui, en politique, science, ou vie sociale, voulaient essayer de faire progresser certaines idées nouvelles, surtout dans la seconde moitié du siècle. Le sujet de notre étude « jeu-jouet » peut donc paraître étonnant ou paradoxal, mais est inévitable dans ce siècle qui nous offre l’image d’une société qui commence à oser beaucoup et à découvrir d’autres notions, les prémices de ce que nous appelons aujourd’hui « sciences humaines », comme la psychologie de l’enfant, en particulier, et le sens du jeu ; nous trouvons, en effet, dans l’Encyclopédie, cette phrase marquante : « tous les enfants ont des jeux qui ne sont pas indifférents pour faire connaître l’esprit des nations ».

Ainsi à travers les textes, l’iconographie et les objets, à une même époque, et dans une même région, nous observerons ce qui apparaît en premier dans la vie de tout être et qui est le jeu, à la fois autour de l’enfant, dont la première activité est précisément celle de jouer, et de l’adulte qui ne saurait rester indifférent à cette activité du jeu.

[143]

En Bretagne et dans ce siècle, tout semble, dans une sorte de large panorama, ne s’occuper que de ce qui a trait à la vie communautaire, comme à peu près partout ailleurs dans la France rurale d’alors, sans référence aux jouets ; le jeu existe, a toujours existé, sous différentes formes, pour enfants et adultes, avec ou sans objet. Les jouets, donc, ont aussi existé. Nul ne peut nier, dans tout contexte historique ou sociologique, l’existence de la poupée, du petit soldat, de hochets, etc. L’objet a été fabriqué, a été utilisé. Goubert écrit :

« La peinture nous fait découvrir le monde des jeux, poupées de chiffon, chevaux réduits à un bâton allongé d’une tête, brouettes, chariots, toupies, cages à oiseaux ou à insectes : ils sont communs à tous les enfants ». [[14]](#footnote-14)

Que nous n’ayons nulle trace de la poupée d’herbe ou de chiffon, nous le concevons aisément, que le jeu d’échecs en ivoire ou les petits chevaux de bois peint ne se retrouvent nulle part nous étonne et constitue en fait l’objet de cette étude : quels étaient ces jeux, comment et à quoi jouait-on, que sont devenus ces jouets, et pourquoi ?

Il nous faudra ainsi prendre en considération divers aspects : d’une part, l’histoire de la Bretagne liée à celle de la France, les événements politiques et leurs conséquences sur la vie quotidienne ; d’autre part, les milieux considérés : rural et urbain ; et recoupant ces deux premiers points, les jeux et les jouets, dans leur utilité et leur évolution, c’est-à-dire leur sens dans la vie quotidienne.

Nous précisons ici que nous ne retiendrons pas la différence entre Haute et Basse Bretagne ; nous considérerons en effet que jeux et jouets étaient, ainsi que nous le verrons, les mêmes et ne variaient que peu dans leur forme ; la différence, pour certains jeux, réside surtout dans leur nom en breton ; le mot en effet n’est pas toujours ni systématiquement la traduction du breton en français, ou inversement, et si le jeu paraît être tout à fait identique en Haute et Basse Bretagne, [144] la variante dans son nom peut révéler une autre idée, voire une autre attitude, en face du jeu. Ne donnons pour exemple que le jeu de la galoche en Haute Bretagne, qui est « stouv » en Basse Bretagne, c’est-à-dire « bouchon » ; ou encore les osselets que nous trouvons sous la forme de « meinigou », c’est-à-dire « petites pierres », et même sous forme de « mein pempig », c’est-à-dire « cinq petites pierres », etc.

En étudiant le comportement des individus, adultes et enfants, dans leur contexte socio-historique, nous essaierons alors de voir quelles déductions peuvent être tirées, tant pour ce qui touche l’histoire du jeu et du jouet en Bretagne au XVIIIe que pour sa relation à l’individu, adulte ou enfant, dans les différentes classes sociales de l’Ancien Régime.

II - SURVOL HISTORIQUE

Pour étudier le jeu ou les jouets au XVIIIe siècle, en Bretagne, il nous faut tout d’abord comprendre le rythme général de la vie de ce siècle et de cette région.

En effet, au XVIIIe siècle, bien loin d’être « une », la Bretagne est profondément marquée par des différences géographiques : continentale à l’est, elle est maritime au nord, à l’ouest et au sud ; elle est, en même temps, marquée par des différences politiques, économiques et donc culturelles, n’ayant été divisée en « départements » qu’en 1790, après de nombreuses luttes entre les grandes villes ; cette volonté politique ignorait les provinces existantes et diminuait le nombre des évêchés [[15]](#footnote-15). La Bretagne subit cette transformation comme elle subit aussi les guerres napoléoniennes qui, en ruinant l’économie maritime, auront pour conséquence de fermer, une fois encore et de façon dramatique, les ports sur l’Europe et le monde, donc de les appauvrir. À cela, il faut ajouter le manque d’industrie qui contribuait à défavoriser encore davantage la Bretagne ; nous lisons dans Cambry.

« Point de manufacture dans Saint-Pol-de-Léon ni dans les [145] communes de son arrondissement » [[16]](#footnote-16). (...) « Le district de Lesneven ne possède aucune manufacture. Il existe une papeterie à Brézal (...) mais, faute de chiffons, elle ne travaille plus » [[17]](#footnote-17).

Ainsi « loin » de la France, mal touchée, sauf dans les grandes villes, par le courant d’idées qui transformeront le pays à la fin du siècle, beaucoup ignorant ce qui se dit ou se fait (l’Encyclopédie, les idées scientifiques, politiques, etc.) ou voulant les ignorer, la Bretagne vit sa ruralité et son appauvrissement, et doit, en outre, obéir aux décisions parisiennes ; le tracé des routes de 1765 à 1780 [[18]](#footnote-18) illustre bien l’idée qu’on peut se faire de la Bretagne et le manque d’intérêt qu’on y attache ; on n’y trouve sans doute aucune raison suffisante, sauf militaire, on se souvient aussi de ses révoltes. Cambry ne manque pas de signaler le mauvais état des routes et se plaint très souvent de la difficulté à voyager : « les chemins de traverse sont affreux, ici [Morlaix], comme par tous les départements de la ci-devant Bretagne » [[19]](#footnote-19). Cette difficulté est grave, puisqu’elle entrave les rencontres et les échanges. C’est dans ce contexte que va se définir la vie des habitants, leurs travaux, et, pour nous, leurs jeux.

On assiste, en fait, à une vie rurale très importante, et d’autant plus qu’il lui faudra, sa richesse maritime perdue, recréer une richesse par le sol qui dépendait d’abord de chaque évêché, puis de chaque département. D’une manière générale, la Bretagne garde un habitat dispersé, coupé de gros bourgs, ponctué de grands manoirs et connaissant peu de villes importantes. Si la présence de l’église catholique est dominante et les traditions fortes, des différences apparaissent selon les régions. C’est ainsi que l’on trouve au XVIIIe siècle, dans le Finistère, des familles de trois à quatre enfants et des mères de famille actives, alors que, dans les Côtes-du-Nord, ce sont des familles nombreuses, de 8 à 10 enfants, dont les mères restent passives et sous l’emprise du mari et [146] de l’église. Si donc la vie des habitants de ces fermes, bourgs et manoirs varie quelque peu selon les régions, le fond et le sens de la vie sont les mêmes qu’ailleurs à cette même époque ; adultes et enfants, aristocratie ou peuple, tous obéissent, dans chaque groupe social, à des normes qui seront grossièrement les mêmes au début du siècle, puis se diversifieront jusqu’à la fin de l’Ancien Régime, et les jeux et les jouets seront tout naturellement inclus dans ces normes.

La place de l’enfant reste enfin à définir, lui à qui paraît tout spécialement s’adresser l’objet de cette étude ; mais l’adulte reste constamment présent, d’une part parce que le jeu ou le jouet ne peut lui être étranger, d’autre part à cause des relations adulte-enfant telles qu’elles nous apparaissent à ce siècle. Qui sont donc cet enfant et cet adulte ? Et quelles sont leurs relations ?

En règle générale, jusqu’à la fin du XVIIe siècle et début XVIIIe siècle, très succinctement, la situation de l’enfant était la suivante : l’enfant mourait en bas âge, sinon dès la naissance, ou « survivait ». En effet, en ville comme à la campagne, on retrouve pratiquement les mêmes situations : le manque d’hygiène, la nourriture non adaptée, les maladies, etc. sans oublier les mises en nourrice très fréquentes et les « accidents » qui en résultaient condamnaient le petit enfant, sans distinction de rang ni de classe. On va jusqu’à parler d’infanticide « toléré » jusqu’à la fin du XVIIe siècle, par la mort de tout petits, provoquée, par exemple, par étouffement, dans le lit des parents. Et si la baisse de mortalité infantile au XVIIIe siècle est expliquée par les débuts des « progrès » médicaux et hygiéniques, (Madame de Coudray, au XVIIIe siècle, donne les premières leçons d’obstétrique), la fin de cette tolérance de l’infanticide n’y est sans doute pas non plus totalement étrangère, et, au même titre, le contrôle des nourrices, « l’amélioration » des hospices des enfants abandonnés, etc.

La Bretagne n’échappe pas à ces données. Abandons d’enfants [147], mises en nourrice et mortalité infantile, le même lot de malheurs se retrouve diversement répartis selon les régions. Au XVIIIe siècle, on donne les chiffres d’une moyenne de vie de 28 ans 1/2 pour les années 1740-1789 et de 37 ans pour les années 1790-1829, qui indiquent par ailleurs un rapide progrès entre ces dates.

S’il survit, donc, l’enfant vit comme l’adulte. En suivant les mêmes conditions et le même rythme de vie que l’adulte, l’enfant grandit (au sens premier du mot) en côtoyant cet adulte qu’il imite, ou, précisons davantage, dont il est une image en raccourci ; dès la première enfance passée, il porte les mêmes vêtements (en petit), a les mêmes occupations que son aîné à la ville, ou à la campagne, occupe les mêmes lieux pour vivre (en ville, grandes pièces en enfilade où tout le monde vit ensemble, pièces « communes » dans les fermes) ; cet enfant a donc aussi les mêmes jeux et jouets. Le petit garçon taille le bois ou joue avec une épée, la fillette joue à la poupée ou apprend à filer. L’éducation de l’enfant est avant tout une imitation de l’adulte, et, ce que nous appellerions « pédagogie », n’est en fait qu’une sorte de formation pratique.

C’est ainsi qu’après avoir brossé bien rapidement un tableau socio-historique de la Bretagne au XVIIIe siècle et resitué les éléments géo-politiques et économiques intimement liés, la question se pose de savoir quel intérêt pouvait être porté au jeu et aux jouets ; à tous ces aspects cités plus haut, correspond automatiquement une vie quotidienne, faite de luttes pour vivre, voire survivre, où, parmi les grands axes de définition du XVIIIe siècle, l’un d’entre eux, pour notre étude, nous intéresse particulièrement ; l’enfant vivait avec et comme l’adulte, partageait sa vie, de travail ou de jeu ; une des réponses à notre interrogation sur le jeu-jouet va-t-elle se trouver dans cette relation intime enfant-adulte, dans cette vie menée, pourrait-on dire, en symbiose ?

[148]

III. - LE JEU DANS LA VIE RURALE

Si nous voulons étudier cette vie commune à l’adulte et à l’enfant, nous devons aussi la partager entre deux volets : la vie rurale et la vie urbaine, la vie des manoirs, de la noblesse ou des hôtels urbains étant incluse pour nous dans la « vie urbaine » ; nous pourrions aussi distinguer ces volets en « vie rurale » et « vie non-rurale », émettant comme donnée, pour notre étude, la différence essentielle d’activités, donc de « loisirs » des uns et des autres.

Si nous commençons par la vie rurale dont l’importance, en 1806, était de près de 80% (ill.), nous retiendrons par exemple les pages dé Sébillot :

« Aller le dimanche au bourg voisin entendre la messe et le sermon constituait, avec les fêtes religieuses, les mariages et quelques foires leurs seules occasions de sortir et, en dehors des veillées, leurs principales distractions » [[20]](#footnote-20). (...) « Chaque ferme était un petit atelier où l’on fabriquait les chandelles de résine, les balais, les paniers, les manches d’outils, les jouets, la ficelle de chanvre, les chapeaux de paille, le écuelles, les fourchettes et les cuillères de bois, les corbeilles, etc. Leur confection occupait les paysans pendant les jours de pluie et les longs soirs de veillée où l’on travaillait en chantant ou en écoutant raconter une légende ou une histoire » [[21]](#footnote-21). (...) « Chaque ferme se suffisait donc presque à elle-même, comme si les habitants eussent été isolés du reste du monde » [[22]](#footnote-22). Nous pourrions retrouver cette importance de la vie communautaire dans d’autres textes, et, sans doute, trouvons-nous ici un des points importants en Bretagne, au XVIIIe siècle : le partage, et la tradition orale qui tenait lieu souvent d’enseignement. Une forme d’instruction élémentaire existait, cependant, et, dans ce que nous appellerions une « mixité » filles et garçons ; il s’agissait d’une instruction rudimentaire, donnée par tout recteur, ou souvent aussi « ambulatoire », de fermes en bourgs, très ponctuellement, ou [149] encore qui pouvait passer par la voix des tailleurs, par exemple.

Cette volonté d’instruction existait donc, même faible, et enrichie de toute autre forme de vie de groupe faite de coutumes et de récits. Cambry, dans ses descriptions, reprend souvent ces « contes du catholicisme, aux pratiqués de la religion romaine [où est ajouté] le matériel de la religion druidique » [[23]](#footnote-23) ; effectivement, le fond païen et superstitieux, intégré au christianisme, se retrouve toujours dans l’imaginaire de ces contes dont la transmission devient à la fois un jeu et un enseignement ; et n’oublions pas non plus que si le conte est devenu le genre littéraire réservé à l’enfant, c’est d’abord à l’adulte *et* à l’enfant qu’il était destiné, au XVIIIe siècle.

Il serait ici trop long et fastidieux d’énumérer ou de faire une liste de toutes les légendes et de tous les récits bretons. Nous n’en retiendrons que les aspects qui nous intéressent, la vie communautaire qu’ils sous-entendaient, et la tradition orale qu’ils impliquaient.

À lire ou à écouter ces contes attentivement, on apprend vite que leur source est un éternel retour aux cultes païens du feu, des pierres, des arbres, etc. ; tout revient toujours aux religions préhistoriques et aux fêtes du soleil et de la lune. Tout tourne autour de la superstition et de la christianisation de ces cultes païens.

L’eau par exemple, a un rôle important ; ne citons, pour mémoire, que les fontaines guérisseuses ou sacrées, sans oublier cette tradition-superstition de faire surnager un objet pour prédire l’avenir :

- une chemise d’enfant malade, jetée dans un cours d’eau, prédit le sort de l’enfant : si elle surnage, il vivra. Dans le cas contraire, il mourra ;

- un morceau de pain jeté dans une fontaine réglait ainsi le sort du marin dont on était sans nouvelles : si le pain [150] surnageait, il vivait, si le pain coulait, ... le marin... aussi, etc.

Ces exemples font référence à la mort, toujours présente et puissante à cette époque. Pour la mort aussi, présages, prémonitions, croyances sont transmises. La mort fait partie intégrante de la vie des siècles passés, elle n’est ni cachée, ni occultée, ni déguisée. Hommes, femmes et enfants vivent quotidiennement avec ce que nous appellerions aujourd’hui cette « menace », mais qui n’était alors qu’un des aspects de la vie et donnait aussi lieu à de grands rassemblements de familles, et à certains jeux, racontés au XIXe siècle, et dont on peut se demander s’ils existaient au XVIIIe siècle, (comme des farces au pied du lit du défunt) et surtout si l’Église les tolérait...

Se racontaient aussi des histoires et des vies de saints, tirées d’une « littérature religieuse » imprimée sur place, à Morlaix, à Quimper, par exemple.

Toutes les coutumes donc se partageaient et se vivaient quotidiennement, car tout était vécu et répété ; les veillées, en particulier, étaient un des moments forts et privilégiés où tous se réunissaient. Loin d’être un « repos » défini par l’arrêt uniquement des tâches de la journée, la veillée représentait le lieu et l’heure de choix du jeu, du récit, de la tradition ; on se racontait, dans ce moment de vie commune, toutes les croyances, on initiait les plus jeunes et on écoutait les plus âgés [[24]](#footnote-24).

C’est lors de ces veillées qu’on apprenait aussi ce qui se passait ailleurs tout en poursuivant quelques tâches : tisser, filer, ou fabriquer de menus objets parmi lesquels des jouets. Mais les témoignages sont rares ; si Cambry, dans son « Voyage dans le Finistère », décrit des veillées, jamais il ne signale la fabrication de jouets. A-t-il négligé cette occupation jugée mineure à cette époque, ou pour lui-même ? Sebillot, plus tard, mentionne cette activité mais sans s’y [151] attarder. Pourquoi pas, pourtant, imaginer, pour les garçons, de minuscules moulins (à eau, à vent, par exemple), ou bien des fouets, la superstition ne perdant jamais ses droits : jusqu’au XIXe siècle, le premier jouet qu’un paysan donne à son fils est un fouet, et si l’enfant le fait bien claquer, le père dit : « ça fera un bon charretier » ; près de la mer, on fabrique des petits bateaux dans des sabots ; et partout, pour les petites filles, des poupées d’étoffe, ou, pour filles et garçons confondus, des personnages côtoyés tous les jours, des animaux en bois, en feuilles, etc. sans oublier les osselets, faits de petits cailloux, par exemple [[25]](#footnote-25).

Une autre vie se reformait ainsi dans le groupe reconstitué, dans une forme de détente et c’est alors que pouvaient aussi avoir lieu certains jeux. Nous trouvons dans le Breiz Izel, de Bouet et Perrin, des exemples de ces jeux, parmi lesquels les inévitables jeux de cartes, où parfois jouait le diable [[26]](#footnote-26). Ces jeux, sous apparence d’innocence, pouvaient aussi aboutir, sinon à la rencontre amoureuse, en tout cas, à des taquineries entre jeunes gens comme la main-chaude, peut-être la Tour de Babylone, ou le jeu du mouchoir (qui dépasse d’une poche), ou la « course aux épingles », etc.

L’importance de ces veillées tient donc à cette vie communautaire, mais d’autres temps forts regroupaient hommes, femmes et enfants, en Bretagne, au XVIIIe siècle : les fêtes religieuses, les pardons, les fêtes de la mer, les fêtes ponctuelles (Noël...), les fêtes de la naissance jusqu’à la mort. La vie quotidienne, au XVIIIe siècle, était marquée de ces dates qui donnaient lieu à des rencontres et des regroupements forts importants, réglés par les chants, les cérémonies ou les danses.

Là encore, le jeu/jouet n’est pas mentionné et est remplacé par ces grands rassemblements d’individus, hommes, femmes, enfants, qui vivaient au même rythme le même temps donné. « Loisir » ou « divertissement » ? La fête religieuse, [152] le pardon étaient, en tous cas, le moment où le travail était interrompu et la seule préoccupation, l’intensité du moment vécu ensemble, pendant le temps de recueillement religieux, puis celui... de la fête et des jeux plus profanes. Pensons ici à tous les jeux de « plein air » qui se déroulaient alors, comme au moment de certains événements ruraux (fête de l’aire neuve, fête du cochon, etc.). Un des jeux les plus anciens est sans doute le jeu de palets ou « galoche » au pays bigouden, qui aurait été, d’après les légendes, à l’origine de lacs, de routes, etc. Ajoutons seulement que ce jeu était plus spécialement réservé aux hommes adultes, ainsi que le jeu de boules, lui aussi très ancien.

À la lutte également, autre célèbre jeu breton, « gouren » en Basse Bretagne, les hommes rivalisaient, ainsi qu’au lever de la perche, « percher » ». De même, on pratiquait le jeu de la soûle « mell », connu dès le Moyen Age, violent, occasionnant parfois les morts, souvent condamné par l’Église, nous lisons dans Cillart de Kerampoul : « Jeter la soûle, en faire, en vendre ou soûler sont des péchés griefs, puisque ce jeu maudit entraîne des batteries, danses, etc. le tout les Dimanches et Fêtes » [[27]](#footnote-27).

Les femmes, elles, pouvaient être concurrentes aux courses à cheval : « elles montaient comme des cavaliers, mais au lieu de leurs coiffes, elles ceignaient leur tête avec un ruban rouge pour retenir leur cheveux » [[28]](#footnote-28). Elles pouvaient aussi simplement être prises en croupe dans d’autres courses.

D’autres jeux encore réunissaient hommes et femmes, jeunes gens et jeunes filles ; comme le jeu de quilles, étaient réservés aux filles, le jeu de noix, ou les osselets « meinigou » ou « mein pempig », ainsi que les comptines, les rondes et autres jeux que toute fillette a connus, jeux faits de répétition et d’ordre, sans oublier les poupées qui « sont chez les paysans de petites statues de bois faites fort grossièrement » [[29]](#footnote-29). Les garçonnets, eux, peut-être plus forts, de toutes façons [153] plus fantasques, retrouvaient toujours les billes, les palets, les courses, le jeu de crosse ; rappelons que ce dernier jeu en Basse Bretagne se dit « Bazhig-kamm » (bâton courbé) et dans le Trégor « bazh-dotu » (bâton à assommer) ; Grégoire de Rostrenen le définit ainsi : « Grossement, jeu de la crosse en hyver pour s’échauffer » [[30]](#footnote-30).

Importante pour la vie sociale qu’elles suscitaient, les fêtes religieuses l’étaient aussi pour l’aspect « économique », l’afflux de tant de monde sur une même localité faisant prospérer cette localité, ainsi que pour les nouvelles qu’on y entendait. Sans doute peut-on imaginer aussi la vente de petits jouets (des sifflets, des toupies, etc.) lors de ces fêtes ? (Nous signalerons que « sifflet » a différents noms en breton, selon le bois employé ou le son, exemple : « c’hwitell » — sifflet de châtaignier ou noisetier).

Mais le véritable moment fort d’échange et de communication se vivait, au XVIIIe siècle, dans les foires et les marchés, soulignés aussi d’ailleurs des jeux que nous venons d’évoquer. Et c’est là aussi, principalement, que pouvait se trouver, parmi les autres objets à acheter, celui que nous recherchons pour notre étude : le jouet, fabriqué pour être vendu. Mais il nous faut ici toute notre imagination pour recréer les scènes de la vente de ces jouets. Cambry lui-même est muet sur ce sujet. Et, d’abord, que pouvaient-ils être, ces jeux et jouets vendus dans les foires ? Sans doute, des objets de peu de valeur, et dont il ne nous est rien resté, qui représentaient les travaux ou les jeux des adultes ; si on en trouve aujourd’hui dans certains musées d’ethnologie, ce sont inévitablement des reproductions de ce que l’enfant avait pu posséder : un petit moulin à eau (milin dour) ou à vent (milin avel), un petit métier à tisser, etc. Seules quelques scènes, en gravure, peinture, peuvent nous montrer le jouet de l’enfant, en supposant que le début du XIXe siècle corresponde à la fin du XVIIIe siècle, car, en Bretagne, aucun jeu/jouet du XVIIIe siècle, dit « populaire », n’a été conservé et ne nous est resté.

[154]

Et pourtant, ce n’est guère que par le colportage que le jouet manufacturé aurait pu pénétrer en Bretagne et être acheté par ceux qui n’allaient pas, ou très peu, à la ville ou dans le bourg le plus proche, où, d’ailleurs ce jeu/jouet, destiné à la vente, se trouvait peu ou mal ; car il faut, en effet, attendre le XIXe siècle pour pouvoir trouver des marchands de jouets ; jusque-là, les jouets sont vendus avec les autres objets faits de mêmes matériaux [[31]](#footnote-31) : les toupies ou les quilles avec les objets de bois ; etc. Seuls les poupetiers fabriquaient des poupées tout en modelant, aussi, bien souvent, ornements de plafond ou corniches ; certains autres jouets se trouvaient chez les bimbelotiers. La définition de bimbelot est : « Il y a deux sortes de bimbelots, l’un qui consiste en petits ouvrages fondus d’un étain de bas aloi ou de plomb, telles sont les petites pièces qu’on appelle ménage d’enfants, les autres existent dans toutes ces bagatelles tant en bois qu’en linges, étoffes et autres matières, dont on fait des jouets comme poupées, carrosses. Ce sont des merciers qui font commerce de ces derniers bimbelots ; les maîtres miroitiers, lunetiers, bimbelotiers, font le trafic des autres » [[32]](#footnote-32).

Mais si tout cela se colporte de ville en ville, on se heurte, en Bretagne, au XVIIIe siècle, au manque de communications et à un monde rural qui vit ses coutumes ; l’objet jouet représente peut-être, pour certains, un achat sans nécessité, car, faut-il « acquérir » un objet pour se divertir ? Nous avons vu que les fêtes, les veillées, les foires, sont des moments de rencontres, de danses, de jeux.

Ce second volet de notre étude représente un autre élément de réponse à la question « comment jouait-on ? ». La vie rurale, en effet, suit les événements politiques, économiques et religieux, correspond à une vie communautaire avec ses rassemblements, ses traditions et des condamnations ; Cillard de Kerampoul n’hésite pas à écrire « Le Mari yvrogne et la Femme joyeuse, minent la maison », [[33]](#footnote-33) et [155] souvenons-nous que pour représenter le paradis et l’enfer on avait recours à la vie quotidienne et au jeu : si le paradis était le travail et la religion, l’enfer était, par exemple, les jeux de cartes et de dés. Pour ce qui est de la danse, nous lisons encore dans Cillard de Kerampoul : « L’ancienne coutume de mettre des danses sur les aires neuves, même les Dimanches ou les Fêtes, rendent une infinité de Confessions sacrilèges » [[34]](#footnote-34).

Les jeux, dans ce contexte, rural et d’une manière générale, sont proches de la nature pourrait-on dire (lutte-soule) etc. et celui qui joue n’a besoin que de peu d’objets, ou peut même s’en passer ; adultes et enfants vivent ensemble, acteurs et spectateurs, mêlés dans ces jeux, fêtes, veillées et foires qui deviennent de fait des « substitutions » du jeu ; mais, comme dans le jeu des poupées russes, une question en découvre une autre. Si ce monde rural joue avec peu de chose, ou joue « ensemble », nous nous interrogeons ici sur la fabrication d’autres jouets, car des jouets de plus grande valeur existaient, mais où étaient-ils et que sont-ils devenus ? Une autre classe sociale a pu les acheter et les conserver, quelle était-elle ?

IV. - JEUX/JOUETS DANS LA VIE RURALE
ET DANS LES CATÉGORIES AISÉES

Certes, la majeure partie des habitants de la Bretagne du XVIIIe siècle étaient paysans ou marins, vivant de tâches lourdes et ne se distrayant que par les fêtes et jeux décrits. Néanmoins les conditions de vie urbaine, pour toutes catégories sociales, indiquaient une plus grande diversité et un plus grand choix ; dans les milieux aisés, en particulier, les différences de comportement en face du jeu ou des jouets apparaissent assez nettement.

Jean Meyer écrit : « Chasse, pêche, en fin de siècle, promenades liées à la découverte de la nature, lectures, musique, [156] bouts-rimés, jeux, réunions entre voisins, danses bals, longues conversations au coin de la cheminée, peuplées d’histoires de revenants ou agrémentées de l’éternel ressassement des dernières nouvelles de la Cour et des disputes politiques, tels sont, chez les plus évolués, les principaux sujets de distraction » [[35]](#footnote-35).

Nul doute, alors, que l’on ne voie, dans les manoirs bretons, reprises les modes, rapportées les habitudes de Paris ou des plus grandes villes de Bretagne, Nantes, Lorient, ou Rennes notamment. De plus, certains pouvaient avoir l’occasion de se déplacer et revenir avec d’autres objets connus et vendus ailleurs, pour nous, des jeux et jouets.

Mais avant d’étudier tout ce qui touche les divertissements dans les châteaux, manoirs et bourgs, il faut aussi s’arrêter quelques instants à la situation et position des filles et des garçons ; à la .campagne, nous avons pu remarquer une certaine mixité des sexes et des âges dans les jeux et/ou divertissements, ainsi que dans le partage des jouets ; en revanche, en ville, en général, dirons-nous, et dans les milieux aisés, des différences existent dans la présence et la situation des filles en face des garçons, donc dans leurs jeux-divertissements ou leur possession/utilisation des jouets.

La différence est la suivante : dès passée la première enfance, le petit garçon devenait adulte et était instruit au collège ; il adoptait alors les jeux et divertissements de l’adulte comme le reste de ses habitudes (vêtements, etc.) sans distinction d’âge réel ; les jeux s’inscrivaient dans cette éducation, tel l’escrime, l’équitation, etc. Pour les filles, en revanche, la situation était tout à fait différente. Après l’exemple de Madame de Maintenon, d’autres « Saint-Cyr » s’ouvraient dans certains lieux « privilégiés » certes, mais qui devaient faire école (Madame de Genlis, Madame Campan), et si nous sommes « déçus », avec notre écoute du XXe siècle, par les idées que prône Fenelon, ou [157] Rousseau pour une part, après l’éducation conseillée pour un Émile, là aussi, les bases essentielles de l’éducation et de l’instruction des filles sont jetées ; on s’intéresse à cette éducation, et on s’interroge sur ce sujet avec beaucoup d’attention et de sérieux, en particulier sur ce qui touche leurs divertissements, leurs jeux et leurs jouets. La conception naissante du sentiment de l’enfant au XVIIIe siècle va en définitive aboutir à aider à situer l’enfant, en tant que tel, en face de l’adulte, mais aussi « les » enfants, c’est-à-dire les filles et les garçons. Dès la fin du XVIIIe siècle, apparaissent des périodiques pour enfants, pour leur éducation bien sûr (« le journal de l’éducation », « l’ami des enfants »), et même leur éducation politique, sous la Révolution (« le petit bonnet phrygien », « le petit républicain », etc.), mais cela prouve bien la prise en considération de l’enfant. Leurs jeux et leurs jouets n’échapperont donc pas à cette différenciation amorcée fin XVIIe siècle, qui s’épanouit au XVIIIe siècle, et aura son apogée au XIXe siècle : la connaissance de l’être (enfant-adulte, fille-garçon) sera parallèlement accompagnée de la reconnaissance de l’objet de notre étude, le jeu et le jouet.

En Bretagne, les milieux aisés et urbains peuvent naturellement suivre cette évolution et adopter certaines habitudes. Les quelques exemples de jeux que nous allons donner pouvaient, gageons-le, exister en Bretagne et étaient prisés par adultes et enfants.

Parmi les jeux connus et en vogue au XVIIIe siècle, nous étudierons d’abord les objets dont la fonction était triple : être le jeu de l’adulte et de l’enfant, être un jeu-spectacle et être un jeu de dérision ; ce sont les marionnettes, les pantins et les automates. Si nous prenons comme premier exemple les marionnettes, nous nous souviendrons que nous n’en trouvions pas dans les campagnes, mais nous savons que ces figurines existaient en ville.

Cet exemple du jeu-spectacle était en vogue : Madame du [158] Maine organisait des spectacles chez elle à Sceaux, Madame du Chetelet, à Cirey, et Madame de Graffigny aimait à s’y amuser en compagnie de Voltaire. En Bretagne sans doute ce jeu-spectacle dut aussi plaire et donner lieu à des soirées.

Jeu-spectacle pour adulte uniquement ? Non, car si la marionnette peut être un spectacle « sérieux » pour l’adulte qui, au XVIIIe siècle, ose beaucoup, en critiques, en recherches, etc. et peut se permettre, par le biais d’un jouet, de jouer un rôle de « provocateur », la marionnette peut aussi amuser l’enfant tout simplement.

Une figure proche de la marionnette, mais différente par le jeu, est aussi, au XVIIIe siècle, le pantin (ou pantine), dont l’origine du nom vient peut-être du talent de danseur des habitants de Pantin. Faits d’abord pour représenter des silhouettes amusantes ou celles de la comédie italienne, c’est aussi le goût du XVIIIe siècle qui développe la mode de ce jeu qui prend très vite une place importante ; les modistes et les couturières habillent ou coiffent « à la pantin », etc. Mais c’est aussi tout simplement un jouet pour les enfants de l’époque, qui en jouent, eux, sans malignité, en Bretagne et ailleurs.

Enfin, le troisième jeu/jouet à citer ici est l’automate. Tout automate moderne a son ancêtre au XVIIIe siècle, sous le nom de Vaucanson. Là aussi, si l’adulte pouvait l’utiliser pour une critique politique, l’enfant pouvait simplement s’en amuser en spectateur.

Deux autres jouets avaient ces mêmes rôles mais cette fois sans être anthropomorphes : la toupie et le yoyo. En effet, la disparition, à la fin du XVIIIe siècle, du dernier monarque, vit apparaître, par le jeu et le jouet, les signes de fidélité à la royauté ou de la dérision en face de la mort ; c’était la toupie, dont la forme, sculptée, en tournant, rappelait le profil de Louis XVI, ou l’émigrette, sorte de yoyo, dont le mouvement, [159] plein d’humour grinçant, rappelait la sinistre guillotine. Et quel enfant, en Bretagne, n’a pas joué innocemment avec ces jouets ?

La liste serait longue des jeux communs aux adultes et enfants au XVIIIe siècle. Citons, comme autre exemple, à part colin-maillard, l’escarpolette, etc., le jeu du mail, intéressant pour son origine, son histoire et ses suites. De nombreuses villes ont un « mail », boulevard habituellement bordé d’arbres, à l’époque, à la périphérie de la ville, à Rennes par exemple. Ce jeu était identique au jeu de croquet que nous connaissons pour enfants.

L’originalité de ce jeu était que seuls les hommes y jouaient, à l’inverse du jeu de quilles. L’autre originalité a consisté en la création de son « successeur » : le billard, qui n’était autre que le même jeu, mais « en chambre », réservé aussi aux hommes.

Rappelons, en outre, par exemple, que le jeu de paume, fort pratiqué jusqu’au XVIIe siècle, fut quelque peu délaissé pour le mail, puis pour le billard, choisi par Louis XIV qui y excellait davantage. Ce jeu de paume, s’il fut pratiqué par les Français, le fut sans doute également par les Bretons, car, nous n’oublierons pas que, au Château d’Amboise, le jour même de l’accident qui lui coûtait la vie, Charles VIII, en compagnie d’Anne de Bretagne, assistait à ce jeu. Il est vraisemblable qu’alors ce jeu se pratiquait dans les châteaux et manoirs de Bretagne.

En plus de ces jeux/jouets communs aux adultes et aux enfants, un objet était plus particulièrement réservé à l’être féminin : la poupée ; si nous étudions un instant ce jouet, nous saurons que nous avons ici l’un des objets qui étaient, à cette époque, le plus commun aux adultes et aux enfants. Car il ne faut pas oublier, en effet, que la poupée, si elle était, et a toujours été, sans doute, le jouet de prédilection de la fillette, était aussi très prisée par les adultes au XVIIIe siècle.

[160]

On offrait des poupées aux femmes, qui y voyaient leur image, par qui elles découvraient la mode et avec lesquelles elles jouaient, dirions-nous, comme des enfants. N’oublions pas, non plus, aussi, que les poupées avaient un visage et un corps d’adulte, un trousseau d’adulte, des accessoires d’adulte. La poupée représentait alors par excellence l’exemple du jeu du miroir, l’adulte se retrouvant lui-même dans l’objet. C’est sans doute, la seule différence du jeu de la poupée, que nous observons : la fillette, avec peu de chose, jouait à la poupée, c’est-à-dire, devenait mère, tandis que l’adulte, en jouant avec une poupée fabriquée, peut-être en Allemagne, et richement habillée à Paris, jouait son propre personnage et faisait revivre sa propre vie et son entourage.

On jouait, sans doute, de tous ces jeux-jouets que nous venons d’énumérer dans les bourgs et manoirs de Bretagne au XVIIIe siècle. Marionnettes, lanternes magiques et poupées étaient sans doute ainsi les cadeaux privilégiés et l’objet de soirées favorites, comme l’était aussi, et le plus fréquemment, le jeu de cartes, à Nantes et ailleurs [[36]](#footnote-36). En effet, si, durant tout le XVIIIe siècle, il n’y eut qu’une succession d’interdictions de ces jeux de cartes, et d’autres jeux de hasard, même si tenanciers et particuliers devaient ruser contre les commissaires de police, et même si on fit appel à l’Église pour condamner ces jeux, les cartes faisaient partie des jeux les plus prisés. La preuve en est, d’après J. Quéniart « pas d’inventaire important, sans billard, sans tables de jeu (...) » [[37]](#footnote-37) (...) « Le trictrac fait presque immanquablement partie du mobilier de la bourgeoisie aisée » [[38]](#footnote-38) et le brelan est laissé « aux laquais » ; car tout le monde joue aux cartes dans les villes dans les tripots, dans les foires, ou les veillées, au piquet, au brelan, au jeu de l’aluette, etc. ; on surprend même certains à acheter clandestinement des cartes « d’occasion », recoupées et nettoyées.

Ces cartes, en Bretagne, étaient fabriquées par des cartiers [161] (dont des femmes), à Rennes, Nantes, Brest, Morlaix, Quimper, Lorient, Hennebont, Vannes, Saint-Brieuc et Saint-Malo au mi-XVIIIe siècle [[39]](#footnote-39), Nantes restant la ville la plus importante.

Et ainsi que les autres jouets étaient fabriqués avec d’autres objets, les cartes l’étaient avec d’autres images, religieuses le plus souvent ; à Quimper, par exemple, c’est grâce aux cartiers Lefebvre et Lameur qu’est née l’imagerie bretonne recherchée aujourd’hui [[40]](#footnote-40).

D’autres divertissements existaient aussi dans ces milieux tels que bals, concerts ou théâtre. Jean Meyer les évoque :

« Vers la fin du siècle, on commence à s’intéresser aux instruments de musique récents. En 1783, Madame de Pompery (à Quimper) ne possède encore « qu’une triste épinette » et une « excellente guitare » pour la solitude, « quand on veut de plaisir que pour soi ». Mais en 1787, elle obtient un piano forte à trois pédales qu’elle décrit longuement, amoureusement. Mais ces instruments délicats doivent rester en ville « les chemins de travers sont si affreux ». À la campagne elle doit donc se contenter de sa guitare et de sa harpe ». (...) À Nantes, le fils du secrétaire du roi, Gelée de Prémion (le subdélégué), marié à une noble, avoue avoir passé une bonne partie de sa vie « dans l’amitié, les lettres, la musique... et la paresse ». Il favorise le concert public de la ville qu’il contribue à rétablir en 1756. On pousse la romance, on s’essaie aux « chansons allemandes ». Dans les villes de garnison, les officiers sont d’un grand secours : le chevalier de DERVAL, cantonné à Brest, est un accompagnateur « divin » » [[41]](#footnote-41).

Nous nous souviendrons aussi que le XVIIIe siècle aime les bals costumés et les masques, les jeux « de l’amour et du hasard ». Car pour ces couches aisées n’oublions pas que le XVIIIe siècle, ce sont aussi les valets et les soubrettes rusés, c’est le siècle où le domestique et la servante, même sans instruction [162] réelle, peuvent rivaliser d’audace et de raillerie avec les maîtres ; c’est Chérubin, qui reste ambigu et joue de cette ambiguïté.

On se divertit, « on joue aux synonymes, aux proverbes que l’on en vient à illustrer de petites saynettes, et on en arrive ainsi au théâtre d’amateur », lit-on dans J. Quéniart [[42]](#footnote-42), ou dans Jean Meyer « Pour tromper la solitude, on lit, on fait de la musique, on prépare les réunions futures. Les distractions intellectuelles sont surtout formées par les « proverbes », les bouts-rimés et les maximes. À partir d’un proverbe, on improvise une petite pièce de théâtre. Et comme on est au XVIIIe siècle, ce proverbe tourne presque nécessairement autour de l’amour. On s’envoie des bouts-rimés, dont on se vante dans les soirées. C’est une fureur de versifier : chansons satiriques et politiques, vers, madrigaux » [[43]](#footnote-43).

On joue d’autres personnages, et si le théâtre et le bal costumé en sont les lieux de choix, le bal public, le concert et la musique sont aussi les jeux et le divertissement de cette société urbaine. « L’importance croissante du bal dans la société du XVIIIe siècle, son extension à des couches de plus en plus éloignées de l’aristocratie, se mesurent à l’évolution des autorisations données à Nantes pour l’organisation de bals à l’occasion du carnaval. En 1729, selon une lettre de Mellier, le sieur Gherardy qui joue avec sa troupe de comédie dans la ville « a fait la dépense d’une machine semblable à celle de Paris pour élever le parterre au niveau du théâtre ». Et, citant le nom d’un certain nombre de dames de l’aristocratie qui ont assisté à la fête, [nous lisons] : « Tout s’est passé avec beaucoup d’ordre et de décence, et le bal continuera pendant le reste du carnaval. C’est un spectacle nouveau dans cette ville. On le goûte et on l’approuve », écrit J. Quéniart [[44]](#footnote-44).

Une autre forme de jeu se rencontrait aussi dans le carnaval [163] où nous retrouvons enfants et adultes. À Nantes, par exemple, la fête « la pape des fous » existait et consistait « à un carnaval » [[45]](#footnote-45) où les enfants de chœur jouaient au pape (tiré au sort), aux cardinaux, prélats, évêques, etc. Ce jeu d’enfants représentait, là aussi, la vie des adultes qu’ils imitaient.

Mais ces jeux, ces bals, etc. se trouvaient dans les villes, étaient réservés à la Cour dans les milieux aisés. C’est qu’en effet, le XVIIF siècle classe et définit. Les jeux n’échappent pas à cette volonté et la première classification des jeux apparaît dès le début du XVIIIe siècle, reprise au XIXe et au XXe siècle par R. Caillots en particulier [[46]](#footnote-46).

On écrit l’Encyclopédie, on veut répandre des idées qui seront révolutionnaires ; ce siècle des lumières philosophiques, scientifiques et politiques, remet en question le pouvoir monarchique absolu, et les termes d’égalité et liberté commencent à se répandre. Dans le même temps, certains craignent cette égalité qui va les priver de leurs privilèges, et d’autres ont soif de cette liberté qui va faire progresser ces réflexions.

Toutes ces idées naissent à Paris, ou dans les très grandes villes, et se transmettent de différentes façons : par les libertins qui dérangent et sont d’ailleurs poursuivis, dans certains cercles littéraires, dont les salons, où les femmes affirment leur volonté de savoir. Mais la diffusion de toutes ces idées nouvelles se fait de manière très inégale ; on lit peu encore, dans les campagnes, la Bibliothèque Bleue ne pénètre sans doute pas, ou mal, dans les petits bourgs les plus reculés de l’intérieur de la Bretagne ; en conséquence, la coupure ville-campagne persiste, et nous pouvons citer ici pour objet de notre étude Philippe Ariès [[47]](#footnote-47) qui, à propos de jeux et de danses, émet l’hypothèse suivante : à la fin du XVIIIe siècle, les danses et les jeux se différencient selon la classe et les âges ; au peuple et aux enfants seront, peu à peu, réservés certains [164] jeux, à l’aristocratie, à la bourgeoisie montante et aux adultes, certains autres. Ainsi, dit-il, se classifient les jeux : peuple-enfants, aristocratie-adultes. De même, les danses de groupes, « collectives », où sont mêlés les enfants, resteront aussi, de la même façon et toujours, selon Philippe Ariès, beaucoup plus réservées au peuple, alors que peu à peu, la danse à deux apparaît dans les bals et la Cour (et atteindra son apogée mi-XIXe siècle avec la valse).

Pour ce qui nous occupe, la grande question devient donc l’évolution du jeu en ville comme à la campagne, et la problématique de l'acquisition-conservation du jouet : quand va-t-on acheter, qui va conserver ?

IV. - DU NON-DIT DU XVIIIe SIÈCLE
À LA RECONNAISSANCE DE L’UTILITÉ
DU JEU-JOUET À L’AUBE DU XIXe SIÈCLE

Pas de loisir donc, ni de temps libre au XVIIIe siècle en Bretagne au sens où nous l’entendons de nos jours, et on ne ressent pas toujours le besoin de l’achat pour déterminer le choix d’un jeu ou la possession d’un objet ; il n’y a que des moments de vie de groupe (fêtes, rites, etc.) ou de vie de société (bals, concerts, etc.) dans les milieux aisés qui, eux, peuvent chercher à acquérir un jouet.

Le jouet fabriqué se trouve difficilement, n’est que de peu de valeur, donc ne conserve pas, ou bien coûte cher ; là, seul le choix de celui qui achète intervient : veut-on acheter, posséder, conserver, donc attache-t-on une importance suffisante à cet objet ?

Le jeu ou le jouet a trois fonctions : il détermine et fait se situer l’être en face de lui-même, de l’autre et de l’objet. Les poupées au XVIIIe siècle, en Bretagne, selon Sébillot [[48]](#footnote-48), répondent à cette hypothèse : on utilise un jouet, on attend une réponse, on est empreint de superstition. Tous les jeux, [165] les divertissements, les jouets du peuple ou de la Cour, de la bourgeoisie ou de l’aristocratie avaient, parmi d’autres motifs d’exister, celui d’aider les individus précisément à se situer dans leur monde et dans leur siècle. Tout se passe avec le jeu/jouet comme avec un autre objet : un tableau de valeur ou un château. C’est ce que nous savons actuellement. Le XVIIIe siècle l’ignore.

Nous connaissons aujourd’hui les normes pédagogiques scientifiquement étudiées. Mais savait-on, au XVIIIe siècle, qu’offrir un petit cheval à un garçonnet le « formait » à être chasseur ou militaire ? Savait-on que donner un objet que nous dirions « ciblé » à un enfant répondait à une volonté d’enseignement parfois bien inconsciente ? Avait-on l’idée que la présence du jeu/jouet réalise une forme de structure sociale, pour toutes les couches de la société ? Et la grande question est : Va-t-on l’acheter ? Le choix d’un achat va-t-il se faire sur un jouet, objet dont on ne perçoit pas l’intérêt et qu’on peut soi-même fabriquer (à moins qu’on ne se passe d’objet !) ou sur l’indispensable à la vie quotidienne d’une famille.

L’acquisition et la conservation des jouets ne vont donc dépendre que de choix individuels, et être limités par différentes contraintes : le lieu (campagne-bourgs), le « point de vente » (ville, colporteurs, foire, marchés) et la fortune ou non-fortune. Mais nous devons constater un fait : rien n’a été conservé des jouets ou des jeux des XVIIe et XVIIIe siècles ; aucun inventaire après décès, au XVIIIe siècle, par exemple, ne fait mention d’un seul jouet ou jeu d’une quelconque valeur, sauf des cartes à jouer, à Nantes.

Cambry (Voyage dans le Finistère) fait l’inventaire et note tout ce qui est importé d’Angleterre, par exemple : pas un seul jeu ou jouet n’est signalé. Or nous savons que le marché d’Angleterre pour les jouets existait au XVIIIe siècle. Or, nous savons que, par exemple Dominique Pierotti, aux [166] alentours de 1780, puis son successeur, Enrico Pierotti, établis à Londres, fabriquaient pour l’exportation des poupées de cire.

On peut aussi s’interroger sur l’absence totale de conservation de certains objets comme la marionnette. Nous avons vu le jeu de la marionnette, jeu « intellectuel », dans les châteaux, ou jeu pour quelques spectacles dans les foires ; mais résurgence de croyances antiques, crainte ou simple désintérêt, la marionnette n’a jamais été conservée en Bretagne, qui ne sera d’ailleurs jamais une région où marionnettes et marionnettistes s’implanteront.

La présence du jeu, avec ou sans objet, procède de tout un ensemble historique, politique, religieux, social et répond à des références culturelles. Cet ensemble, ainsi que nous l’avons vu, peut contenir des éléments de réponse à ce qui est apparu dès le début de l’étude : une absence d’objet qui témoigne du désintérêt ou de la non-valeur qui lui était accordée, la richesse du Finistère dont témoigne Cambry, les traditions rurales reprises par Sebillot, ou la vie des bourgs et manoirs présentent dans leurs différences une constante : la non-conservation du Jeu-Jouet en Bretagne.

[167]

BIBLIOGRAPHIE

1. GOUBERT P. *— Les Français et l’Ancien Régime -* Culture et société - A. Colin, 1984, p. 129.

2. MORDREL O. — *La Bretagne.* Nathan, 1983, p. 18.

3. CAMBRY — *Voyage dans le Finistère,* p. 74. Brest, 1836.

4. CAMBRY — *Ibid.* p. 160.

5. GOUBERT P. — *op. cité.* pp. 314-315.

6. CAMBRY — *op. cité.* p. 54.

7. SEBILLOT P.Y. — *Le Folklore de la Bretagne,* p. 159. - Maisonneuve, 1968.

8. SEBILLOT P.Y. — *Ibid.* p. 160.

9. SEBILLOT P.Y. — *Ibid.* p. 160.

10. CAMBRY — *op. cité.* p. 34.

11. SEBILLOT P.Y. — *op cité.* pp. 401-402.

12. SEBILLOT P.Y. — *Ibid.* p. 35, pp. 40-41.

13. *Breiz Izel* ou *Vie des Bretons de l’Armorique.* Texte d’A. BOUET. - Dessins de O. PERRIN, 1977, pp. 113-114.

14. Cillart de KERAMPOUL — *Dictionnaire français-breton ou français-celtique du dialecte de Vannes.* - Vannes, 1744.

15. SEBILLOT P.Y. — *op cité.* p. 385.

16. LE PELLETIER L. — *Dictionnaire de la langue bretonne.* Paris, 1752.

17. G. de ROSTRENEN — p. 237 — *Dictionnaire français-celtique ou français-breton.* Rennes, Vatar, 1732.

18. SEBILLOT P.Y. — *op cité.* p. 37.

[168]

19. *Dictionnaire des arts et métiers,* 1766.

20. Cillard de KERAMPOUL — *op. cité.* p. 207.

21. Cillard de KERAMPOUL — *op. cité.* p. 10.

22. MEYER J. — *La noblesse bretonne au XVIIIe siècle -* Flammarion, 1972, p. 324.

23. « *Jeux, Académies de jeux et tripots à Nantes au XVIIIe siècle », in Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique.* 1984, t. 120. pp. 77-110.

24. QUENIART J. — *Culture et sociétés urbaines dans la France de l’Ouest au XVIIIe siècle.* Paris-Klincksieck, 1978 - p. 469.

25. QUENIART J. — *op. cité.* p. 470.

26. in *Nouvelle Revue de Bretagne,* janvier-février 1950. pp. 210-219. « *Les car tiers bretons ».*

27. in *Nouvelle Revue de Bretagne,* janvier-février 1950. pp. 210-219. *« Les cartiers bretons ».*

28. MEYER J. — *op. cité.* p. 323.

29. QUENIART J. — *op. cité.* p. 471.

30. MEYER J. — *op. cité.* p. 322.

31. QUENIART J. — *op. cité.* p. 476.

32. J. de LA VALLÉE — *Voyage en Bretagne, 1793-1794* — Ed. Morvran, 1984. pp. 101-102.

33. CAILLOIS R. — *« Les Jeux et les hommes »,* Gallimard, 1958.

 Classification des jeux :

 — Jeux de hasard (aléa),

 — Jeux de vertige (illynx),

 — Jeux de simulacre (mimicry),

 — Jeux de compétition (agôn).

34. ARIES Ph. — *L’enfant et la vie familiale sous l’ancien Régime* — Seuil, 1973. pp. 100-101.

35. SEBILLOT P.Y. — *op. cité.* p. 344 et p. 348.

[169]

INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE
SKOL-UHEL AR VRO

[Retour à la table des matières](#tdm)

Créée par le Conseil Régional de Bretagne en décembre 1981, progressivement mis en place en 1982 et opérationnel depuis le début de 1983, l’INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE - SKOL-UHEL AR VRO, a pour objet de coordonner le développement et la diffusion de la culture bretonne dans son acceptation la plus étendue et le plus diversifiée.

Les missions générales de l’institut Culturel sont les suivantes :

- la vulgarisation et la diffusion des différentes composantes du patrimoine culturel et des travaux de recherches ;

- l’établissement de relations avec les différentes structures de documentation ;

- la gestion et l’exploitation d’archives audio-visuelles ;

- la mise en place d’un instrument de réflexion, de concertation et de coordination consacré aux activités de création et de recherche culturelle ;

- la coordination des initiatives existantes et la centralisation, en vue de leur diffusion, des informations de toute nature touchant à la sauvegarde du patrimoine culturel, toutes disciplines confondues ;

- le lancement de programmes de recherches et d’actions à mettre en œuvre par les institutions ou associations, dans le respect de leurs spécificités respectives ;

- l’encouragement, par tous moyens adéquats, à la création culturelle sous toutes ses formes.

La base de l’institut Culturel de Bretagne est composée de seize sections représentatives de la culture bretonne, chargées d’étudier les problèmes qui leur sont spécifiques et de proposer des projets d’action, soit dans le domaine de la recherche, soit dans le domaine de l’animation culturelle :

|  |  |
| --- | --- |
| Préhistoire & Archéologie | Art & Architecture |
| Histoire | Sport & Jeux |
| Géographie | La Terre & Les Hommes |
| Ethnographie | La Mer & Les Hommes |
| Langues & Linguistique | Religion |
| Littérature écrite | Protection de la Nature et de |
| Littérature orale et techniques | l’Environnement |
| d’expression dramatique et | Pathologie |
| audiovisuelle | Relations Interceltiques |
| Musique & Danse |  |

Le programme d’activités de l’institut Culturel de Bretagne est établi par son Conseil Scientifique et d’Animation composé de deux délégués de chacune des sections de l’institut, du Président du Conseil Culturel de Bretagne et des Présidents des quatre Universités de Bretagne.

Pour tout renseignement complémentaire, écrire à l’institut Culturel de Bretagne - Skol-Uhel Ar Vro - B.P. 66 A - 35031 RENNES Cedex.

[170]

QUELQUES PUBLICATIONS
DE L’INSTITUT CULTUREL
DE BRETAGNE

[Retour à la table des matières](#tdm)

EN CO-ÉDITION AVEC LE CERCLE D’OR

*Le Dictionnaire des Ecrivains d’Aujourd’hui en Bretagne.* Par Jacques GOHI ER, mai 1984, 316 pages, prix : 215 F.

DANS LA COLLECTION “HISTOIRE DE BRETAGNE”

*Les Biens de la Couronne dans la Sénéchaussée de Brest et Saint-Renan d'après le rentier de 1544.* Par Jean KERHERVE, Anne-Françoise PERES et Bernard TANGUY, mai 1984, 350 pages, prix : 150 F.

DANS LA COLLECTION DES “CAHIERS DE L’INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE

*Histoire du théâtre populaire breton (XVe-XIXe).* Par Gwennolé LE MENN, décembre 1983, 88 pages, prix : 45 F. En co-édition avec Skol et Dastum.

*Rencontre de cultures et pathologie mentale en Bretagne. Etudes d’ethnopsychiatrie.* Décembre 1982, 116 pages, prix : 75 F.

*La lutte bretonne des origines à nos jours.* Par Paul LE JONCOUR, Guy et Jean-Pierre JAOUEN, septembre 1984, 32 pages, prix : 25 F.

*Gouren. Breton and Celtic wrestling.* Par Guy JAOUEN et Henri BEON, juin 1985, 80 pages, prix : 45 F.

*Ar Gouren. La lutte bretonne. Prises de base.* Par Guy JAOUEN et coll., juillet 1985, 84 pages, prix : 45 F.

*La Galice.* Janvier 1986, 144 pages, prix : 75 F.

*L'Écosse.* Ouvrage collectif sous la direction de Bernard SELLIN, janvier 1986, 150 pages, prix : 85 F.

DANS LA COLLECTION “ANTHROPOLOGIE MÉDICALE”

*Permanence de la langue bretonne. De la linguistique à la psychanalyse.* Ouvrage collectif, janvier 1986, 150 pages, prix : 48 F.

*L’enfant breton et ses images parentales. Études ethno-psychologiques.* Ouvrage collectif, février 1987, 176 pages, prix : 48 F.

HORS COLLECTION

*L’album. Panorama de l’audiovisuel en Bretagne.* Par André COLLEU et Mathilde VALVERDE, mars 1985, 296 pages, prix : 98 F.

*Bibliographie bretonne 1983-1984.* Décembre 1986, prix : 120 F.

*Œuvres de Pierre LE GOFF. Obérenneu Pier ar Go.* Sous la direction de Jorj BELZ, janvier 1986, 312 pages, prix : 95 F.

Le catalogue complet des publications de l’institut Culturel de Bretagne peut être demandé à son Secrétariat : B.P. 66 A, 35031 RENNES CEDEX.

[171]

TABLE DES MATIÈRES

Quatrième de couverture

Préface, par Gérard MENDEL [5]

Images du père et de la mère d’après le test de dessin de la famille en Bretagne et dans d’autres régions. Bilan d’une recherche, par Philippe CARRER et Gwenaël LE BECHENNEC. [19]

Aspects psychopathologiques de la matrilocalité en Bretagne, par Didier HOUZEL. [85]

Approche des toxicomanies chez l’adolescent en Bretagne, par Claude VEDEILHIE. [97]

Conflit œdipien et choc des cultures, par Patricia VIOLETTE [111]

Le jeu en Bretagne au XVIIIe siècle, par Nicole MEYER [141]

L’Institut Culturel de Bretagne - Skol-Uhel ar Vro. [167]

Quelques publications de l’institut Culturel de Bretagne [170]

Achevé d’imprimer sur les presses
de Média-Graphic à Rennes
Dépôt légal 1er trimestre 1987

1. Ph. Carrer : *Le Matriarcat Psychologique des Bretons*, Paris. [↑](#footnote-ref-1)
2. Avant tout *Anthropologie différentielle*, Payot, Paris, 1972. Mais aussi *La Révolte contre le Père*, Payot, Paris, 1968 et *La Chasse Structurale*, Payot, Paris, 1977. [↑](#footnote-ref-2)
3. La majuscule entend marquer qu’il s’agit d’une imago, c’est-à-dire d’une image parentale inconsciente. [↑](#footnote-ref-3)
4. *La République*, livre septième, p. 1101 et suivantes, « La Pléiade ». [↑](#footnote-ref-4)
5. *La Femme Celte*, p. 19. [↑](#footnote-ref-5)
6. Cf. *La crise est politique, la politique est en crise*, Paris, 1985. [↑](#footnote-ref-6)
7. CROCQ - « *Le Test du dessin de ta famille chez l'enfant »* - Expression et Signes, Études Psychopathologiques, Juin 1971, Vol. 1, n° 2 (pp. 89-100). [↑](#footnote-ref-7)
8. Voir l'Article de LE ROY-LADURIE — *« Système de la coutume. Structures familiales et Coutumes d'héritage en France au XVIe siècle »* —, dans les *ANNALES*, no 4-5, Juillet-Octobre 1972.

 L'auteur montre comment les *'trois grands troncs coutumiers »* (Ouest, Pays orléano-parisien et Midi Occitan) « aboutissent à valoriser selon les régions, tel ou tel parmi les rôles familiaux ». Tandis que dans le Midi on trouve *«*la figure formidable d'un Père souverain chère aux Juristes romanisés », l'Ouest apparaît, au contraire, égalitaire et lignager. La Normandie et la Bretagne sont les plus « extrémistes » dans l’égalitarisme et c'est la Bretagne qui pousse le plus loin la passion égalitaire. Ailleurs LE ROY-LANDURIE parle de l'Ouest « antipère », on ne saurait mieux dire. [↑](#footnote-ref-8)
9. Ce qui peut coïncider comme chez les Celtes avec un pouvoir social patriarcal. [↑](#footnote-ref-9)
10. ou substituts paternels ou maternels. [↑](#footnote-ref-10)
11. 22, rue Commandant Drogou - 29200 BREST. [↑](#footnote-ref-11)
12. Si le serpent symbolise l’angoisse, le conflit, il peut être aussi le symbole de la mère dévorante tout autant que celui des tendances incestueuses, avec l’angoisse qu’elles suscitent. Il peut fort bien se situer entre l’engloutissement redouté et l’attrait interdit. Il peut aussi représenter le père, en ce qu’il permet d’échapper à l’un et d’éviter l’autre. Dans le cas qui nous occupe, c’est surtout l’angoisse et l’engloutissement qui dominent. [↑](#footnote-ref-12)
13. *Directrice de la Bibliothèque Municipale de la ville de Saint-Brieuc.* [↑](#footnote-ref-13)
14. GOUBERT P. *— Les Français et l’Ancien Régime -* Culture et société - A. Colin, 1984, p. 129. [↑](#footnote-ref-14)
15. MORDREL O. — *La Bretagne.* Nathan, 1983, p. 18. [↑](#footnote-ref-15)
16. CAMBRY — *Voyage dans le Finistère,* p. 74. Brest, 1836. [↑](#footnote-ref-16)
17. CAMBRY — *Ibid.* p. 160. [↑](#footnote-ref-17)
18. GOUBERT P. — *op. cité.* pp. 314-315. [↑](#footnote-ref-18)
19. CAMBRY — *op. cité.* p. 54. [↑](#footnote-ref-19)
20. SEBILLOT P.Y. — *Le Folklore de la Bretagne,* p. 159. - Maisonneuve, 1968. [↑](#footnote-ref-20)
21. SEBILLOT P.Y. — *Ibid.* p. 160. [↑](#footnote-ref-21)
22. SEBILLOT P.Y. — *Ibid.* p. 160. [↑](#footnote-ref-22)
23. CAMBRY — *op. cité.* p. 34. [↑](#footnote-ref-23)
24. SEBILLOT P.Y. — *op cité.* pp. 401-402. [↑](#footnote-ref-24)
25. SEBILLOT P.Y. — *Ibid.* p. 35, pp. 40-41. [↑](#footnote-ref-25)
26. *Breiz Izel* ou *Vie des Bretons de l’Armorique.* Texte d’A. BOUET. - Dessins de O. PERRIN, 1977, pp. 113-114. [↑](#footnote-ref-26)
27. Cillart de KERAMPOUL — *Dictionnaire français-breton ou français-celtique du dialecte de Vannes.* - Vannes, 1744. [↑](#footnote-ref-27)
28. SEBILLOT P.Y. — *op cité.* p. 385. [↑](#footnote-ref-28)
29. LE PELLETIER L. — *Dictionnaire de la langue bretonne.* Paris, 1752. [↑](#footnote-ref-29)
30. G. de ROSTRENEN — p. 237 — *Dictionnaire français-celtique ou français-breton.* Rennes, Vatar, 1732. [↑](#footnote-ref-30)
31. SEBILLOT P.Y. — *op cité.* p. 37. [↑](#footnote-ref-31)
32. *Dictionnaire des arts et métiers,* 1766. [↑](#footnote-ref-32)
33. Cillard de KERAMPOUL — *op. cité.* p. 207. [↑](#footnote-ref-33)
34. Cillard de KERAMPOUL — *op. cité.* p. 10. [↑](#footnote-ref-34)
35. MEYER J. — *La noblesse bretonne au XVIIIe siècle -* Flammarion, 1972, p. 324. [↑](#footnote-ref-35)
36. « *Jeux, Académies de jeux et tripots à Nantes au XVIIIe siècle », in Bulletin de la société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique.* 1984, t. 120. pp. 77-110. [↑](#footnote-ref-36)
37. QUENIART J. — *Culture et sociétés urbaines dans la France de l’Ouest au XVIIIe siècle.* Paris-Klincksieck, 1978 - p. 469. [↑](#footnote-ref-37)
38. QUENIART J. — *op. cité.* p. 470. [↑](#footnote-ref-38)
39. in *Nouvelle Revue de Bretagne,* janvier-février 1950. pp. 210-219. « *Les car tiers bretons ».* [↑](#footnote-ref-39)
40. in *Nouvelle Revue de Bretagne,* janvier-février 1950. pp. 210-219. *« Les cartiers bretons ».* [↑](#footnote-ref-40)
41. MEYER J. — *op. cité.* p. 323. [↑](#footnote-ref-41)
42. QUENIART J. — *op. cité.* p. 471. [↑](#footnote-ref-42)
43. MEYER J. — *op. cité.* p. 322. [↑](#footnote-ref-43)
44. QUENIART J. — *op. cité.* p. 476. [↑](#footnote-ref-44)
45. J. de LA VALLÉE — *Voyage en Bretagne, 1793-1794* — Ed. Morvran, 1984. pp. 101-102. [↑](#footnote-ref-45)
46. CAILLOIS R. — *« Les Jeux et les hommes »,* Gallimard, 1958.

 Classification des jeux :

 — Jeux de hasard (aléa),

 — Jeux de vertige (illynx),

 — Jeux de simulacre (mimicry),

 — Jeux de compétition (agôn). [↑](#footnote-ref-46)
47. ARIES Ph. — *L’enfant et la vie familiale sous l’ancien Régime* — Seuil, 1973. pp. 100-101. [↑](#footnote-ref-47)
48. SEBILLOT P.Y. — *op. cité.* p. 344 et p. 348. [↑](#footnote-ref-48)